



LES ENTRETIENS DE COLOMBEY

COLOMBEY LES DEUX ÉGLISES
27 ET 28 SEPTEMBRE 2019



GROUPE DE RÉFLEXION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LES ENTRETIENS DE COLOMBEY

COLOMBEY LES DEUX ÉGLISES
27 ET 28 SEPTEMBRE 2019



GROUPE DE RÉFLEXION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Actes des entretiens

1	Le multiculturalisme est-il compatible avec la démocratie, à quelles conditions ? par Jean Hernandez	7
2	L'idéologie dans la vie publique et la politique par Roland Hureaux	35
3	Questions internationales 2020 par Frédéric Grasset	43
4	Questions économiques : Le Brexit, les relations E-U – Chine, les retraites Les nouvelles liquidités offertes à la finance sont-elles le chant du cygne de la BCE ? par Jean-Claude Werrebrouck	49
5	Comment sortir du cercle vicieux de la finance ? par Gérard Lafay	55
6	Questions climatiques : y voir clair par Christian Després	59
7	Proposition de programme par Henri Conze	63
8	Gilets Jaunes : contestation éphémère ou révolution en germe ? par Jacques Aurin	67

1

Culture et Démocratie

(La culture comme forme de vie et la démocratie comme forme culturelle)

Un essai d'interprétation

par Jean Hernandez

Introduction : Une question de définition	8
I. La culture comme forme de vie	9
A. Quelques distinctions préalables	9
B. A la recherche d'une définition	10
1) La culture comme ensemble de normes (Durkheim)	10
2) La culture comme réseau de significations (Max Weber, Clifford Geertz)	10
3) La culture comme facteur de socialisation et de coopération (Talcott Parsons et le fonctionnalisme)	11
4) La culture comme forme de vie (Wittgenstein)	12
C. Trois problèmes essentiels pour la résolution des conflits culturels	15
1) Une culture forme-t-elle un bloc ?	15
2) Les cultures peuvent-elles se comprendre ?	16
3) Des cultures peuvent-elles être incompatibles ?	18
II. La démocratie comme forme culturelle	18
A. Une démocratie purement procédurale n'est pas concevable (l'exemple de Rawls)	20
B. Une démocratie a nécessairement un contenu culturel	23
III. Les incertitudes culturelles françaises. Faire ou ne pas faire ?	25
A. Ne pas briser les références de proximité	26
1) La démocratie et la citoyenneté	26
2) La famille	27
3) Les autres références de proximité	27
B. Ne pas dégrader les dispositifs de transmission des valeurs	29
C. Ne pas détruire les canaux d'expression des citoyens	30
D. Ne pas s'accommoder de la "sécession des élites"	31
Conclusion : Un récapitulatif sommaire. L'importance de la vision du monde en société.	32

Le sujet rappelle les épreuves de philosophie du baccalauréat consistant à demander au candidat de formuler avec ses faibles moyens des idées aussi précises que possibles sur des concepts aussi vagues que possible.

De fait, la question appelle un effort de définition sans lequel on risque de tomber dans des propos convenus. Définitions à la fois de la culture et de la démocratie qui constitueront une large part de cet exposé.

S'agissant de la **culture** (il sera question ici de la culture au sens anthropologique du terme), on essaiera d'éclairer le sujet par référence à quelques grands courants de la pensée sociologique. Des spécialistes trouveront peut-être les développements correspondants sommaires, incomplets, voire inexacts. Peu importe, il s'agit d'amorcer un débat. L'objet de ce propos n'est pas de faire une histoire, même partielle, de la pensée sociologique mais de dégager des points de vue susceptibles d'éclairer le sujet. On débouchera sur une définition assez large de la culture anthropologique par référence non pas à un courant de la pensée sociologie mais à la pensée d'un philosophe, en l'occurrence Wittgenstein. On essaiera d'en tirer quelques approches pour l'analyse des conflits culturels.

Pour ce qui est de la **démocratie**, à la lumière d'une telle définition de la culture, elle apparaît comme constituant un de ses éléments. Cela n'est pas sans conséquence. La démocratie ne peut pas être considérée dans cette perspective comme une organisation de la vie ou des institutions politiques d'ordre purement procédural. Elle repose sur une conception de l'homme, une anthropologie, avec des conséquences qu'on ne peut pas ignorer si on lui est quelque peu attaché.

À ces deux points qui constitueront les deux premières parties de l'exposé, on ajoutera quelques développements relatifs aux incertitudes culturelles françaises.

I. LA CULTURE COMME FORME DE VIE

A. QUELQUES DISTINCTIONS PRÉALABLES

Le mot culture peut avoir des quantités d'acceptions. Mais il en est au moins trois qui nous intéressent ici. On peut distinguer :

- **La culture canonique**, ensemble des œuvres considérées comme dignes de connaissance et de mémoire dans une société donnée. En 1994, le critique Harold Bloom, critique universitaire connu aux États-Unis et qui enseignait à Harvard, a publié un livre qui s'appelle *Le canon occidental (The Western Canon)*. Il ne fait pas l'inventaire des œuvres importantes de la culture occidentale. Il s'arrête sur 36 auteurs pour déterminer ce qui fait qu'ils appartiennent à notre canon d'aujourd'hui et qu'ils entrent dans nos références.

La culture canonique évolue. Des œuvres en sortent. (Demandez à vos enfants lequel a lu les *Vies parallèles* de Plutarque...). D'autres y rentrent, la création humaine, Dieu merci, la vie ne s'arrêtant pas.

- **La culture personnelle** qui fait que l'on dit de quelqu'un qu'il est une femme ou un homme cultivé. La personne cultivée est censée connaître la culture canonique de son [manque mot] et même en tirer des règles de vie. Cela recouvre sans doute aussi des caractéristiques psychologiques ou sociales particulières. Certains auteurs y ont vu l'avenir de la civilisation. C'est le cas de Matthew Arnold qui au dix-neuvième siècle se dresse contre les barbares et les philistins. C'est le cas plus récemment de TS Eliot
- **La culture anthropologique**. Il s'agit dans une première approximation de l'ensemble des pratiques et des modes de pensée d'une société particulière à un moment donné. C'est la notion de culture qui nous intéressera ici.

Mais une définition aussi large est peut-être une définition de la société elle-même.

En 1952, deux anthropologues américains de renom, Kroeber et Kluckhohn ont publié un livre

de plus de 400 pages intitulé *Culture, a Critical Review of Concepts and Definitions* qui reste une référence. Ils faisaient l'histoire du mot culture qu'ils faisaient remonter, dans son acception non agricole, au XVIII^e siècle. Ils recensaient aussi quelque 150 définitions qu'ils classaient en descriptives, historiques, normatives, psychologiques, structurelles, génétiques et... incomplètes.

Il semble que la première définition de la culture dans l'anthropologie culturelle moderne soit celle qu'Edward Tyler a donnée en 1871 dans un traité en deux volumes intitulé *Primitive Culture* et qui a connu une assez grande fortune éditoriale puisqu'il y en a eu six éditions plusieurs fois révisées entre 1870 et 1920 : « *Culture or civilization, taken in its wide ethnographic sense, is that complex whole which includes knowledge, belief, art, morals, law, custom, and any other capabilities and habits acquired by man as a member of society* ».

Quelle qu'en soit l'acception (canonique, personnelle ou anthropologique), la culture se reçoit, s'apprend, se transforme, se transmet. Selon la remarque d'un anthropologue, la culture anthropologique est considérée comme acquise, donnée (les gens ne s'interrogent généralement pas sur leur façon de se serrer la main) et permanente.

Cependant toute culture est localisée et datée donc historique. Il n'est pas étonnant que la notion de culture au sens anthropologique se soit développée au XIX^e siècle avec l'apparition d'une conscience historique en occident faisant une part au relativisme. Dilthey en est un exemple frappant. On a certes de grandes œuvres historiques au XVIII^e siècle (le siècle de Louis XIV de Voltaire ou le déclin et la chute de l'empire romain de Gibbon) mais ces œuvres se situent dans la perspective d'une seule histoire du genre humain et d'un progrès général de l'espèce (parfois marqué par des régressions qui, chez Gibbon, sont des périodes de triomphe du vice sur la vertu), progrès dont les différentes civilisations existantes marquent l'une des étapes. Hegel et Marx prolongeront au XIX^e siècle cette conception face à celle d'un pluralisme culturel en matière historique.

La profusion des définitions de la culture anthropologique relevée par Kroeber et Kluckhohn incite, plutôt que d'en chercher une qui soit définitive, à procéder par approximations et en se fondant de façon un peu lâche sur les grands courants de la pensée sociologique.

Quand on considère l'histoire de la théorie sociologique, on peut classer les théories sociologiques selon trois axes :

- **Acteur et système** (par exemple Durkheim et Weber) ce que les Anglo-Saxons appellent *structure* et *agency* ;
- **Micro et macro** (Herbert Mead et toute sa postérité pour le micro préoccupés par la constitution sociale de la personnalité et les rapports interindividuels d'un côté et Durkheim ou Weber pour le macro de l'autre). Cette opposition rappelle une opposition analogue en économie et la question du *no bridge* entre théorie micro et théorie macroéconomique. L'une des questions de la sociologie actuelle est d'intégrer les deux niveaux dans une seule théorie, préoccupation illustrée par Anthony Giddens, Jeffrey Alexander ou Jonathan Turner.
- Enfin **l'axe coopération et conflit** avec par exemple Talcott Parsons du côté de la coopération et bien évidemment Marx et toute sa postérité du côté du conflit. Le marxisme n'a pas le monopole de l'analyse du conflit. On en a élaboré des théories par ailleurs. Ralf Dahrendorf, qui a la particularité d'avoir commencé sa carrière comme universitaire allemand et de l'avoir finie comme directeur de la London School of Economics et membre de la chambre des Lords, après avoir été commissaire européen, membre du Bundestag et ministre du gouvernement allemand, en est un exemple,

Il me semble que la sociologie française – peut-être pas la sociologie des sociologues mais celle des intellectuels que décrit François Dosse dans son ouvrage sur *La Saga des intellectuels français* – ait été largement depuis 1945 une sociologie du conflit développée à partir d'une exégèse du marxisme considéré comme indépassable (Sartre) et dont même les postmodernes comme Foucault et Bourdieu sont à bien des égards les rejetons.

L'intérêt pour le conflit est peut-être un trait culturel, au sens anthropologique, de l'intelligentsia française. Mais la coopération sociale est peut-être beaucoup plus énigmatique. Après tout s'il n'y avait que des conflits, il n'y aurait pas de société et l'on doit coopérer même pour faire la révolution.

B. À LA RECHERCHE D'UNE DÉFINITION

On peut essayer de caractériser la culture anthropologique par référence à de grands courants de la sociologie. L'exercice n'est pas gratuit. En fonction de la perspective retenue on pourra avoir des politiques très différentes en la matière.

1) La culture comme ensemble de normes (Durkheim)

Une culture anthropologique peut être considérée comme un ensemble de normes. Ce serait une perspective Durkheimienne. Ces normes s'imposent aux membres du groupe social concerné comme des contraintes. Cela ne veut pas dire qu'ils soient dépourvus de liberté mais la norme sociale l'encadre. Elle sert même de point de repère dans la vie sociale. Un affaiblissement des normes sociales peut conduire à l'anomie. L'analyse de *Le Suicide* par Durkheim l'illustre.

Les membres du groupe concerné suivent les normes culturelles sans en connaître nécessairement l'origine ou le sens. Ainsi Marie Davis, anthropologue qui se situe dans cette mouvance, considère que les interdits alimentaires de la religion juive ne procèdent pas de prescriptions sanitaires, comme on le dit souvent, mais tiennent à la classification biblique des créatures vivantes et portent sur des animaux qui y échappent.

2) La culture comme réseau de significations (Max Weber, Clifford Geertz)

On peut également voir une culture non pas comme un ensemble de normes mais comme un ensemble de significations. Ce serait une perspective Wébérienne.

Dans les premières pages d'*Économie et Société*, Max Weber définit la sociologie (j'abrège) comme « *une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale* ». Et il ajoute : « *Nous entendons par activité un comportement humain quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif* ».

Il ne définit pas la notion de sens. Mais pourquoi pas ? Toute théorie a des mots qu'elle ne définit pas et, pour Weber, d'une certaine manière, le sens est une notion primitive. Cela ne présente pas en soi d'inconvénient ; l'essentiel, c'est que le sens du mot soit compris et que le mot soit utilisable¹.

Clifford Geertz, qui a eu une influence considérable non seulement sur l'anthropologie qui est sa discipline mais aussi sur l'ensemble des sciences humaines, se situe dans la lignée de Weber. Il écrit dans le recueil d'essais publié en 1973 et qui a fait une large part de sa célébrité dans un large public, *L'Interprétation des cultures*. « *Le concept de culture que j'épouse... est essentiellement sémiotique. Croyant, avec Max Weber, que l'homme est un animal suspendu dans des réseaux de significations [webs of significance] qu'il a lui-même tissés, je prends la culture comme un de ces réseaux et son analyse non pas comme une science expérimentale à la recherche de lois mais comme une science interprétative à la recherche de signification [meaning].* » Et plus loin, « *la culture est publique parce que la signification l'est* ».

Il est à noter que Geertz ne croit pas à la possibilité de faire une théorie générale de cultures. Le sujet est trop complexe et les concepts nous manquent. L'anthropologie, selon son expression, ne peut être qu'un « *savoir local* ».

Parmi ses nombreux apports, il a formulé une distinction célèbre et utile entre « *thick description* » [description dense] et « *thin description* » [description mince], expressions reprises du philosophe Gilbert Ryle. La description dense tente de dégager l'ensemble des significations d'un comportement. La description mince se borne à le décrire. Ainsi dans le morceau d'anthologie souvent cité sur les combats de coq à Bali, Geertz voit dans ces combats une projection de la société balinaise. Une description mince en aurait seulement donné les règles.

Dans son essai sur Lévi-Strauss il critique sévèrement l'abstraction de l'ethnologue français et l'idée selon laquelle l'étude de la pensée sauvage livrera les racines de la pensée humaine, tournant en dérision la tentative de « *jucher le sauvage cérébral sur le trône de la déesse Raison* ».

3) La culture comme facteur de socialisation et de coopération (Talcott Parsons et le fonctionnalisme)

Une autre approche de la culture serait fonctionnaliste. Le fonctionnalisme a été illustré par Talcott Parsons dont la pensée n'est pas sans parenté avec celle de Max Weber. Il avait d'ailleurs étudié dans le cercle constitué après la mort de Max Weber autour de sa femme Marianne et de son frère Alfred et publié, à 36 ans un grand classique de la sociologie, *La Structure de l'action sociale*, dont certains disent qu'il contient le meilleur exposé disponible des idées de Max Weber. Il a régné au lendemain de la seconde guerre mondiale sur la sociologie américaine jusqu'aux alentours de 1970. Il a connu par la suite une éclipse et jouit aujourd'hui d'un regain d'intérêt.

Le fonctionnalisme a aujourd'hui mauvaise presse. On l'accuse de réintroduire la téléologie dans la science et, s'intéressant à l'adaptation des systèmes sociaux, d'être conservateur. Personnellement, je ne vois pas comment les sciences humaines ne pourraient pas être quelque peu fonctionnalistes si l'on admet l'intentionnalité des actions humaines et le fait qu'elles n'obéissent pas seulement à des causes comme les phénomènes physiques mais aussi à des raisons et des motifs. Une pierre tombe sous l'effet de la gravitation. Mais si quelqu'un se jette d'une falaise, la gravitation ne suffit pas à expliquer sa chute.

Talcott Parsons n'a pas fait, à ma connaissance, de théorie de la culture en tant que telle mais il l'intègre dans l'ensemble du système social. Quand il l'évoque explicitement, notamment dans son livre de 1951, *Social System*, c'est pour faire un élément de socialisation de l'individu à la frontière du système social entre la psychologie et la sociologie dont le domaine commence dès qu'il y a deux personnes.

Une perspective fonctionnaliste peut éclairer bien des phénomènes culturels.

On pourrait considérer qu'une certaine homogénéité culturelle, qui reste à définir, et qui, à mon avis, est variable selon les circonstances de temps et de lieu, est une condition sinon suffisante, du moins nécessaire, d'un certain consensus social. On ne peut être d'accord que si on se comprend, et donc si on a des références communes, ou, au moins si on le pense.

¹ Laurent Schwartz Analyse I Théorie des ensembles et topologie : "Nous ne définirons pas le mot ensemble : on dit que c'est une notion primitive (ou une notion première). De la même façon que dans l'approche axiomatique de la géométrie élémentaire, où on ne définit pas ce qu'est un point, une droite, mais ce qu'on peut faire avec ces objets en fixant les règles de leur usage, c'est-à-dire les relations entre ces objets. Chacun d'entre nous a une notion intuitive de ce que peut être un ensemble. Nous pouvons nous fier à cette idée intuitive dans la plupart des cas."

De même l'insécurité culturelle qui peut éventuellement exister au contact de deux communautés culturelles peut résulter non seulement du fait que les comportements de chaque communauté lui sont propres et sont considérés comme incompatibles, mais aussi de ce que des différences culturelles rendent incertains les comportements d'autrui. L'insécurité culturelle peut résulter de l'impossibilité d'anticiper, en raison de la différence existant entre les systèmes de référence de chacune des communautés, le comportement des individus de l'autre. La communauté de culture contribue à rendre le comportement de l'autre prévisible.

Dans les fonctionnalités de la culture on peut aussi faire entrer l'identité personnelle des individus.

On pourrait ainsi définir l'identité personnelle d'un individu comme la place qu'il s'assigne dans le monde tel qu'il se le représente. Le « monde » comprend, avec une foule d'autres choses, l'ensemble des paramètres qui définissent sa place et sur lesquels il estime avoir peu de prise.

Différente de cette identité personnelle, chacun a aussi une identité sociale qui peut ne pas coïncider. C'est la place que les autres vous assignent dans le monde tel qu'ils se le représentent.

Comme on peut parler d'une **identité individuelle**, on peut aussi parler d'une **identité collective** qui est la place que les individus d'un groupe accordent à ce groupe dans le monde tel qu'ils se le représentent.

Les identités personnelles et sociales ne sont pas immuables :

- **Elles peuvent disparaître.** Sur le plan social des catastrophes historiques peuvent intervenir qui effacent en partie une identité collective ou la transforment radicalement. C'est ce qui s'est passé pour les populations amérindiennes à l'arrivée des Occidentaux au XVI^e siècle. Jeffrey Alexander a qualifié ces événements de « *traumatisme culturel* ».
- **Elles évoluent.** C'est bien ce qui se passe d'une génération à l'autre. Vos enfants ne définissent probablement pas leur identité de la même manière que vous.
- **Elles peuvent entrer en conflit, notamment s'agissant des identités collectives.** Quand le conflit porte sur la place, c'est un problème social ordinaire. Quand elles portent sur le « monde », c'est un conflit culturel.

4) La culture comme forme de vie (Wittgenstein)

Une dernière approche – la plus large – ferait de la culture une « forme de vie » au sens de Wittgenstein.

Le dernier Wittgenstein, celui des *Investigations philosophiques* publiées de façon posthume en 1953, a radicalement modifié la notion de signification dans le domaine de la philosophie du langage. Il était probablement à la recherche d'une définition qui ne fasse pas appel à un vocabulaire psychologique se référant à des états mentaux difficiles à désigner ou à définir puisqu'ils appartiennent à la subjectivité de chacun. Ce qui ne signifie en aucune façon qu'ils n'existent pas et que nous ne savons pas de quoi il s'agit. Quand je dis que j'ai mal aux dents, vous savez parfaitement ce qu'il en est. Il reste que vous ne pouvez pas montrer mon mal de dents et que vous ne l'éprouvez pas. Pourtant la signification des mots est la même pour vous que pour moi. Le langage a de toute évidence un caractère public et, pourrait-on dire, objectif.

Wittgenstein insistait également sur le fait que le langage n'a pas seulement une fonction descriptive. Il peut servir par exemple, à exprimer des souhaits, des craintes, des ordres et bien d'autres choses qui n'ont rien à voir avec la description d'un état de fait. Un souhait ne décrit pas un état de fait et c'est même, en partie, ce qui en fait un souhait. Le langage a ainsi un caractère instrumental essentiel.

L'inspiration majeure de Wittgenstein a été de considérer que la signification objective d'un mot ou d'une expression verbale quelconque était dans ses règles d'usage. La signification du mot « casserole » réside dans le fait qu'il ne peut pas être utilisé dans n'importe quelle phrase.

Imaginons quelqu'un qui aurait des troubles de langage, par exemple à la suite d'un AVC, et confondrait le mot « casserole » et le mot « chemise ». S'il disait « *Je vais repasser ma casserole* », il est probable que beaucoup de personnes ne le comprendraient pas, sauf peut-être ses proches au courant de son accident. La chose est encore plus évidente des mots qui, dans le langage, ne correspondent pas à des objets (négation, conjonction etc.)

À cette notion de signification, Wittgenstein a associé la notion de « *language game* ». Un *language game* est associé à une activité particulière. Sa « grammaire », selon le vocabulaire de Wittgenstein est l'ensemble des règles qui le régissent, ces règles étant aussi bien

sémantiques que syntaxiques, Wittgenstein ne faisant pas la différence.

Un *language game* n'est pas seulement linguistique. Wittgenstein écrit dans les investigations philosophiques : « *J'appellerai aussi "language game" [Sprachspiel] l'ensemble constitué du langage et des activités [Tätigkeiten] avec lesquelles il est tissé [verwoben]* » (*Investigations philosophiques* § 7). On peut ainsi étendre la notion de *language game* à toute activité régie par des règles. On peut même l'étendre aux activités qui nous mettent en relation avec la nature, elle-même soumise, sinon à des règles, du moins à des régularités que nous tâchons de percevoir. Au demeurant, s'il n'y avait pas de régularités dans la nature, nous ne pourrions pas survivre. Nous n'existerions pas en effet dans un chaos généralisé. Constitue ainsi un *language game* toute activité qui est « *rule guided* ». On passe ainsi d'un langage lié à une activité à une activité liée à un langage, puis à une activité liée à des règles, enfin à une activité plus généralement liée à des régularités perçues.

Au-delà de cette notion Wittgenstein recourt à celle de « forme de vie » [*Lebensform, Form of life*]. Considérant peut-être qu'il s'agit d'une notion primitive qui ne se définit pas, il fait de l'expression un usage assez lâche. On peut cependant considérer que, dans l'acception qu'il retient, notre forme de vie est l'ensemble de nos activités gouvernées par des règles ou des régularités ou, plus précisément, l'ensemble des règles et des régularités gouvernant nos activités. La forme de vie est donc culturellement conditionnée (d'une époque à l'autre et d'une latitude à l'autre, les êtres humains ne résolvent pas leurs problèmes de la même manière) et elle est sans doute assimilable à la notion de culture au sens le plus large du terme. Wittgenstein n'exclut pas cependant une compréhension interculturelle. « *Ce qui est vrai ou faux, écrit-il, est ce que les êtres humains disent² et c'est dans leur langage que les êtres humains s'accordent. C'est un accord non pas sur les opinions mais sur la forme de vie* ». (*Investigations philosophiques*, §241). Ceci n'empêche pas qu'on puisse se comprendre d'une culture à l'autre, simplement parce que nous sommes tous des êtres humains : « *La*

conduite commune du genre humain est le système de référence par le moyen duquel nous interprétons un langage inconnu » (*Investigations philosophiques* § 206).

Reste à savoir quelles sont les limites de cette interprétation.

Dans son dernier écrit, *On Certainty*, Wittgenstein introduit enfin la notion de proposition-pivot [*Hinge Proposition, Angelsatz*]³.

G.E. Moore avait publié en 1925 un essai intitulé *A Defence of Common Sense*. Il y soutenait qu'il y a dans notre univers de pensée des propositions relevant du sens commun dont nous savons qu'elles sont vraies sans chercher à nous en assurer et que nous acceptons comme telles. Par exemple, « *la terre existait depuis de nombreuses années avant ma naissance* ». À cela, en 1951, Wittgenstein répond que nous ne connaissons pas la vérité de ces propositions ; nous y croyons sans que nous cherchions à les justifier. Ce n'est pas une affaire de savoir, c'est une affaire de croyance. Peu importe que ces croyances soient éventuellement transmises.

Pour préciser ce qu'est une proposition-pivot, je ne saurais mieux faire que de citer quelques lignes tirées du *A Wittgenstein Dictionary* de Hans-Johann Glock. « *Les propositions de Moore (i.e. les propositions-pivot) jouent un rôle particulier dans le système de nos propositions empiriques. Elles constituent l'échafaudage de nos pensées, les fondations de nos language games, les pivots [Hinges] sur lesquels tournent nos questions et nos doutes, notre représentation du monde [world-picture], l'arrière-plan hérité sur lequel nous distinguons entre le vrai et le faux.* » (*On Certainty* §§94-95, 136, 211, 308, 341-3, 401-3, 614, 655). *Les propositions-pivot sont empiriques dans la mesure où leur négation a un sens. Mais la possibilité de leur fausseté est restreinte par le fait que notre système entier de croyances dépend du fait que nous les acceptons* ».

Les propositions-pivot ne se démontrent pas. On les croit. Tout au plus on les confirme ou on les justifie par les conséquences que l'on en tire et dont on pense qu'elles viennent à leur support. Pour reprendre de manière approximative une image de Wittgenstein, ce ne sont pas les fondations qui supportent les murs, ce sont les

2 « Disent » et « langage » sont soulignés dans le texte. Le vrai et le faux sont dans cette acception les attributs d'un énoncé. Ils ont donc en partie un caractère linguistique. Ma casserole n'est pas fausse. C'est ce que je dis sur ma casserole qui est vrai ou faux. En ce qui le concerne, le langage est l'expression d'une forme de vie et sa compréhension présuppose donc un accord sur une forme de vie. C'est en ce sens que Wittgenstein écrit : « *Si un lion pouvait parler, nous ne pourrions pas le comprendre* » (*Investigations Philosophiques II* § 223)

3 *Hinge* et *Angel* signifient « Gond » en français. On a préféré le mot « pivot » qui est plus explicite.

murs qui supportent les fondations (*On Certainty* § 248).

Je donnerai un exemple de mon cru. S'il est contestable, je ne pense pas que cela portera atteinte à Wittgenstein... Un physicien expérimental est obligé de croire à l'existence de régularités dans la nature. Sans cette croyance, non démontrée mais heureusement confirmée, la physique expérimentale n'existerait pas. On peut même aller plus loin : un phénomène mis en évidence par une expérience non reproductible ou non reproduit par l'expérience n'existera tout simplement pas dans la physique expérimentale ou même sera considéré par certains physiciens comme n'existant pas du tout dans le monde. Il en va de même par exemple de la clôture de la physique : les phénomènes physiques s'expliquent par des phénomènes physiques.

On peut certes changer de propositions-pivot mais ce sera avec le risque d'un effondrement de son système de croyances qui laissera l'intéressé sans repères. Le changement risque d'être douloureux et, de toute façon, il ne s'opérera pas par le raisonnement. Le changement de propositions-pivot sera nécessairement une conversion. « *L'intéressé sera amené à regarder le monde d'une façon différente* ». (*On Certainty* § 248)

Ne nous méprenons pas. Le propos de Wittgenstein n'est pas du tout de nature anthropologique. Il concerne le savoir en général et sa structure. Il est fondamentalement épistémologique. Mais je pense, peut-être à tort, qu'on peut l'anthropologiser. Dans ce cas, les propositions-pivot cessent d'être essentiellement descriptive pour devenir aussi normatives (Tu ne tueras point).

Il ne paraît pas invraisemblable de considérer une culture comme une « forme de vie » comportant des propositions-pivot qui peuvent varier de culture à culture. Les religions reposent sans doute en large part sur des propositions de cette nature qui se croient mais ne se démontrent pas. Par exemple : Dieu existe, il a telles caractéristiques, il a tels rapports avec les êtres humains, il prescrit telles maximes de conduite. Dans une telle perspective, les propositions-pivot ne sont pas seulement descriptives. Elles sont aussi normatives.

Pour autant qu'on accepte leur existence, les formes de vie et les propositions-pivot descriptives ou normatives qui leur sont attachées jouent un rôle essentiel dans les rapports humains.

Lorsque je présidais l'une des chambres de la Cour des comptes qui avait la défense dans ses compétences, en cherchant quelques éléments pour me renseigner sur la défense américaine afin de vérifier ce qui était dit dans un rapport, j'étais tombé, en parcourant internet, sur des livrets donnés à des soldats américains au moment de leur incorporation. On y justifiait leur engagement par la fidélité au pays, au drapeau, à la constitution des États-Unis, à leur famille, toutes choses que l'on peut s'attendre à trouver dans de tels documents qui, pour être courantes, n'en sont pas moins primordiales. Cependant dans l'un de ces livrets on justifiait l'engagement du soldat par la défense de son *way of life*, c'est-à-dire de sa forme de vie au sens de Wittgenstein.

C'est dire que la défense d'une forme de vie peut être un motif de guerre. Peut-être même les guerres civiles ont-elles principalement ce motif. Assez paradoxalement, on peut risquer sa vie pour défendre sa forme de vie. Ce n'est sans doute pas un hasard si les guerres civiles les plus féroces ont été des guerres de religions, y compris des guerres de religions séculières comme le vingtième siècle nous l'a appris : toutes comportent une forme de vie ou même, plus encore, constituent une forme de vie.

On a l'habitude de considérer les religions comme des théories de l'au-delà. Rien n'est plus faux. Ce sont des théories du monde dans son ensemble, l'au-delà n'en constituant qu'une région. Ce sont peut-être même les seules théories générales du monde dont nous disposions. Toutes nos théories scientifiques sont partielles. De surcroît les religions sont des théories qui sont à la fois descriptives et normatives, qui nous disent non seulement comment le monde fonctionne mais aussi pourquoi il existe et comment nous devons nous y comporter. Les philosophiques antiques ressemblaient un peu à cela. L'épicurisme et le stoïcisme étaient assortis d'une physique que décrit Cicéron dans le *De Natura Deorum*, si mes souvenirs sont bons.

Les approches successives que nous avons décrites ne sont pas abstraites. Elles ont des conséquences pratiques.

Prenons le cas de la « déradicalisation » d'un terroriste dont vous estimeriez que l'engagement est d'origine culturelle. En caricaturant, si vous concevez la culture comme un ensemble de normes à faire respecter impérativement, vous aurez besoin de policiers, de juges et de prisons. Si vous pensez que la culture est un ensemble

de significations, vous aurez besoin d'éducateurs. Si vous pensez que c'est une forme de vie, vous aurez besoin de religieux (à cause des propositions-pivots). Si vous pensez que ce sont les trois à la fois, vous aurez besoin de tout le monde.

À ce stade, on peut, peut-être de façon téméraire, tenter une définition de la culture au sens anthropologique. On en formulera même deux, l'une mince, l'autre plus dense.

- La définition mince figure dans un ouvrage en anglais dont j'ai oublié les références. C'est une définition que l'auteur formulait en passant sans lui accorder d'importance : « *A local way of doing things* ». On pourrait ajouter « *thinking included* ». Je crois que cela s'applique à n'importe quel groupement humain, famille, club de boules ou nation.
- Une définition plus dense pourrait être la suivante : « *L'ensemble des références et des règles en fonction desquelles les individus d'un groupe donné orientent leur comportement et leur pensée (vie affective comprise) et définissent leur identité* ».

La première de ces définitions est plutôt behavioriste et positiviste ; la seconde est plus subjective.

C. TROIS PROBLÈMES ESSENTIELS POUR LA RÉOLUTION DES CONFLITS CULTURELS

Au-delà de la définition, la notion de culture suscite trois questions essentielles, me semble-t-il, dans la gestion des conflits culturels.

- Une culture forme-t-elle un bloc ?
- Les cultures peuvent-elles se comprendre ?
- Des cultures peuvent-elles être incompatibles ?

1) Une culture forme-t-elle un bloc ?

Willard Van Orman Quine représente avec Wittgenstein une figure incontournable de la philosophie analytique anglo-saxonne de la deuxième moitié du XX^e siècle, c'est-à-dire une figure au regard de laquelle on est obligé de se définir, même si l'on n'adhère pas à ses idées. Dans un article publié en 1951 intitulé *Les Deux*

dogmes de l'empirisme et qui a révolutionné la philosophie analytique, Quine soutient qu'il est impossible dans une théorie de distinguer les jugements analytiques des jugements synthétiques (empiriques).

En conséquence, le contenu empirique d'une théorie ne peut pas être isolé et le vérificationnisme qui a dominé la première partie du siècle et qui enseigne qu'une théorie descriptive acceptable se fonde en partie sur des jugements exclusivement empiriques, n'est pas viable. Ainsi les jugements, qui forment une théorie et qui sont liés par des rapports logiques ne relèvent pas de statuts épistémologiques différents au regard de l'expérience et Quine en conclut, selon ses mots, que « *La science se présente en corps [corporate body] au tribunal de l'expérience* ». C'est ce que l'on appelle un holisme épistémologique.

Cela ne signifie pas que les propositions scientifiques aient toutes la même importance. Dans l'ensemble de l'édifice certaines occupent une place plus « stratégique » que d'autres dans la mesure où elles commandent un plus grand nombre de théories partielles et sont en quelque sorte moins « périphériques » que les autres.

Si l'expérience vient démentir certaines conclusions théoriques, on corrigera d'abord les propositions périphériques (par exemple au prix d'hypothèses *ad hoc*) avant de remettre en cause les propositions plus fondamentales. Ceci n'est pas loin des propositions-pivot de Wittgenstein.

Quine assouplira sa position par la suite, non pas en revenant sur ses thèses concernant les jugements analytiques et les jugements synthétiques, mais en reconnaissant que la science (il s'agit de la physique) ne forme pas un corpus unifié. Autrement dit, la science se présente toujours en corps au tribunal de l'expérience mais seulement par morceaux.

Peut-on transposer au domaine de la culture le holisme épistémologique de Quine ? En d'autres termes, nos croyances et nos pratiques culturelles se présentent-elles en corps constitué au tribunal d'une autre culture ?

La réponse est négative.

Les cultures ne forment pas un bloc comme une théorie scientifique, une fois acceptées les propositions-pivot de la science dont elle relève et ses propres hypothèses. Les relations entre les différentes propositions d'une théorie scientifique sont des relations d'ordre logique fondées sur des relations d'implication souvent complexes,

Celles-ci ne se réduisent pas à l'implication matérielle de la logique standard. Elles peuvent mettre en jeu par exemple des raisonnements probabilitaires ou même reposer sur la construction d'objets théoriques insusceptibles d'observations directes mais qui peuvent rendre compte de résultats expérimentaux.

Une culture est un ensemble de croyances et de pratiques. Les rapports entre ces croyances et ces pratiques sont liés à la fois par des rapports logiques, sémantiques, symboliques, analogiques, pratiques, fonctionnels, d'habitude ou autres. D'un point de vue logique, ce sont plutôt des rapports de compatibilité ou d'incompatibilité que des rapports d'implication⁴. Ce sont aussi des rapports de signification. C'est la raison pour laquelle des comportements purement symboliques peuvent donner lieu à contestation. On peut en trouver des exemples dans l'Histoire. Lorsque l'on persécute les chrétiens à Rome pour ne pas se plier au culte civique, on poursuit une conduite symbolique qui fait douter les Romains de l'époque de la loyauté des citoyens chrétiens. Dans le cadre d'une culture, les conduites sont aussi importantes par ce qu'elles signifient pour les tenants de cette culture que par ce qu'elles sont.

C'est la distance par rapport aux propositions-pivot de la culture en cause, à un moment donné (car les choses peuvent changer) qui rend tel ou tel comportement plus ou moins répréhensible, le mot « distance » étant métaphorique.

Les propositions-pivot d'une culture forment ce que l'on pourrait appeler le noyau de cette culture. C'est l'ensemble des propositions non révisables d'un univers culturel sauf à voir cette culture changer ou perdre son identité pour celui qui en est le porteur.

Les croyances ou les conduites qui n'appartiennent pas au noyau d'une culture sont plus facilement révisables. Mais cette possibilité est sans doute variable selon les cultures et les moments. Les phénomènes de radicalisation s'accompagnent probablement d'une « solidification » de la culture concernée.

2) Les cultures peuvent-elles se comprendre ?

La réponse est oui.

Mais elles se comprendront (s'interpréteront) les unes par les autres dans leurs cadres respectifs sans que l'on puisse leur en faire grief.

Evans-Pritchard, anthropologue de renom, a publié en 1937 un livre remarquable et célèbre, *Sorcellerie, oracles et magie parmi les Azande*, peuplade du Soudan méridional. Il analyse de façon magistrale la place de la sorcellerie dans la société des Azande, le rôle qu'elle joue dans leur système de représentation, l'usage qui en est fait notamment dans les situations où les explications ordinaires ne suffisent pas. Anthropologue qui se situe dans une perspective Durkheimienne, il est d'inspiration très positiviste : les systèmes d'explication des Azande lui paraissent inférieurs aux siens.

Sa position a été critiquée par un excellent philosophe dans la lignée de Wittgenstein, Peter Winch. Dans un article intitulé *Comprendre les sociétés primitives* paru en 1964. Winch lui reproche de ne pas considérer la forme de vie des Azande comme ayant autant de sens que la sienne. Dans un passage assez amusant de l'article, il reprend mot pour mot un passage du livre qu'il met dans la bouche d'un Azande devenu anthropologue et s'exprimant sur Evans-Pritchard qui lui apparaît tout aussi irrationnel que lui-même à Evans-Pritchard. Winch n'a pas tort. Mais rien ne dit que hormis cette critique, les descriptions d'Evans-Pritchard lui apparaissent dépourvues de sens ou infondées. En tout cas, malgré sa sympathie pour les Azande, à ma connaissance, Winch ne s'est jamais converti à la magie. Il est resté prisonnier de sa propre culture.

Il en est ainsi du problème du voile aujourd'hui en France. Une jeune femme musulmane peut se voiler pour des raisons qui lui paraissent tout à fait fondées : il s'agit d'une prescription divine, il s'agit d'une manifestation de pudeur, c'est un moyen d'exprimer sa fidélité conjugale, etc. Une jeune femme non-musulmane pourra tout à fait comprendre les raisons de la jeune femme musulmane et saisir leur sens. Autrement dit, le comportement de son homologue ne lui apparaîtra pas incohérent. Mais elle pourra en même temps considérer qu'il s'agit d'une superstition, que cette pratique manifeste un statut inférieur de la femme ou qu'il s'agit d'une manifestation de revendication culturelle. La jeune femme non-musulmane aura compris la

⁴ Deux propositions sont contradictoires si elles ne peuvent être ni vraies ni fausses ensemble. Elles sont incompatibles ou contraires si elles ne peuvent pas être vraies ensemble. On démontre en logique standard que tous les foncteurs logiques sont réductibles à l'incompatibilité (barre de Sheffer).

démarche de la jeune femme musulmane, elle aura saisi son sens mais elle l'aura aussi interprétée dans les cadres de sa propre culture sans y adhérer. Elle aura compris son homologue comme Evans-Pritchard comprend les Azande. Comprendre signifie traduire dans les cadres de sa propre culture. Mais cela ne signifie pas croire, s'il s'agit d'une proposition descriptive, ou adhérer, voire adopter, s'il s'agit d'une proposition normative.

Il y a une différence entre comprendre une théorie et y croire. Il y a de même une différence entre comprendre une culture et y adhérer. On comprend toujours une culture dans le cadre de celle qui vous est propre.

Winch reproche en somme à Evans-Pritchard de ne pas vraiment saisir le sens pour les Azande de leurs pratiques ou de leurs croyances. Mais, encore une fois, lui-même ne propose pas de description de leur culture différente de celle de l'anthropologue qu'il critique. De même il ne s'adonne pas, même occasionnellement, à la magie des Azande. Il reste dans la même culture qu'Evans-Pritchard. On ne change pas de culture *ad nutum*. On peut faire des excursions ailleurs, s'intéresser au zen ou au yoga, faire des expéditions scientifiques, développer de savantes descriptions d'une culture étrangère, on emportera toujours ses propres références avec soi. On ne peut pas sortir de sa culture sans l'amender ou la perdre.

Cela éclaire d'un jour différent la notion de relativisme. Si le mot « relativisme » désigne simplement le fait de reconnaître l'existence d'autres cultures, nous sommes tous relativistes.

Mais on peut aussi être taxé de relativisme parce que l'on estime que toutes les cultures sont interchangeable et que nous pouvons passer de l'une à l'autre par un simple acte de volonté. Ce relativisme est une erreur. Au-delà de l'unité de la condition humaine, chaque culture résout à sa manière les problèmes qui se posent à elle. Une société de chasseurs-cueilleurs préférera peut-être une classification des animaux faisant une distinction entre ceux qui courent vite et ceux qui courent lentement. Elle leur sera plus utile que notre vieille distinction, aujourd'hui dépassée, entre vertébrés et invertébrés. Elle ne sera pas moins vraie. Mais malgré sa vérité, nous continuerons, si nous sommes un peu vieux jeu, à distinguer les vertébrés et les invertébrés.

Même si nous voulions être relativistes en ce

dernier sens, nous ne le pourrions pas. Cela ne signifie pas que nous soyons dépourvus de sympathie pour une autre culture ou que nous ne puissions pas faire des emprunts culturels. On sait que les différentes cultures s'influencent fortement les unes les autres. Mais quand elles s'influencent, elles évoluent et l'on change de *language game*.

Entre Evans-Pritchard et Winch d'un côté et les Azande de l'autre, il y a toute la différence entre point de vue externe et point de vue interne. Cette différence a été notamment développée par H.L.A. Hart dans un livre *The Concept of Law* (1961-2^e ed 1994), qui a exercé une considérable influence sur la philosophie du droit dans la deuxième moitié du XX^e siècle et constitue un des grands classiques du positivisme juridique. Le point de vue interne est celui des acteurs du système, comme le juge ou le justiciable. Le point de vue externe est celui de l'observateur, le professeur de droit comparé par exemple.

En réponse à Ronald Dworkin qui lui reprochait d'abandonner un point de vue moral et interprétatif dans sa théorie du droit, et notamment dans son analyse de l'activité juridictionnelle, Hart répondait (postscript de la deuxième édition) : « *J'ai expliqué assez longuement dans mon livre que les participants (au système) manifestent leur point de vue interne en acceptant le droit comme fournissant un guide de conduite et des normes de critique (critique des comportements qui s'éloignent des règles juridiques). Évidemment, un théoricien du droit descriptif ne partage pas, en tant que tel et de cette manière, l'acceptation de la loi par les participants, mais il peut et il doit décrire une telle acceptation, comme j'ai essayé de le faire dans ce livre. Il est vrai qu'à cette fin le théoricien descriptif doit comprendre [souligné dans le texte] ce que c'est que d'adopter le point de vue interne et, dans cette limite, il doit être capable de se mettre lui-même à la place du participant (insider) ; mais ce n'est pas partager ou adopter le point de vue interne du participant ou d'une manière quelconque abandonner sa position descriptive.* » On peut dire, dans cette perspective, que toute compréhension est une traduction.

Nous ne pouvons avoir qu'un point de vue externe sur une autre culture. Si cette culture est très éloignée de la nôtre, l'adopter suppose un changement de nos croyances fondamentales sur le monde, c'est-à-dire une conversion.

3) Des cultures peuvent-elles être incompatibles ?

La réponse est oui.

Les pratiques d'une autre culture peuvent vous paraître incompatibles avec la vôtre. L'incompatibilité peut d'ailleurs jouer seulement sur une partie de ces pratiques. Mais elle n'est pas à exclure.

C'est tout le problème de la tolérance et des accommodements raisonnables. Et dans leur forme extrême du communautarisme.

Faisons une expérience de pensée. Nous sommes particulièrement tolérants et prêts à accepter le maximum de pratiques dérogatoires de la part de communautés organisées ou pas. Supposons que surgisse une communauté d'anthropophages, qui, pour assurer leur salut éternel (préoccupation des plus admissibles dans son principe), ont pour habitude de manger leurs prochains ou certains d'entre eux. Nous pouvons faire une « modeste proposition » à la manière de Swift et adopter une solution communautariste : ils ont le droit de se manger entre eux ; ils n'ont pas le droit de manger les autres.

Je ne suis pas sûr que nous serions prêts à accepter cette solution communautariste assurément simple. Si une telle situation se présentait dans la réalité, il est fort probable qu'il y serait mis fin rapidement en recourant à l'arsenal pénal dont nous disposons. Ce qui suffirait à montrer son incompatibilité avec notre univers culturel.

Le raisonnement n'a pas besoin d'être poussé plus loin sauf peut-être pour savoir ce qui appartenant à une autre culture est incompatible avec la nôtre. La réponse paraît simple (peut-être exagérément) : c'est ce qui est le plus incompatible avec nos propositions-pivot.

Cela revient à dire que, pour chaque culture, il existe bien un noyau de croyances et de pratiques sur lesquelles le sujet de cette culture ne peut pas transiger sans mettre en question sa culture elle-même, en acceptant la modification et, le cas échéant, de façon radicale. Ce noyau est constitué des propositions-pivot de sa culture. C'est aux sociologues et aux anthropologues de déterminer ce noyau plus qu'aux économistes étrangers au sujet. L'explication purement économique des conflits culturels trouve très vite ses limites de même que les remèdes purement économiques à ces conflits.

Nous avons pris nos exemples dans les relations entre cultures allogènes parce que c'est sans

doute le plus évident et peut-être le plus « simple ». Mais le problème peut exister au sein d'une même culture entre ses subcultures. Ou encore d'une génération à l'autre. Souvenons-nous de Jacques Chirac pris au dépourvu dans une réunion de jeunes par une question sur le tri sélectif : « *Je ne les comprends pas* ».

Passons maintenant à la démocratie.

II. LA DÉMOCRATIE COMME FORME CULTURELLE

Lorsque j'ai réfléchi à la façon dont je présenterai ce sujet, j'ai d'abord pensé dresser une grande fresque des rapports de la culture et de la démocratie. Elle se serait articulée en deux parties : d'abord le procès de la démocratie par les gens cultivés, puis le désarroi culturel des gens ordinaires (vous et moi) et la démocratie.

J'aurais dans la première partie évoqué les critiques de la démocratie par les libéraux eux-mêmes. Puis la critique marxiste jusqu'aux états d'âme de l'exégèse post-gramscienne (Althusser par exemple). Puis la critique depuis le XIX^e siècle d'une modernité qui déshumanise la démocratie (Max Weber et la cage de fer de la rationalité). Puis la critique de la société de consommation et de la culture de masse qui abrutit le citoyen avec Adorno, l'école de Francfort peut être Walter Benjamin (si les masses n'apprécient pas Schoenberg, c'est la faute du capitalisme). J'aurais continué par le nihilisme postmoderne avec Foucault (la démocratie dissoute dans le pouvoir), Bourdieu (la démocratie au service des héritiers), la déconstruction (tout cela n'est qu'un discours sur un discours – Derrida, Lyotard). Et comme il faut être complet, j'aurais sûrement trouvé un endroit où caser Chantal Mouffe, Lacau et, pourquoi pas, Michéa : la démocratie agonique, la convergence des luttes, la critique du libéralisme et de la mondialisation oppressifs.

Ceci aurait ressemblé, en moins drôle, au livre de Julian Barnes, *Une histoire du monde en dix chapitres et demi*, dont je vous recommande la lecture, particulièrement les chapitres sur l'arche de Noé et le radeau de la Méduse.

J'ai préféré être plus modeste.

Je pense que la démocratie procède d'une vision du monde. Telle que nous l'entendons, elle a une histoire. Elle émerge au XVIII^e siècle et repose sur un modèle anthropologique. En autres,

- L'individualisme, qui n'est pas l'égoïsme, mais simplement le fait que ce sont les individus qui souffrent ou sont heureux et si des groupes sont heureux, c'est parce que leurs membres le sont plutôt.
- L'égalité en droits,
- La rationalité. Une vieille idée qui nous vient du fond des âges selon laquelle un consensus peut sortir d'une discussion dépassionnée et rationnellement menée bien que la notion de raison ne soit plus exactement celle de Platon ou d'Aristote,
- Le principe représentatif,
- La règle majoritaire, que nous avons considérablement raffinée,
- La citoyenneté conçue comme un ensemble de droits et de devoirs,
- La démocratie condition nécessaire du progrès quelle que soit la définition du progrès (le progrès de quoi ?)
- L'existence de droits, dont, contrairement aux hommes du XVIII^e siècle, nous ne sommes pas nécessairement sûrs qu'ils soient naturels, mais dont nous pensons qu'ils sont indispensables pour garantir une existence libre et décente.

Ces différents points, présentés dans le plus grand désordre et sans prétention à l'exhaustivité, n'épuisent pas le sujet. Je pense cependant que nous adhérons tous à ces principes avec des sens et des pondérations diverses, comme ces nuages de mots qui représentent l'état de l'opinion et qui sont en caractères plus ou moins grands et plus ou moins gras.

La plupart des idéaux démocratiques épousent en effet ces idées à des degrés variables. Ainsi même des critiques féroces de la « démocratie bourgeoise » n'imaginent pas dans une démocratie idéale l'absence de droit de vote, éventuellement une fois la Révolution faite sans droit de vote (vous me direz que tout est dans les modalités et vous n'aurez pas tort).

Certaines conceptions de la démocratie se passent pourtant d'idéaux de cette nature. On peut en donner deux exemples. Dans sa critique de la Déclaration des droits de l'homme française, Bentham considère que les droits naturels de la déclaration sont, selon une formule devenue célèbre, des « *non-sens sur des*

échasses » [*nonsense upon stilts*]. Non-sens, parce qu'à son avis, il n'y a pas de droits antérieurs à un gouvernement et qu'aucun droit n'est illimité et inconditionnel. Sur des échasses, parce qu'il s'agit d'une déclaration prétentieuse qui prétend s'appliquer à tous les peuples de la terre.

Schumpeter dans *Capitalisme, socialisme et démocratie* estime que la démocratie est un mode d'organisation du pouvoir politique comme un autre qui peut convenir à n'importe quel système économique, y compris le socialisme qui, dans son analyse, est l'appropriation collective des moyens de production. Mais sa position est probablement dictée par les besoins de sa thèse : le socialisme peut être aussi efficace économiquement et démocratiquement que le capitalisme voué à disparaître non pas pour des raisons économiques mais pour des raisons sociologiques (disparition de l'entrepreneur individuel, dissociation de l'activité entrepreneuriale et du capital, prise de pouvoir par les administrateurs et développement de la bureaucratie, impopularité du capitalisme dans l'opinion, rôle critique des intellectuels).

À ce propos, j'ai toujours trouvé étonnant l'enthousiasme du patronat pour Schumpeter. C'est comme si les Walkyries de Wagner applaudissaient l'incendie du Walhall.

À mon avis, l'ouvrage contient une contradiction.

Dans la partie sur le capitalisme qui est remarquable, Schumpeter expose brillamment l'idée que le capitalisme s'est développé parce qu'il ne suit pas la théorie de l'économie de marché : il a pu le faire parce qu'il existe des monopoles, des rentes, que les prix ne sont pas flexibles et qu'il possède une grande capacité d'innovation. Dans la partie sur le socialisme, il s'efforce de démontrer que celui-ci sera aussi efficace que le capitalisme mais en suivant les règles de la théorie économique. Il pourra même être accessoirement démocratique. Mais fermons la parenthèse.

Si l'on accepte l'idée que la démocratie repose sur une conception anthropologique, on est inévitablement amené à rejeter une conception de la démocratie de nature procédurale pour une conception que j'appellerai substantielle ou citoyenne. Une démocratie purement procédurale se désintéressera de la culture du citoyen. Une démocratie considérée comme résultant d'une vision du monde ne pourra pas la négliger.

A. UNE DÉMOCRATIE PUREMENT PROCÉDURALE N'EST PAS CONCEVABLE (L'EXEMPLE DE RAWLS)

Bien qu'une conception procédurale puisse apparaître comme irréaliste, il n'est pas rare de la voir adoptée concrètement. C'est bien après tout ce qui se passe quand on estime que la démocratie est instaurée dans un pays dès l'instant où on y a organisé des élections. Les États-Unis l'ont parfois pratiqué, avec toutefois moins de naïveté qu'il y paraît quand il s'agissait de se tirer d'une crise extérieure.

Il existe deux conceptions possibles d'une démocratie procédurale.

1) On peut envisager les procédures démocratiques comme un simple moyen d'agrèger dans une société pluraliste des préférences, qui peuvent être contraires et égoïstes, C'est ce que propose Madison dans un article célèbre des *Fédéralist Papers*. Il voit dans un système représentatif conçu de façon adéquate avec suffisamment de représentants d'un corps électoral suffisamment large le moyen de remédier au combat de ce qu'il appelle des « *factions, ensemble de citoyens unis et mus par quelque impulsion ou quelque intérêt commun contraire aux droits des autres citoyens ou aux intérêts permanents et communs [aggregate] de la communauté* ». La démocratie dans cette acception est un mécanisme sans idéal social destiné simplement à modérer l'affrontement des préférences. L'idéal social se dégage *a posteriori*.

Cette conception n'a pas échappé aux critiques des grands auteurs libéraux. Tocqueville et Stuart Mill n'ont pas manqué de souligner le risque de tyrannie de la majorité dans tout système démocratique. Stuart Mill voyait le moyen de prévenir ce risque dans l'éducation et une liberté d'expression sans limite. Mais recommander l'éducation revient à dire que la démocratie ne peut pas être une simple mécanique d'agrégation des préférences.

Une autre critique venue des rangs libéraux a été celle des *Welfare* économiques qui a mis en cause la rationalité elle-même des processus démocratiques. Arrow a montré logiquement que

l'agrégation des préférences d'agents rationnels⁵ ne pouvait pas donner lieu sans dictature à des préférences collectives elles-mêmes rationnelles. On ne doit pas cependant, à mon avis, trop s'inquiéter du théorème de Arrow, qu'un philosophe britannique aurait pu qualifier de *répugnante conclusion*⁶. On peut s'en sortir sur le plan théorique en assouplissant les contraintes imposées par Arrow à sa fonction de bien-être social⁷. Surtout, dans la réalité, le débat et la négociation conduisent souvent une minorité qui votera contre à accepter de façon sommaire, en fait, sinon en paroles, les décisions de la majorité, surtout si celle-ci a le sens du compromis. Mais ceci exige un langage commun et donc un univers culturel partagé.

2) Une autre façon de défendre une démocratie procédurale consiste à soutenir que de la procédure elle-même peut jaillir la lumière. C'est dans une certaine mesure le cas de Rawls qui est à l'origine de l'une des théories politiques les plus remarquables de la deuxième moitié du vingtième siècle, théorie incontournable, qu'on ne peut qu'admirer même si l'on n'y adhère pas complètement et qui constitue à n'en pas douter la théorie récente de la démocratie conceptuellement la plus élaborée.

Cette théorie [*Justice as Fairness*] que l'on décrira sommairement à partir de sa reformulation en 2001 (*Justice as Fairness, A Restatement*) est une théorie du contrat social. Cela ne signifie pas qu'il y ait eu un événement historique qui aurait été la conclusion du contrat, mais que le lien social est de nature contractuelle. Ce lien est composé de droits et de devoirs réciproques. La *fairness*, approximativement traduite en français par équité, caractérise un jeu social dont tous les participants acceptent les règles en toute rationalité. La *fairness* de Rawls est fondée sur la réciprocité.

Cette conception de la justice comme résultant d'un contrat social n'est pas sans conséquences pratiques. Contrairement à un partisan du droit naturel ou des droits de l'homme, pour un contractualiste le fait de ne pas s'acquitter de ses devoirs vous prive dans une certaine mesure de vos droits. Pour un partisan des droits naturels (un jusnaturaliste), au contraire, qui ne nie en aucune façon l'existence de devoirs, les droits et les devoirs sont disjoints. Dans une forme

⁵ Sont rationnelles des préférences individuelles réflexives, transitives et complètes.

⁶ Derek Parfit, *Reasons and Persons*, 1984.

⁷ Voir Amartya Sen, *Collective Choice and Social Welfare*, expanded edition, 2017.

extrême de jusnaturalisme, vous pourrez jouir de l'intégralité de vos droits sans accomplir aucun de vos devoirs. On a bien vu ces deux conceptions s'affronter il y a peu de temps en France sur la question de la nationalité.

Rawls présente sa théorie non pas comme une théorie de la démocratie mais comme une théorie de la justice. Son objectif est de dégager un principe général de justice applicable à une société démocratique, la démocratie étant une condition nécessaire d'une société juste (et non l'inverse). Quatre éléments conditionnent une société juste, éléments que je ne donnerai pas dans l'ordre où les énumère Rawls. Et j'y ajouterai un cinquième.

- Cette société est une société de citoyens libres et égaux (on n'entrera pas dans la définition que donne Rawls de la liberté et de l'égalité). Ils ont, en tant que personnes libres et égales, des valeurs personnelles auxquelles ils tiennent et une conception du bien. Les conceptions du bien sont individuelles. La société repose sur une conception de la justice qui régit la coopération sociale mais pas sur une conception du bien, la conception de la justice étant obtenue par des voies procédurales. Il est à noter que les citoyens d'une société démocratique idéale pour Rawls sont des individus non seulement rationnels mais aussi raisonnables, c'est-à-dire des personnes ne retenant en pratique de leurs conclusions rationnelles que celles qui sont susceptibles d'être acceptées par tous.
- Elle constitue un système de coopération équitable [*fair*]. Le mot *fair* se traduit mal en français, comme c'est l'habitude, par le mot « équitable », vocable qui recouvre souvent une notion de justice distributive imposée aux acteurs par une autorité tierce. En réalité, un jeu est *fair* si ses règles sont acceptées et appliquées par tous. La *fairness* repose sur la réciprocité et la traduction de *justice as fairness* serait plus exacte si l'on parlait de « justice comme réciprocité ». Ceci est en lien direct avec la notion de contrat social.
- La société démocratique idéale est une société « bien ordonnée » [*well-ordered society*]. Il s'agit d'une société soumise à un principe général de justice et non à ce que Rawls appelle une doctrine globale [*comprehensive doctrine*]. Une *comprehensive doctrine* peut-être une doctrine totalitaire quelle qu'en soit l'origine, religion transcendante ou séculière. Il n'est pas

interdit aux citoyens d'adhérer à de telles doctrines. Leur sens moral pourra même les y conduire. Toutefois, si l'on peut avoir la religion de son choix, elle ne s'applique pas en tant que telle à l'ensemble de la société.

- De fait, le principe de justice s'applique à ce que Rawls appelle la basic structure de la société, c'est-à-dire, en traduisant, l'ensemble des institutions et des règles essentiellement légales, auxquelles sont soumis tous les citoyens. Si l'on élaborait un principe de justice s'appliquant à tous les aspects de la vie et pas seulement à la structure de base, il s'agirait d'une « *comprehensive doctrine* » ne laissant plus de liberté aux citoyens. Il existe dans une société démocratique des modes de coopération à la discrétion des individus et qui ne sont pas soumis à un éventuel principe de justice. Par exemple on peut créer une association sans être obligé d'y inclure tous les candidats à l'adhésion, même si la société, et ici la structure de base, repose sur le traitement égal de tous.
- Enfin, dernier élément qui n'est pas compté parmi les caractéristiques de la société démocratique par Rawls car il dérive simplement d'un impératif pratique, le principe de justice résulte d'un compromis, d'un consensus par « recoupement » [*overlapping consensus*]. Dans une société pluraliste les individus, on l'a vu, peuvent adhérer à des *comprehensive doctrines* diverses. Toutefois, si l'on veut aboutir à une coopération réciproque, les individus devront nécessairement abandonner certains des principes dérivant de leurs doctrines. L'accord qui résultera de cet abandon constituera l'*overlapping consensus* nécessaire au fonctionnement d'une démocratie. Il sera le résultat d'un équilibre réflexif [*reflexive equilibrium*] atteint par une réflexion individuelle et collective.

À partir de ces éléments, qui constituent en quelque sorte une définition de la société démocratique, Rawls dégage une conception de la justice régie par deux principes :

- Un principe d'égalité : chaque personne a droit à un ensemble de libertés de base [*basic liberties*] compatible avec le même ensemble pour tous. Ces libertés de base sont la liberté de pensée et de conscience, les libertés politiques (entre autres vote et participation), la liberté d'association, les libertés liées à l'intégrité physique et psychologique, l'état de droit.

- Un principe qui définit et limite les inégalités tolérables, principe qui sacrifie au réalisme et qui se décompose en deux :
- Un principe d'égalité « opportunité » : les inégalités doivent être attachées à des fonctions ouvertes à tous sous des conditions équitables,
- Un principe de différence : les inégalités ne sont justifiées que si elles existent au bénéfice du moins défavorisé. Le singulier n'est pas indifférent. Il permet à Rawls de se démarquer de l'utilitarisme (le bonheur du plus grand nombre).
- La société est fondée sur un ensemble de libertés également partagées, l'égalité portant sur les perspectives de vie [*life prospects*].
- Elle n'est pas soumise à des doctrines totalitaires [*comprehensive doctrines*] et il est fait une distinction entre la sphère publique, vocable que Rawls n'emploie pas mais qui correspond largement à la *basic structure*, et la sphère privée. Comme on l'a indiqué seule la *basic structure* (institutions, lois et règlements pour simplifier), est soumise aux principes de justice. Dans la sphère privée, le citoyen est libre de choisir les formes de coopération qui lui paraissent les plus appropriées, évidemment dans la limite des institutions ainsi que des lois et règlements appartenant à une *basic structure* obéissant aux principes de justice.

Les décisions justes dans une société juste s'inspirent de ces deux principes ⁸. Cette vision est fondamentalement libérale :

- Elle est individualiste, ce qui ne veut pas dire égoïste. L'individu doit pouvoir décider autant qu'il est possible de sa vie en société et l'on ne traite pas les individus à la louche.
- La société démocratique est un système de coopération fondé sur la réciprocité et non pas un ordre imposé du dehors. La réciprocité joue en effet un rôle essentiel chez Rawls. Ainsi seuls ceux qui entrent dans la coopération sociale ont droit aux avantages de cette coopération selon des droits fixés par la loi [*entitlements*] dans le cadre de ce qu'il appelle la justice distributive [*distributive justice*]. En exprimant les choses de façon brutale, ceux qui refuseraient la coopération sociale n'auraient pas droit à ces avantages et ne pourraient pas les revendiquer dans le cadre d'une justice qu'il appelle allocative [*allocative justice*] et qui est défendue par les utilitaristes (Bentham, Sidgwick), justice qui ne tient compte que des préférences individuelles et donc des seuls besoins exprimés par les individus (*Restatement* § 14)⁹. De toute façon, dans une société idéale, tout le monde suit les règles de coopération puisqu'elles dérivent des règles de justice.

Rawls souligne que son libéralisme est un libéralisme politique [*political liberalism*]. Il entend par là qu'il n'est pas fondé sur des valeurs transcendantes. Il le distingue de ce qu'il appelle un libéralisme global [*comprehensive liberalism*] (*Restatement* § 47) qui est une idéologie intéressant tous les aspects de la société. Ce qui compte dans le libéralisme de Rawls ce sont les principes de justice et en particulier le premier d'entre eux qui porte sur les libertés de base. Il serait ainsi concevable qu'une société libérale rawlsienne soit protectionniste et rejette le libre-échange s'il porte atteinte à ces libertés (par des sociétés multinationales par exemple). De même, Rawls admet expressément une limitation de la richesse et des revenus individuels si leur concentration doit aboutir à des déséquilibres de pouvoir qui puissent les menacer.

La distinction est particulièrement intéressante aujourd'hui où le libéralisme politique et le libéralisme économique ne sont pas toujours distingués et où le procès du marché s'accompagne souvent d'un rejet en bloc du libéralisme au risque de jeter le bébé avec l'eau du bain.

⁸ Ces deux principes s'appliquent de façon permanente et constituent une sorte de « justice de fond » [*background justice*], selon l'expression de Rawls (*Restatement* § 15). Du même coup on peut en déduire que la « position originale » et le « voile d'ignorance » (voir infra) deviennent des expériences de pensée permanentes qui s'imposent aux responsables de la structure de base s'ils veulent agir conformément à la justice. Du même coup aussi, le modèle de société et de contrat social rawlsiens se passent d'une situation de référence comme l'état de nature, qu'il soit bon (Rousseau avec des nuances) ou mauvais (Hobbes). Comme le dit Rawls, dans son modèle, la société est permanente et n'a pas de commencement ou de fin : « *Society is an ongoing scheme of fair cooperation over time without any specified beginning or end relevant for political justice* ».

⁹ « *Citizens are seen as cooperating to produce the social resources on which their claims are made. In a well-ordered society, in which both the equal basic liberties (with their fair value) and fair equality of opportunity are secured, the distribution of income and wealth illustrates what we may call pure background procedural justice. The basic structure is arranged so that when everyone follows the public recognized rules of cooperation, and honors the claims the rules specify, the particular distributions of goods that result are acceptable as just (or at least as not unjust) whatever these distributions turn out to be. To elaborate: within the framework of background justice set up by the basic structure, individuals and associations may do as they wish insofar as the rules of institutions permit. Observe that particular distributions cannot be judge apart from the claims (entitlements) of individuals earned by their efforts within the fair system of cooperation (souligné par le rédacteur) from which those distributions result.* »

Mais si le libéralisme de Rawls, fondé sur les principes de justice, ne l'est pas sur des valeurs transcendantes, c'est que les principes de justice sont dégagés de façon purement procédurale. Nous rejoignons ainsi ce qui constitue le propos de ces développements.

Sans entrer dans les raffinements conceptuels de Rawls, le candidat au contrat social se présentera au guichet du contrat dans une « position originale » et sous un « voile d'ignorance » qui garantiront l'objectivité de son choix. Pour choisir les principes de justice, il devra faire abstraction de sa place dans la société, de sa race ou de son genre, de sa fortune, de sa conception du bien, des circonstances particulières du moment, de sa génération et de ses capacités (entre autres). Bref, de tout ce qui constitue ce que nous avons appelé plus haut son identité. Il devra de surcroît ignorer (voile d'ignorance), les conséquences personnelles de son choix.

Les citoyens libres et égaux placés dans cette situation choisiront les principes de justice seuls à même de garantir leur égalité et leur liberté ainsi que les valeurs qui sont les leurs en tant qu'êtres moraux, valeurs qu'ils ont pour un moment oubliées mais dont ils savent qu'elles ne sont nécessairement partagées par les autres.

On a dit que le citoyen de Rawls en agissant de la sorte suivait en fait une stratégie de *maximin*, stratégie de prudence en univers incertain et qui consiste à retenir parmi l'ensemble des solutions possibles celle dont le plus mauvais résultat est meilleur que les plus mauvais résultats des autres solutions (autrement dit la stratégie qui consiste à limiter les pertes), la situation du plus défavorisé étant le plus mauvais résultat de toutes les solutions. Rawls ne rejette pas cette interprétation dont il admet qu'elle peut aboutir au même résultat que sa propre démarche. Mais pour lui, elle ne constitue qu'un procédé heuristique commode [*useful heuristic device – Restatement § 23.3*], le choix des principes de justice ayant avant tout sa source dans les caractéristiques morales du sujet.

La lumière jaillit ainsi de la procédure.

L'irréalisme de cette vision n'a pas manqué d'être critiqué. Comme l'a souligné à juste titre Michael Sandel, le moi du sujet rawlsien dans la position originale et sous le voile d'ignorance est un moi vide [*unencumbered self*].

On peut même aller plus loin. Il y a une chose que le sujet rawlsien ne pourra pas ignorer, c'est le langage et par conséquent la vision du monde qui va avec (ne serait-ce que pour formuler ou lire les principes de justice). Ainsi non seulement la position originale exigera que le moi du sujet

rawlsien soit vide mais il devra de plus être illettré ou aphasique.

On peut encore pousser l'analyse. C'est un lieu commun dans la philosophie éthique anglosaxonne de distinguer le *right* du *good*, distinction que reprend Rawls. Est *right* un comportement conforme à des règles. Est *good* un comportement qui vise la réalisation d'un certain état du monde jugé préférable aux autres par le sujet moral. Ce monde peut d'ailleurs être tout à fait restreint et égoïste : tout dépend de la conception du bien que l'on a.

Rawls pour sa part se situe dans le cadre du *right*. La société rawlsienne ne repose sur aucune notion de « bien » *a priori*. Le « bien » est déterminé au niveau individuel et fait partie des valeurs personnelles du citoyen. Au niveau collectif il n'entre pas en jeu. Si l'on applique le principe d'égalité et le principe de différence, les procédures de la société rawlsienne permettront d'aboutir à l'*overlapping consensus* entre citoyens raisonnables, consensus nécessaire à la démocratie.

Mais on doit observer que, si l'on veut rester dans le cadre du *right* et ne pas en sortir, il faudra choisir les règles auxquelles on se conformera pour le déterminer. Et ces règles ne pourront être déterminées qu'en fonction d'autres règles qui devront elles-mêmes obéir à des règles. On s'engage ainsi dans une régression à l'infini. Comme le remarque Wittgenstein en matière épistémologique, il y a un moment où l'analyse doit s'arrêter. Elle s'arrêtera ici à un *good* quelconque qui justifiera le choix des règles primordiales.

Au demeurant Rawls lui-même pour fonder sa théorie met à la base de la recherche de la justice dans une société des *shared beliefs* qui ressemblent fortement aux propositions-pivot que l'on a évoquées plus haut. Ces *shared beliefs*, qui sont déterminées empiriquement, permettent de savoir à peu près de quoi l'on parle quand on parle de justice et de démocratie. La procédure finit ainsi par rencontrer ses limites.

B. UNE DÉMOCRATIE A NÉCESSAIREMENT UN CONTENU CULTUREL

Mais si une démocratie purement procédurale n'est pas concevable, quel doit être son contenu culturel ? Ne cherchons pas bien loin : c'est la liste de principes évoqués plus haut. Et si l'on suit l'esquisse de théorie que j'ai formulée dans la

première partie, il s'agit de propositions-pivot et on n'a pas à les justifier. Elles forment par définition la démocratie et c'est par leurs conséquences, par les murs que l'on peut édifier sur ces fondations (pour reprendre l'image de Wittgenstein évoquée tout à l'heure), que l'on peut mesurer leur validité. Ce n'est pas loin de la parole évangélique selon laquelle on reconnaît l'arbre à ses fruits.

Cela veut dire qu'il peut exister des principes incompatibles avec la démocratie. Une religion qui recommanderait le meurtre des apostats serait incompatible avec la liberté d'opinion. Une religion qui recommanderait de battre (modérément) les épouses indociles le serait avec le principe d'égalité. S'il leur était impossible de réviser certains de leurs principes, elles ne pourraient pas avoir leur place dans une démocratie malgré le principe de liberté religieuse. Rawls a parfaitement vu le problème de la compatibilité des doctrines globales [*comprehensive doctrines*].

Il est à noter que l'on ne peut pas empêcher l'adepte d'une religion de faire une interprétation littérale de ses textes sacrés. Les conséquences dépendront du contenu de ces textes. L'interprétation littérale ne pourra être rectifiée que par les docteurs de cette religion. Cette rectification ne pourra se fonder que sur deux procédés : soit des considérations logiques (l'éventuelle contradiction avec d'autres parties du texte sacré), soit une relativisation du texte (par exemple en recourant à des considérations historiques relatives aux circonstances qui ont entouré la fondation de cette religion), les circonstances présentes n'ayant pas d'importance pour l'interprète littéral ou étant l'objet même de son interprétation.

On peut tirer de cela trois conséquences.

- En premier lieu toutes les sociétés ne sont pas compatibles avec la démocratie. Toute société est associée à une culture. Dans le cas d'une société tribale par exemple, les allégeances locales à la tribu, au chef ou au clan pourraient mettre en péril l'exercice impersonnel de la citoyenneté ou même le rendre impossible. Comme on a pu le voir fréquemment, il ne suffit pas d'instaurer des élections dans un pays pour obtenir une démocratie.

- Deuxième conséquence : la neutralité de l'État démocratique a des limites. La tolérance ne peut pas être totale et il peut être amené à réprimer des pratiques incompatibles avec les principes généralement admis dans une organisation

politique de ce type. C'est d'ailleurs bien ce qui est fait. Le meurtre d'un apostat serait, dans notre société d'aujourd'hui, réprimé dans les mêmes conditions qu'un autre homicide et son inspiration religieuse ne compterait sans doute pas comme circonstance atténuante devant les tribunaux.

- Enfin une démocratie exige une certaine homogénéité culturelle. Rawls le reconnaissait lui-même : « *Aucune société ne peut inclure en elle-même tous les modes de vie. Nous pouvons déplorer l'espace limité, pour ainsi dire, des mondes sociaux, et du nôtre en particulier ; et nous pouvons regretter certains des effets inévitables de notre culture et de nos structures sociales. Comme l'a longtemps soutenu Isaiah Berlin (c'était l'un de ses thèmes fondamentaux), il n'y a pas de monde social qui n'exclue certains modes de vie qui réalisent de façon particulière certaines valeurs fondamentales... Mais ces exclusions inévitables ne doivent pas être prises pour des biais arbitraires ou pour de l'injustice* » (*Restatement* § 47.2).

On peut se trouver dans des situations telles que l'*overlapping consensus* souhaité par Rawls s'avère impossible. Il l'envisageait parfaitement comme une des limites de sa théorie : « *Étant donné les vues globales [comprehensive] existant dans la société, quel que soit leur contenu, il n'y a simplement aucune garantie que la justice comme équité [justice as fairness], ou n'importe quelle conception raisonnable d'un régime démocratique, puisse obtenir le support d'un overlapping consensus et ainsi favoriser la stabilité des institutions. Bien des doctrines sont simplement incompatibles avec les valeurs de la démocratie. De plus, le libéralisme politique ne dit pas que les valeurs articulées par une conception politique de la justice, bien qu'elles aient une signification fondamentale, l'emportent sur les valeurs transcendantes... – religieuses, philosophiques ou morales – avec lesquelles la conception politique puisse entrer en conflit* ».

Passons maintenant au cas français.

III. LES INCERTITUDES CULTURELLES FRANÇAISES. FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

Les Gilets jaunes ont dérouté les observateurs. Ils les ont même inquiétés. Les débats sur LCI au plus fort de la crise, c'est-à-dire à son début, témoignaient d'une sorte de grande peur des bien-pensants devant un mouvement dont on ne savait d'où il venait sauf très partiellement – le relèvement de la taxe sur les carburants – et de façon insuffisante pour l'expliquer.

Si le mouvement a des causes économiques dont certaines occasionnelles, il a sans doute aussi des raisons culturelles. Plusieurs centaines de milliers de Français, tacitement soutenus par plusieurs centaines de milliers d'autres, ont estimé nécessaire d'occuper les ronds-points du pays manifestant à l'évidence qu'ils ne faisaient plus confiance aux mécanismes démocratiques disponibles pour faire valoir leurs revendications.

Le livre de Jérôme Fourquet, *L'Archipel français*, remarquable et appelé à faire date dans l'analyse de la société française, analyse de façon pertinente les inquiétudes culturelles françaises. Il part du reste non pas d'une base économique mais d'une base anthropologique. L'une des parties du livre s'intitule même « Vers un basculement anthropologique ».

Dire que les inquiétudes des Français sont en partie culturelles, c'est dire qu'elles concernent les systèmes de référence qui leur servent de repères dans la vie. Sans être exhaustif, ces inquiétudes traduisent probablement :

- L'affaiblissement des convictions et des pratiques religieuses, y compris les religions séculières, c'est-à-dire la perte de sens du monde,
- L'affaiblissement des structures familiales,
- Le fractionnement territorial du pays et le sentiment de déréliction géographique,
- L'incertitude économique et l'impossibilité de se projeter dans l'avenir,
- Les angoisses mondiales, climatiques et autres,
- Le divorce entre gouvernants et gouvernés dans la sphère publique comme dans la sphère privée ou, pour parler en termes plus courants et plus généraux, le divorce entre l'élite et le peuple,

- L'affaiblissement des systèmes de transmission du savoir et des valeurs y compris les codes de civilité,
- La confrontation avec des cultures allogènes et la difficulté de l'intégration et la crainte de l'immigration,
- L'affaiblissement des systèmes politiques et administratifs et leur incapacité à répondre aux attentes et à fournir des solutions.

La France n'a pas le monopole de ces inquiétudes. On les retrouve à des degrés divers dans la plupart des pays européens et même des pays développés.

On me reprochera peut-être de ne pas distinguer entre ces différents éléments ce qui relève des causes et ce qui relève des conséquences. C'est volontaire : les causes peuvent être des conséquences et réciproquement. Nous sommes en terrain systémique.

Surtout dans la sensibilité collective et peut-être même dans la nôtre elles ne sont pas hiérarchisées. J'aurais pu faire des distinctions. Mais dans la réalité ces inquiétudes sont toutes ressenties en même temps.

Mais contrairement à cette énumération la situation n'est pas désespérée. Trois observations.

1) Si les Français sont démoralisés, ils ne sont pas sans morale. Ils restent de culture chrétienne et surtout catholique avec une morale très différente de la morale anglo-saxonne. Ce qui explique bien des choses.

La morale anglo-saxonne reste marquée par le protestantisme calviniste dont la version pure et dure se trouve dans l'Institution chrétienne. La chute a créé une fracture irrémédiable entre Dieu et les hommes. L'homme est un abîme d'iniquité. Aucune action n'est méritoire, ce qui ne signifie pas que l'homme soit dépourvu de liberté. On observe les commandements parce que ce sont des prescriptions divines et pour la plus grande gloire de Dieu sans avoir à s'interroger sur une quelconque pondération entre les buts et la conformité de l'action au commandement. Le calvinisme de Calvin est une orthopraxie un peu comme la morale islamique. Il se sentimentaliserait ultérieurement avec le piétisme, le méthodisme et toutes les variantes évangéliques venues par la suite. Kant est le sommet de l'orthopraxie protestante : « *Fais ce que dois, advienne que pourra* ».

La morale catholique est différente. C'est l'enseignement central du concile de Trente que

l'homme collabore à son salut. Il est largement responsable de son action, qu'il s'agisse de ses motifs, des sentiments qui l'accompagnent, des buts qu'il s'assigne, des contraintes qui pèsent sur lui et, bien entendu, du contenu de l'action elle-même. Ainsi, contrairement à la morale protestante, la morale catholique est largement conséquentialiste. (Mais pas seulement).

Il s'agit ici de la différence évoquée plus haut en matière d'éthique entre le *right* qui concerne la conformité à la règle et le *good* qui vise l'amélioration de l'état du monde.

On demandait un jour à un juge anglais s'il préférerait être jugé en France ou en Grande-Bretagne. « *Cela dépend*, aurait-il répondu. *Si je suis innocent, je préférerais être jugé en Angleterre. Si je suis coupable, je préférerais être jugé en France.* »

Le juge anglais s'assure que l'accusé a commis une infraction à la règle. Le juge français cherche à savoir s'il a des excuses... Et ce n'est peut-être pas plus mal.

2) Deuxième point, la France a été un grand pays industriel et agricole. Elle l'est toujours mais elle a été dépassée par d'autres qui venaient après elle.

Elle le doit en large part à ses dirigeants. Pour ce qui est de l'industrie, ils ont négligé sa rentabilité. Pour ce qui est de l'agriculture, ils ont accepté la modification de la politique agricole commune et le passage d'un soutien par les prix à un soutien par les revenus. Ils ont aussi admis le libre-échange dans le cadre des traités conclus par l'Union européenne en faisant valoir que les quantités concernées étaient trop faibles pour avoir une incidence (ce qui est avancé pour l'accord avec le Canada). Mais chacun sait qu'en matière alimentaire, les courbes d'offre et de demande sont particulièrement rigides par rapport aux prix. De faibles quantités supplémentaires peuvent entraîner un effondrement des revenus. C'est un des ponts aux ânes de l'économie.

Il y a cependant de beaux restes.

3) Enfin, troisième point, la France dispose d'un capital humain qui reste encore remarquable.

Je ne paraphraserai pas les analyses de Fourquet. Elles se suffisent à elles-mêmes et je n'en donnerais qu'une image affaiblie.

Il serait absurde d'imaginer une politique d'ensemble qui aurait pour objet de favoriser ou de promouvoir une culture au sens anthropologique du terme dans son ensemble.

D'abord une telle démarche aurait une connotation totalitaire. Par ailleurs une culture anthropologique est trop complexe et souvent inconsciente pour faire l'objet d'une politique. Enfin toutes nos actions qu'elles soient publiques ou privées, sont imprégnées de notre culture. Ainsi une politique du logement correspondra au moins en partie à notre idéal du logement. Il serait ridicule de vouloir faire une politique de la culture anthropologique à travers le logement. En tout état de cause la loi ne peut pas remplacer les mœurs, phrase qu'il serait peut-être utile d'écrire en lettres de bronze au fronton des parlements.

Moyennant quoi je ne dirai pas ce qu'il faut faire, mais ce qu'il faut éviter. C'est un peu les conseils aux domestiques de Swift, en moins amusant et avec moins de talent, cette fois à l'usage des responsables politiques. Il faudrait,

- Ne pas briser les références de proximité,
- Ne pas négliger les systèmes de transmissions des valeurs,
- Ne pas détruire les moyens et les canaux d'expression des citoyens,
- Ne pas s'accommoder de la « *sécession des élites* » comme dit Fourquet. Que se passerait-il quand 50 % de la population estime n'avoir rien de commun avec les autres ?

On ne traitera pas chacun de ces points de façon exhaustive. Cela reviendrait à faire chaque fois une théorie d'ensemble et il s'agit simplement, encore une fois, d'amorcer un débat.

A. NE PAS BRISER LES RÉFÉRENCES DE PROXIMITÉ

1) La démocratie et la citoyenneté

Parmi les références de proximité, la première que je citerai est celle de Nation. Je la considère comme une référence de proximité parce qu'elle définit largement l'identité de chacun. La quasi-totalité des Français se sent française.

Je me souviens d'une conversation avec un député socialiste de mes amis.

Il affichait un mépris un peu convenu à l'égard de l'idée de nation. Je me souviens de lui avoir dit « *Je ne comprends pas ces propos dans la bouche d'un homme de Gauche. La nation est le cadre de la démocratie : il n'y a pas de démocratie internationale. C'est aussi le cadre de la solidarité : il n'existe pas de sécurité*

sociale internationale, sinon cela se saurait ». De fait la nation est l'assurance du pauvre, comme la retraite est le capital du pauvre. Il ne faut pas y toucher sans précaution. D'ailleurs le sentiment national est très vivace dans la population, nous compris. Il suffit de voir l'enthousiasme des Français à l'occasion de nos victoires dans la Coupe du monde de football.

S'agissant de la démocratie et des relations interindividuelles qu'elle régit, il appartient, me semble-t-il, aux responsables politiques de rappeler constamment trois principes qui régissent la citoyenneté de plus en plus vécue comme un ensemble de droits sans devoirs :

- Les droits des uns sont toujours les devoirs des autres. C'est évident lorsqu'il s'agit de « droits à ». C'est le cas aussi des « droits de ». On a l'obligation de ne pas s'opposer à leur exercice et de les tolérer même lorsqu'ils vous indisposent. Mais on ne doit pas perdre de vue que les droits des uns créent toujours des obligations pour les autres qu'il s'agisse de la simple abstention (droit de) ou de l'obligation de fournir une prestation quelconque (droit à). À cet égard Rawls a raison d'insister sur la réciprocité dans le fonctionnement de la démocratie.
- Les minorités doivent être respectées, protégées et jouir du droit d'expression. Elles ne peuvent se substituer à la majorité. On n'a pas un droit à voir réaliser ses revendications simplement parce qu'on est une minorité.
- Enfin, en matière de droits et de devoirs, l'État n'est qu'une fiction quand on a recours à lui. On a prêté à tort à Louis XIV la formule « *L'État c'est moi* ». Les Français en ont déduit « *L'État c'est lui et pas moi* ». En réalité, « *L'État c'est les autres* ». Les revendications financières changeraient totalement de sens si au lieu de dire, l'État doit me subventionner, on disait le contribuable doit payer pour moi. C'est d'ailleurs la façon de s'exprimer des pays anglo-saxons.

2) La famille

La famille est la seconde des références de proximité que j'évoquerai. Fourquet rappelle comment le nombre des mariages diminue, celui des divorces augmente et comment 59 % des naissances se font hors mariage. Mais la famille ne cesse pas d'exister : Il suffit de voir les conflits sur la garde des enfants en cas de divorce.

Simplement la famille devient moins stable, malheureusement peut-être pour les enfants.

Les réformes dites sociétales portent en réalité toutes sur la famille même quand elles paraissent ne toucher qu'à l'individu. À propos de la PMA, l'Académie de Médecine fait bien de relever le caractère anthropologique du sujet. Nous sommes aujourd'hui du fait de la science et des techniques dans une situation où les relations affectives, le sexe, la procréation et la parentalité peuvent être séparés et même exercées par et entre des personnes différentes. Sans qu'il soit nécessaire de s'arrêter sur les problèmes juridiques qui en résultent, cela ne peut pas ne pas avoir d'incidence sur la forme de vie de chacun, au sens de Wittgenstein.

Les responsables politiques ont trop souvent tendance à traiter les réformes sociétales comme des diversions à l'égard d'autres débats politiques jugés plus importants. C'est une très profonde erreur.

3) Les autres références de proximité

Il faudrait évoquer d'autres références de proximité. Je pense aux problèmes spatiaux, aux questions d'inégalité qui sont ressenties par les gens sur le plan personnel, comme l'a montré le mouvement des Gilets jaunes, aux problèmes de mobilité sociale et de revenus qui font que les gens estiment que leurs enfants n'auront pas les conditions de vie qui auront été les leurs, aux questions de sécurité. Mais ces problèmes sont abondamment traités par ailleurs et bien mieux que je ne saurais le faire.

Je m'arrêterai sur la question de l'immigration et de l'intégration de populations de culture d'origine différente.

Je voudrais seulement faire une observation. La France aborde ces problèmes de façon très différente des pays anglo-saxons, ce qui ne signifie pas du tout que la pression migratoire soit moins ressentie dans ces pays que chez nous. Il ne faut pas avoir une vision londonienne de l'Angleterre. Mais les Britanniques ne comprennent pas la façon dont nous abordons la question du voile. Ils envisagent ces questions sous l'angle des accommodements raisonnables, considérés comme des sortes de droits dérogatoires accordés à des minorités en compensation de discriminations ou du simple fait qu'elles sont minoritaires et exposées à une éventuelle tyrannie de la majorité. Les accommodements raisonnables sont accordés

dans le cadre d'une législation d'ensemble, comme au Québec, aussi bien aux minorités religieuses qu'aux handicapés, aux femmes ou à d'autres catégories sociales.

En ce qui nous concerne nous abordons les questions d'intégration et de rapport avec les minorités religieuses sous l'angle de la neutralité du service public et de la laïcité. C'est-à-dire que nous les traitons, en fait, de façons religieuses : la laïcité est une question religieuse, comme l'est l'athéisme.

Cela est dû sans doute à notre histoire. La séparation de l'Église et de l'État est un problème permanent depuis 1789. Le conflit entre l'État et le catholicisme, car c'est bien de cela qu'il s'agit, a atteint depuis et notamment au XX^e siècle des degrés de violence en France qu'il n'avait pas connu en Angleterre depuis le XVIII^e siècle. La répression du catholicisme en Angleterre a été féroce à l'époque des Tudors et au XVII^e siècle. Les mouvements d'hostilité ont été aussi extrêmement vifs au XVIII^e siècle : il suffit de se souvenir des *Gordon Riots* en 1780. Ce n'est qu'en 1829 que les catholiques, pour répondre à la question irlandaise, pourront accéder au Parlement et aux emplois publics. Cambridge et Oxford resteront toutefois fermées aux catholiques jusque dans les années 1850 si bien que Lord Acton, l'historien catholique anglais de la fin du XIX^e siècle, professeur à Cambridge et grand ami de Gladstone, fera ses études à Munich. Mais la situation s'est pacifiée dans la deuxième moitié de XIX^e siècle.

Il n'en a pas été de même en France. Au cours du XIX^e siècle celle-ci s'est rechristianisée après les sanglantes répressions exercées à l'égard de l'Église au cours de la Révolution. À la fin des années 1870, elle comptait plus d'ecclésiastiques et de religieux qu'en 1789. Le conflit entre la République, opportuniste puis radicale, et l'Église a été d'une violence sous-estimée par l'histoire universitaire qui s'est peu intéressée à la question vue du côté catholique. Comme chacun sait, elle s'est déroulée en trois actes : l'élimination de l'Église de l'enseignement public de tous niveaux et accessoirement des services publics, notamment hospitaliers, dans les années 1880 à 1900 ; la loi sur les associations de 1901 qui, dans les faits, a abouti à l'interdiction des congrégations (30 000 religieux auraient alors quitté la France et beaucoup de religieux et religieuses ont été condamnés à la misère) ; la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905. Le patrimoine de l'Église lui a été pratiquement retiré et a donné lieu à des spéculations qui ont

obligé l'État à intervenir aux alentours de 1910. Il s'est en partie conservé par des astuces juridiques et l'intermédiation de personnes privées. Simultanément la vie politique s'est accompagnée de manifestations d'anticléricalisme acerbes, comme le montre l'Affaire des fiches qui témoigne d'une discrimination religieuse systématiquement mise en œuvre dans l'armée. Du côté catholique les réactions ont été aussi vives. Les divisions françaises sur l'Affaire Dreyfus le montrent. La perspective de la guerre de 1914 a obligé à un rapprochement qui s'est concrétisé, après la guerre, par des solutions juridiques. Mais ces événements sont restés vivaces dans la culture politique française, comme le montrent l'anticléricalisme des partis de gauche en France ou la permanence de la querelle scolaire.

Il serait ridicule d'approuver ou de condamner des façons de résoudre le problème de l'intégration différentes dans les deux pays. Il s'agit probablement de données de fait résultant de facteurs historiques. Peut-être les morales collectives dans les deux pays sont-elles différentes.

L'orthopraxie protestante s'accommode peut-être plus facilement de pratiques qui ne sont pas, à la lettre, contraires à la réglementation. Peut-être le conséquentialisme catholique est-il plus sensible aux conséquences sociales des conduites religieuses et à leur force symbolique et les Français réagissent plus vivement à des conduites symboliques qui leur paraissent contraires au noyau de leur culture. Ce sont des interprétations entre lesquelles il est impossible de trancher.

En tout état de cause, que ce soit dans les pays anglo-saxons ou dans les pays latins, si notre analyse des cultures n'est pas fautive, les responsables politiques ne peuvent transiger sur ce qui pourrait remettre en cause de façon fondamentale aux yeux de leurs concitoyens ce que nous avons appelé leur forme de vie, à moins d'en payer un prix politique très lourd. Encore faut-il qu'ils en soient conscients et qu'ils sachent ce que sont les propositions-pivot de leurs compatriotes, propositions qui sont aussi nécessairement les leurs.

B. NE PAS DÉGRADER LES DISPOSITIFS DE TRANSMISSION DES VALEURS

Le problème de l'école est bien évidemment central dans les processus culturels. Ce serait presque une lapalissade.

La façon dont depuis le début des années 1970, donc sur près de cinquante ans, se sont succédés les réformes d'organisation de l'éducation nationale et celles des programmes montre bien que l'on ne sait plus très bien ni quoi enseigner ni comment le faire.

Je ne ferai pas une histoire de ces réformes. D'autres seraient ici plus qualifiés que moi. Il serait intéressant de dégager les philosophies diverses qui ont pu les inspirer. Bien des perspectives se sont succédées jusqu'à l'idée que la principale fonction des élèves était de former les maîtres et celle des jeunes de former les adultes. Greta Thunberg est peut-être à cet égard la manifestation d'un phénomène universel.

Je voudrais relever deux points.

1) Le premier concerne les humanités.

Je ne voudrais pas que ceux qui parmi vous sont des scientifiques considèrent que je veux jeter une pierre dans leur jardin.

J'ai toujours été frappé lorsque je lisais qu'un terroriste islamique était un diplômé de l'enseignement supérieur, qu'il était la plupart du temps de formation scientifique ou technique, plus rarement de formation littéraire. À tort ou à raison, j'en ai déduit qu'être un spécialiste des équations différentielles exigeait une intégration culturelle moins grande que d'être un spécialiste de *Madame Bovary*.

Je crois que l'on ne peut pas sous-estimer l'importance des humanités dans la transmission des valeurs culturelles.

Les grands chefs-d'œuvre de la littérature sont à mon avis des modèles de l'action humaine. Ce sont des morceaux d'expérience qui renseignent un jeune sur la vie sans qu'il ait nécessairement à vivre cette expérience.

Quand un lycéen ou une lycéenne, s'ils ont un professeur de littérature enthousiaste, lisent Shakespeare, ils apprennent qu'un personnage excessivement ambitieux ou orgueilleux peut se faire assassiner par l'un de ses proches bien intentionnés (*Jules César*). Que l'on peut mourir d'amour, surtout si le hasard s'en mêle (*Romeo et Juliette*). Que l'on peut tuer son épouse par jalousie, surtout si l'on est conseillé par un

mauvais ami (*Othello*). Que *Tartuffe* n'est pas sans émules contemporains : « *L'amour qui nous attache aux beautés éternelles n'étouffe pas en nous l'amour des temporelles* ».

Les Fables de La Fontaine, qui ne s'apprennent plus, sont des morceaux de morale quotidienne dits avec un esprit et une ironie inégalés. Ce sont mêmes d'excellents morceaux d'économie politique. J'ai souvent rêvé d'un professeur d'économie dont chacun des cours serait le commentaire d'une de ces fables : *Le Laboureur et ses Enfants* pour les 35 heures ; *La Laitière et le Pot au lait* pour les coûts d'opportunité ; *Le Savetier et le Financier* pour les externalités.

Les lettres latines, que nous avons pratiquées la tête dans le Gaffiot en espérant que nous trouverions la phrase toute traduite, ne sont pas non plus négligeables.

Laborieusement traduites par des générations d'écoliers, elles leur transmettaient une morale civique qui a imprégné les populations éduquées pendant plusieurs siècles.

Cette morale était aussi une morale des vertus cardinales (la prudence, la justice, le courage et la tempérance) défendues par Cicéron dans le *De Officiis*. Il en ajoutait même une cinquième, la libéralité.

C'était enfin une morale du juste milieu, inspiratrice de modération et de fermeté dans l'adversité. En caricaturant, il ne fallait être excessif ni dans le vice ni dans la vertu.

Il ne s'agit pas de revenir à l'enseignement extensif du latin, même si l'on espère qu'il subsistera quelques amateurs. L'Église elle-même l'a largement oublié. On veut ici simplement souligner combien les humanités, sous quelque forme qu'elles soient, jouent un rôle décisif dans la transmission des valeurs au sein d'une société. On trouvera le meilleur éloge des humanités dans le texte remarquable d'Italo Calvino *Pourquoi lire les classiques*.

Les humanités ne se bornent pas à généraliser des expériences, transmettre des valeurs ou en constituer la source. Elles favorisent aussi les facultés d'expression et la perception des formes, qui relèvent des capacités cognitives.

2) Le deuxième point que je voudrais évoquer concerne ce qu'on a appelé « le roman national ». Il a été de bon ton de le dénigrer et de grands universitaires ne s'en sont pas privés espérant peut-être ainsi montrer à la fois leur indépendance d'esprit et leur inspiration scientifique. Le roman national appelle cependant deux observations.

Tout d'abord, il n'est pas inexact. Jeanne d'Arc a bien été brûlée en 1431 par les Anglais.

Ce qui le distingue, c'est qu'il est normatif. Il dépeint les situations types et les modèles qui font l'identité nationale et auxquels il est considéré comme normal que les citoyens se réfèrent. Proscrire le roman national, c'est laisser le citoyen sans référence passées dont il puisse s'inspirer. Sans doute, comme toute référence culturelle, le roman national se modifie, mais il ne faut pas négliger les repères qu'il propose.

Au demeurant, ce serait une erreur d'imaginer que l'histoire dite « sérieuse » n'est pas normative. Quand un historien universitaire indique que Napoléon n'aurait pas dû s'engager dans le blocus continental, il donne, sans peut-être s'en apercevoir, des conseils à Napoléon. Ces conseils sont inspirés par des principes pratiques variables. Par exemple, « *Il faut toujours agir de façon à ne pas courir au désastre* ». Ou bien « *La guerre est une bien mauvaise chose* ».

Tout cela pour souligner que, lorsqu'un ministre de l'Éducation nationale ajoute ou retranche des disciplines dans un cursus, il doit non seulement se préoccuper de leur contenu pratique immédiat ou de leur valeur cognitive mais aussi de leur contenu culturel.

C. NE PAS DÉTRUIRE LES CANAUX D'EXPRESSION DES CITOYENS

L'évolution des institutions politiques et administratives n'a guère, au cours des dernières décennies favorisé l'expression des citoyens. Il n'est pas étonnant qu'ils aient aujourd'hui l'impression d'être ni écoutés ni entendus.

Je ne serai pas très original. Le procès des canaux de communication interne de l'appareil politico-administratif n'est pas nouveau et le problème se pose à tous les niveaux.

1) S'agissant de l'Europe, je me souviens d'un article de Dahrendorf dans *Die Zeit* au cours des années 1990, si mes souvenirs sont bons, dans lequel il notait que dès qu'une question est traitée au niveau européen, elle échappe à un processus démocratique normal. Les choses ne se sont pas améliorées depuis cette époque

- Les compétences européennes sont pratiquement sans limites,
- La comitologie européenne est inextricable,

- Le fonctionnement de l'Union est lié à des marchandages qui ne peuvent pas être mis sur la place publique,
- Le Parlement européen n'assume sûrement pas les fonctions de transparence qu'il était censé remplir.

Nous sommes dans un dispositif institutionnel tel qu'on ne sait pas ce qui entre dans le système européen et on comprend à peine ce qui en sort, l'obscurité prévalant entre l'entrée et la sortie.

2) S'agissant de l'organisation territoriale, dont certains d'entre vous parleront plus savamment que moi, on peut considérer que la décentralisation, depuis sa mise en œuvre au début des années 1980, a plus obscurci la situation qu'elle ne l'a éclaircie :

- Le choix des compétences décentralisées a été largement improvisé. Je l'ai vécu personnellement pour la formation professionnelle lorsque je m'en occupais à la Cour des comptes,
- La répartition des compétences entre les différents échelons ne répond pas toujours à des critères clairs,
- Enfin, contrairement à ce que l'on imagine, sur le plan financier, la décentralisation à la française a désresponsabilisé les responsables locaux en se fondant sur une compensation financière intégrale des compétences décentralisées. La décentralisation se fait pratiquement sans coût sur le plan local et l'on comprend que les élus locaux y soient particulièrement favorables. En réalité toutes les analyses, notamment celles de la Cour des comptes, montrent qu'opérée au nom de l'efficacité, la décentralisation telle qu'elle a été conçue et mise en œuvre dans notre pays a été une opération coûteuse.

À cette décentralisation désordonnée se sont ajoutés deux éléments récents :

- L'intercommunalité a brouillé les cartes sur le plan des compétences communales et sur celui de la représentativité des élus car la composition des assemblées correspondantes n'est rien moins que claire et la désignation des élus obscure pour le citoyen. Elle a de surcroît affaibli la position des maires comme interlocuteurs immédiats de la population.
- Le redécoupage des régions avec l'idée de faire grand sur un modèle allemand mal compris et au mépris des solidarités locales connues et ressenties par la population

témoigne de l'apriorisme tempéré d'opportunisme de la réforme régionale. La constitution de l'Occitanie et la création du binôme Montpellier-Toulouse en sont l'illustration.

On ne peut pas manquer d'avoir le sentiment que la décentralisation s'est faite pour les élus et non pour les citoyens. Je me souviens d'avoir dit un jour à Philippe Séguin à propos de la première vague de décentralisation : « *La décentralisation c'est la révolte des grands élus* (je pensais à Gaston Defferre) ». Il m'avait répondu : « *Vous avez parfaitement raison* ».

3) Enfin, au niveau de l'État, je pense que la suppression du cumul des mandats n'a pas été favorable à la représentation du citoyen. On a souvent parlé, non sans raison, de parlementaires devenus hors sol. Cette suppression a en effet modifié radicalement la nature de la représentation nationale. Les III^e, IV^e et V^e République ont largement vécu sur la base de ce que l'on pourrait appeler une « centralisation tempérée par le cumul des mandats ». Je l'ai vue à l'œuvre en tant que fonctionnaire à la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Ce n'était sûrement pas le meilleur des systèmes mais il y avait une sorte d'échange et de marchandage entre les ministres et les parlementaires qui aboutissait en définitive à un certain équilibre des pouvoirs et à des choix qui n'étaient pas nécessairement incohérents. Ajoutons à cela que, pour les électeurs et les maires de sa circonscription, le député ou le sénateur, surtout s'il était élu local, apparaissait comme un intercesseur auprès du pouvoir parisien, intercesseur que l'on connaissait et qui était loin d'être sans influence et sans efficacité. Ajoutons que le cursus local avait un rôle formateur des élus nationaux.

Une diminution du nombre des députés dans cet environnement d'insuffisance de la représentation ne ferait qu'aggraver les problèmes.

Je crois que la revendication du référendum d'initiative citoyenne des Gilets jaunes exprime une crise certaine du système de représentation français.

Si j'avais à faire des propositions, je serais favorable au niveau central :

- Au rétablissement d'un certain cumul des mandats,
- À l'introduction d'une dose de proportionnelle à l'Assemblée nationale,
- À l'institution d'un Référendum citoyen dont il faudrait fixer les seuils de façon raisonnable.

D. NE PAS S'ACCOMMODER DE LA « SÉCESSION DES ÉLITES »

C'est le dernier point des « précautions culturelles » qui paraissent s'imposer. La sécession des élites est un thème qui n'est pas récent.

Christopher Lasch, universitaire américain, a publié de nombreux livres sur la question. Les plus significatifs sont probablement *La Culture du narcissisme* paru en 1979 et *La Révolte des élites* en 1995, un an après sa mort. Il n'y a pratiquement pas un mot à changer à ces ouvrages.

Jérôme Fourquet a admirablement analysé statistiquement cette sécession dans son livre en commençant par la métropolisation des cadres et en finissant par l'exil fiscal des hauts revenus.

Aussi bien les livres de Lasch que celui de Fourquet ne contiennent pas de propositions pour remédier à cette fracture. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas leur objet.

Pour ma part je ne trouve pas de réponse aisée à formuler.

Il faudrait convaincre nos élites que la démocratie ne peut pas fonctionner sans peuple. S'il s'agit d'une « proposition-pivot », ce n'est pas une conviction qu'il faut obtenir mais une conversion à opérer. Peut-être des événements historiques ou des changements de génération l'apporteront.

Je ferai cependant deux observations complémentaires.

La première est que nous devons avoir une vision de l'élite beaucoup plus large que celle qui est trop souvent la nôtre aujourd'hui. L'élite ne se limite pas à la haute administration publique ou privée. La véritable élite est celle du savoir, du savoir-faire, de l'expérience et des compétences démontrées.

Par ailleurs c'est un lieu commun que de dire que l'ascenseur social ne fonctionne plus. Sans doute dans les années cinquante et soixante, la croissance économique a facilité l'ascension sociale et le renouvellement des élites. Mais leur fermeture est un danger pour la démocratie. L'école a joué dans notre pays un rôle essentiel. Il est peut-être à redécouvrir au niveau le plus élémentaire.

Enfin peut-être faut-il se souvenir de la définition de l'égalité par Rawls. Celle-ci est avant tout celle des perspectives de vie [*life prospects*].

Faut-il une conclusion ? Peut-être la dernière partie de cet exposé peut-elle en tenir lieu.

Il sera peut-être plus utile de récapituler les principales étapes de l'interprétation proposée ici, en forme de « relevé de conclusions », genre qui n'est pas étranger à la plupart d'entre vous :

- La notion de culture qui a été retenue est large. Inspirée de la « forme de vie » de Wittgenstein, elle recouvre les représentations, références, croyances et règles de comportement communes aux membres d'un groupe donné, qu'il s'agisse d'une nation ou d'un club de boules. Elle régit l'identité des membres de ce groupe, leur appartenance à cet ensemble et leur mode de coopération.
- La culture en ce sens se reçoit, se transforme (sans qu'on y soit nécessairement pour grand-chose) et se transmet. S'agissant d'une société, il s'agit d'un ensemble colossal qui va des gestes de la vie quotidienne (la façon de se saluer par exemple) aux conceptions les plus complexes les plus abstraites et les plus élaborées en passant par une quantité innombrable d'artefacts généralement produits conformément aux règles et aux demandes du groupe. La dimension de la culture d'une société et le fait qu'elle soit partagée par un grand nombre d'individus font que, si elle change, ce ne peut être que relativement lentement et une société n'oublie jamais complètement les formes passées de sa culture.
- La culture d'une société a un caractère relativement systémique. Les propositions qui l'expriment, qu'elles soient formulées d'un point de vue interne ou d'un point de vue externe (cf. supra la distinction de Hart), sont liées par des relations variées, logiques, sémantiques, symboliques, analogiques, pratiques, fonctionnelles, d'habitude ou autres. Ces propositions sont descriptives ou normatives. C'est aux sociologues et aux anthropologues qu'il revient de les dégager et d'en analyser les rapports.
- Toutes les propositions d'une culture n'ont pas la même importance. Par analogie avec Wittgenstein, on peut distinguer des « propositions-pivot ». Ce sont les propositions auxquelles les membres du groupe ne peuvent pas renoncer sans avoir le sentiment de changer de forme de vie (on peut exposer sa vie pour défendre une forme de vie). D'un point de vue externe, les propositions-pivot contribuent à l'identification d'une culture. Ces propositions forment le « noyau » d'une culture à une époque donnée, qui peut d'ailleurs changer dans la longue durée ou à la suite de ca-

tastrophes culturelles (par exemple les civilisations amérindiennes après le choc de la colonisation).

- En conséquence une culture ne forme pas un bloc. Les propositions qui ne relèvent pas du noyau de la culture concernée peuvent changer plus facilement que celles qui lui appartiennent. C'est par excellence le domaine des accommodements raisonnables.
- La culture comme forme de vie d'une société comporte une vision du monde et des systèmes d'explication admis par cette société (cf. supra Evans-Pritchard, Winch et les Azande). Une culture percevra, analysera et ainsi comprendra une autre culture dans ses propres cadres de description et d'explication sans adopter les croyances de cette dernière qui seraient incompatibles avec ses propres propositions-pivot. À moins de réviser ces dernières, ce qui peut mettre en cause sa cohérence, son identité et engendrer une insécurité culturelle qui ne sera pas sans réactions.
- Deux cultures peuvent s'avérer incompatibles si leurs propositions-pivot le sont pour l'essentiel.
- La démocratie est une forme culturelle. Elle repose sur une conception particulière de l'homme et du citoyen.
- En conséquence, elle ne peut pas être simplement procédurale. Elle est nécessairement substantielle et repose sur des consensus dont la méconnaissance peut menacer son existence.
- Les responsables politiques ne peuvent ignorer cet aspect. On peut en trouver une illustration dans les incertitudes culturelles françaises qui font l'objet de la dernière partie de l'exposé et appellent une démarche de précaution.

Tout ceci se ramène peut-être à une idée simple : les hommes agissent dans le monde en fonction de l'idée qu'ils s'en font.

Comme l'écrivait Chesterton dans *Heretics* : « *Il y a des gens... – et je suis l'un d'entre eux – qui pensent que la chose la plus pratique et la plus importante concernant un homme est encore sa vision de l'univers. Nous pensons que pour une dame qui examine la candidature d'un locataire, il est important de connaître son revenu, mais plus important encore de connaître sa philosophie* ». ■

Jean-Pierre Gérard

À chaque crise sociale, type Gilet Jaune, il y a un refus de la culture commune, ou un refus des règles de la culture commune, non pas volontairement mais souvent par méconnaissance ou absence de transmission.

Entre la culture scientifique et la culture des humanités, il n'y a pas tant de différences. La culture scientifique est souvent plus humanisée qu'il n'y paraît. Tous les grands savants ont eu une conception humaine.

Frédéric Grasset

Et l'inverse n'est pas vrai. Notre société vit sur les valeurs qui sont transmises par les humanités. La place de la culture scientifique est aussi une vision du monde. Elle est beaucoup plus restreinte compte tenu de son inconscience intrinsèque. Il y a une espèce d'absence même de la culture scientifique dans les schémas globaux que la société développe.

Dans les pays anglo-saxons, la popular science, au sens noble de l'expression, a une place importante. Cette vulgarisation sert de base à la réflexion de la société sur elle-même. Cela n'est pas le cas en France. Dans le monde culturel français, dans ceux qui tiennent les cordons de la bourse, les scientifiques n'ont qu'une maigre part. Dans le cadre du débat sur le PMA, les biologistes sont écoutés, mais cela est rarissime par rapport au poids des humanités.

Jean-Claude Werrebrouk

Ce qui se passe dans la société n'est pas assez expliqué. Pourquoi les gilets jaunes ? Pourquoi la désocialisation ? Qu'est-ce qui fait que cette situation soit celle d'aujourd'hui ?

Henri Fouquereau

Un développement de l'égoïsme. Un recul de la solidarité entre les hommes et entre les générations. Il y a une complexité du monde. Le citoyen se perd dans les intercommunalités ou dans les institutions européennes. Lorsqu'il ne comprend pas, il rejette. C'est le problème. Pourquoi ? En raison de l'accumulation des lois les unes sur les autres.

Bernard Courtois

Comment cela se traduit-il ? En France, il y a deux élections qui comptent, l'élection présidentielle et l'élection du maire. Ce sont pour l'opinion publique des responsables identifiés. Ça devrait interpeller les élites politiques. Comment se fait-il qu'après plus d'un siècle le département est encore quelque chose d'assez mystérieux. Quel est le rôle d'un conseiller général, ou d'un conseiller régional ? Il y a le risque d'aller vers une chute terrible de la participation citoyenne. Les réponses à cela se trouvent dans le regroupement communal et dans la clarification des responsabilités.

Cet exposé est une ode à la culture classique qui devrait être remise au goût du jour en France. Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. Est-ce que ce n'est pas cela au fond qui interpelle ?

En ce qui concerne les élites, il faut qu'elles comprennent qu'elles doivent être mieux appréciées et mieux comprises par le peuple. Elles doivent surtout veiller à ce que son vocabulaire ne soit plus un vocabulaire d'expert, ou d'initié mais un vocabulaire compris du plus grand nombre. Cette fausse supériorité qu'elles peuvent avoir, c'est que pour être considéré comme une élite, il faut avoir un langage peut-être souvent trop ésotérique.

Enfin sur la décentralisation, il faut l'accompagner de la déconcentration. Sans cela, il ne sera pas possible de réussir ni l'une ni de mettre en évidence la responsabilité de ceux qui ont été élus par nos concitoyens.

Jean Hernandez

Il n'y a plus de discipline, au moins scolaire, qui véhicule des principes éthiques fondamentaux. Il y a une grande incertitude. L'enseignement de l'histoire ne véhicule plus une vision cohérente de la culture commune. Pourquoi ? Les intellectuels ont leur rôle à jouer et ils ont perdu aussi une part de la référence morale et éthique de façon générale.

Pour les Gilets Jaunes, les réactions des uns et des autres sont très frappantes. Il y a deux choses. Il y a un phénomène économique, la mondialisation et le problème de la classe moyenne. Il y a des gens qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Il y a des inégalités croissantes, qui sont d'autant plus ressenties que la croissance économique est beaucoup plus basse. Une chose importante que les hommes politiques comprennent très bien, c'est le niveau de croissance et la dispersion autour du niveau de croissance. Le taux moyen annuel de croissance n'est qu'une moyenne. Il est fondamental de le savoir.

Quand il y a 1 % de croissance, c'est une moyenne entre 2 et -1 %. La dispersion des taux de croissances sectoriels est une chose qui joue un rôle sur le plan politique absolument fondamental. Le mouvement des Gilets Jaunes est un phénomène qui

trouve ses racines dans la mondialisation, le ralentissement de la croissance, l'accroissement des inégalités et s'ajoute le sentiment qu'ils ne sont pas entendus.

Les commentaires sur le manque d'organisation des Gilets Jaunes ou leur absence de propositions sont étonnants. Mais ce n'est pas le sujet. Il y avait sur les ronds-points des gens qui étaient d'opinion très différentes, qui votaient de façon peut-être tout à faire différentes. Il y a des gens qui sont littéralement perdus, qui ne comprennent pas le système de représentation et des responsables politiques qui ne savent pas répondre. Cela tient à des systèmes d'organisation politico-administratif complexes, des mécanismes de cheminement de décisions invisibles, des financements croisés à l'opposé de la transparence démocratique.

Jean-Claude Werrebrouck

Finalement, c'est l'hégémonie de l'économie et le dépérissement du politique.

Jean Hernandez

Les aspects économiques, politiques, sociaux, etc., sont extrêmement mêlés. Les hommes politiques ne savent pas traiter les problèmes dans leur ensemble. Ils sont traités indépendamment les uns des autres alors qu'ils sont tous liés. Emmanuel Macron a des réflexes d'inspecteur des finances avec une note en deux parties, l'aspect politique et l'aspect social. Et cela ne marche pas.

Bernard Courtois

Il ne faut pas que les élites aient peur de défendre la connaissance. Il faut qu'ils se l'approprient. Il y a une fracture territoriale. C'est illustré par le fait suivant. Il y a 35 000 communes. La région Île-de-France a 3 000 communes et 35-38 % du potentiel fiscal. Il y a ensuite les métropoles qui en prennent 30 %.

De fait, il en reste peu pour les petites communes. Cela se traduit par le regroupement des élites locales dans les métropoles. Ainsi, il y a un vieillissement d'une partie des territoires qui s'accompagne de la crainte de ne plus comprendre le monde. C'est la fracture numérique. Et après-demain, de ne plus avoir les moyens de la subsistance en raison de la perte des potentiels économiques. Il y a le ressenti et peut-être la désespérance d'une partie des territoires.

Le corps préfectoral avait envoyé ce message au gouvernement. Lorsque le Rassemblement National perce dans des communes avec des scores étonnants, lorsque les directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture ont été dissoutes, le sentiment de mal devenir, cette impression d'être abandonné se comprend totalement.

2

L'idéologie dans la vie publique et la politique

par Roland Hureaux

L'importance du fait idéologique, dans notre société, s'est aggravée au cours des dernières années.

Ce concept a été élaboré par les théoriciens libéraux français, américains, et soviétiques, qui se sont penchés sur le communisme à partir de 1935-1940 et surtout dans les années 1960-1970.

Il faut mentionner le Russe Boris Souvarine, le Britannique George Orwell, et le Français Alain Besançon. Certains ne sont pas communistes, tels que Raymond Aron qui revêt une importance centrale, ou Jean Baechler qui a écrit *Qu'est-ce l'idéologie*, et enfin une figure incontournable, l'Allemande Hannah Arendt, maître en philosophie politique. Elle a donné des clés d'explication fondamentales sur les régimes totalitaires. D'autres auteurs ont pu s'exprimer, tels qu'Alexandre Soljenitsyne, Andreï Amalrik, Boukovski, Zinoviev et Charvaievitch...

Le communisme a été fondé sur l'idée que la suppression de la propriété privée allait libérer des énergies formidables, la bonté humaine et résoudre tous les problèmes de l'humanité. C'était une idée fautive. Le national-socialisme c'était l'idée que toute l'affaire de l'humanité se résumait à une affaire de race. Ceux qui disent que tout se résout à des problèmes de marché sont également des simplificateurs.

Ce sont des idées fausses parce qu'elles sont simplifiées. Mais, elles peuvent avoir un noyau de vérité. Quand Marx dit que l'histoire de la lutte des mondes c'est l'histoire de la lutte des classes il ne se trompe pas. Mais dire que tout se résume à cela est faux.

Dire que le marché est une donnée anthropologique entre l'offre et la demande est évident. Reconstruire le monde sur le principe du tout marché est une démarche idéologique (appliqué ces principes à tous les secteurs, tels que la santé ou l'armée).

C'est un projet messianique plus ou moins marqué. Il y a l'idée de progrès, d'utopie, de solution parfaite. Certains estiment que le marché sans frontières avec une monnaie unique est une utopie à réaliser. C'est un progrès de la société et l'idéologue se veut l'agent de ce progrès. Il y a l'idée d'un sens de l'Histoire. Il y a un progrès technique et scientifique, mais il est ailleurs avec par exemple les méthodes administratives managériales.

Les idéologues veulent reconstruire la société avec des principes qui sont ultras simplifiés. Ils parlent d'un mouvement irréversible et inéluctable pour lequel ils veulent agir en ce sens.

Sans l'appareil d'État moderne pour mettre en œuvre ces idées, les idéologues sont moins dangereux.

N'y a-t-il pas aujourd'hui une nouvelle forme d'idéologie ? Rémy Prud'homme a écrit un livre sur l'idéologie du réchauffement climatique où il analyse tout ce qui se passe à partir des critères d'Hannah Arendt, fondé non pas sur l'espérance d'un progrès, mais sur la crainte de l'apocalypse.

L'hypothèse défendue est la suivante :

- Les grandes idéologies ont reculé mais le fait idéologique n'a pas reculé et s'est répandu sous d'autres formes, dans le reste de l'univers

politique spécialement occidental avec par exemple le mondialisme fondé sur l'idée que tout ira mieux quand on aura supprimé l'État et les nations, l'ultra-libéralisme dont l'Union européenne dans sa forme actuelle est une déclinaison régionale. Aujourd'hui la totalité des journaux soutiennent le gouvernement, alors qu'en Russie le patron de presse de l'opposition tire à un million d'exemplaires. Tous les mois, des lois restrictives des libertés sont votées et promulguées.

- Il y a des politiques sectorielles, au sein de l'État français, qui suivent des démarches idéologiques, inspirées sur une génération par deux idées généralement fausses. Par exemple, les idées de Bourdieu à l'Éducation nationale continuent d'être appliquées au bout de 40 ans. Le ministère de l'Intérieur considère qu'une France à 350 communes sera mieux qu'une France à 35 000 communes.

- C'est ensuite une logique qui ne s'arrête jamais. Les ministères proposent d'aller plus loin dans la même voie, surtout lorsque les ministres n'ont aucune idée de ce qu'il faudrait faire. Cela se passe en amont, quand le parti présente un programme, il fait venir des fonctionnaires. Comme cette logique est unique, elle n'est pas perturbée par une autre qui viendrait la tempérer ou la contredire.

L'idéologie a généralement une prétention scientifique infondée. La théorie du genre n'est pas scientifique. Certains économistes disent que l'Euro c'est scientifique et qu'être contre, ce n'est pas scientifique.

Généralement, l'idéologie procède par unification ou fusion hostile à la pluralité. Il faut fusionner les communes et les nations. C'est le contraire de la genèse. Au début tout est séparé, la terre et la mer, la vie et la mort, la lumière et les ténèbres etc. Les idéologues, c'est le contraire, c'est la fusion progressive de toute ce qui est élément de variété et de diversité.

C'est posé comme un mouvement irréversible. C'est la raison pour laquelle les idéologues ne supportent pas tout ce qui peut donner le sentiment que ce mouvement ne l'est pas. L'énergie extraordinaire qui est dépensée pour faire échouer le Brexit en est un exemple. La réussite du Brexit est la contradiction du projet européiste. Cela prouve que c'est un mouvement de l'Histoire qui a vocation à s'étendre. Quand le traité de Maastricht a été voté, il se disait que c'était une mécanique, que le vote « non » ferait tout casser. Quand un syndicat de copropriété est formé, ce n'est pas parce qu'il y a une vente d'un appartement que le syndicat est cassé.

Ce qui s'est passé, depuis les années 1990, montre qu'un processus idéologique comme le communisme n'est pas irréversible, d'où cette haine de Poutine. Il est la contradiction vivante de la prospérité du libéralisme. Il n'y a pas pire ennemi pour un idéologue que quelqu'un qui est le témoignage vivant que le mouvement n'est pas irréversible. Cela veut dire réactionnaire à un sens. Quand Monsieur Xavier Niel était interrogé sur l'Euro, il a commencé à dire pour terroriser « *Vous êtes contre l'Euro, vous êtes réactionnaire* ». Cela n'a aucun sens sans croire à un sens de l'Histoire. Et si tel est le cas, encore faut-il que ce soit le bon, et pas le mauvais.

Une autre caractéristique de l'idéologie est l'universalisme. Ces idées générales qui doivent sauver l'Humanité, y compris le national-socialisme qui visait à faire un empire du monde dirigé par la meilleure race. Ce n'était pas un projet de restauration nationale. Quand il y a un projet idéologique, par derrière se cache un projet qui est universaliste. C'est la raison pour laquelle ils font la guerre. Quand Trump, qui disait « *Mon ambition c'est d'être président des États-Unis, vous, votre ambition c'est d'être président du monde* », a terminé deux guerres (la Syrie et l'Irak et il n'en a commencé aucune), Obama, dans une logique différente, en avait commencé quatre.

Les intérêts nationaux sont toujours ouverts aux compromis contrairement aux projets idéologiques.

Les expéditions dites conservatrices sont responsables des guerres au Moyen-Orient. C'est la politique du régime change visant à démocratiser ces pays. Il n'y a pas de fin, les idéologues veulent étendre leur système. C'est pour cela qu'à Bruxelles ils sont féroceusement attachés à l'entrée de la Turquie. Ce qui est bon pour l'Europe chrétienne est forcément bon pour la Turquie.

De même que le niveau des changes, l'Europe était prévue pour faire un bloc économique fondé sur la préférence agricole et le tarif extérieur commun. Comme c'est une entreprise idéologique, elle n'a pas pu résister à la quasi-suppression du tarif extérieur commun et à la quasi-suppression des protections agricoles. Pourquoi ? Parce que l'idéologie libre échangiste n'a rien à voir avec la protection commune et la mise en commun de moyens d'une économie régionale. Tout cela forme un système très rigide.

Tous ceux qui défendent une vision idéologique du monde peuvent faire des concessions. Lénine disait « *Un pas en arrière,*

deux pas en avant dès qu'ils ont le dos tourné ». Aujourd'hui, il y a une incapacité à l'adaptation de la part des idéologues. Ils n'accepteront jamais un référendum d'initiative citoyenne (RIC). Et lorsqu'il y a un pouvoir non idéologique, il n'y a pas besoin de RIC parce que les mécanismes de représentation vont fonctionner à nouveau et les messages vont passer facilement. Quand Gorbatchev va réformer l'URSS, personne ne dit qu'il faut un RIC pour tenir compte des désirs des citoyens soviétiques. Le jour où il y a du mouvement, cela s'est effondré, pour un pouvoir différent et une idéologie différente.

Ils proposent un avenir radieux avec des sacrifices entre-temps. Demain, ça ira mieux. C'est ce qui se passe avec l'Euro avec l'application de politiques de restriction.

Il en résulte quelque chose de plus grave : le manichéisme. S'ils se contentaient d'avoir une analyse différente avec des intérêts différents, alors la discussion serait possible. Mais dès lors qu'ils mettent en avant un projet messianique, un projet de progrès de l'Humanité, alors tous ceux qui ne sont pas d'accord sont des obstacles au progrès. Ils sont dans le mal. Ils sont alors dans le combat contre les adversaires au progrès. S'ils ne sont pas méchants, mais incultes, il faut leur expliquer. Fidel Castro faisait des discours de quinze heures.

Ce manichéisme se traduit par le refus du débat, et par l'impérialisme de ce qui est défini comme politiquement correct à une époque. Cette crispation est deux fois plus grande qu'au fond d'eux-mêmes ils sentent qu'ils ont tort. Ça les rend plus agressifs. Certains n'ont aucun doute. C'est la lutte du Bien contre le Mal. Cela exclut la décentralisation. Le projet de l'Europe fédérale est fou parce que dès lors qu'à 90 % le projet européen est idéologique, il est forcément centralisé. Ce qui est idéologique ne peut pas être fédéral.

L'idéologie précipite, au sens chimique du terme, en bureaucratie. Ce que les libéraux ne voient pas, une des causes systématiques de la hausse des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques, c'est que l'idéologie conduit à une augmentation de dépenses. Par exemple, la justice est complètement pénétrée par la théorie de l'excuse. Il faut donc plus de policiers. Avec des méthodes pédagogiques il faut un instituteur pour dix élèves.

Tous les États idéologiques sont des États bureaucratiques. Les logiques techniques des ministères portent en elle-même une idéologie. Il peut y avoir des grands fonctionnaires avec des administrations qui marchent bien, comme sous

la III^e République, la IV^e République et le début de la V^e République. Toute administration secrète son idéologie. Une administration qui a ses idées fixe les poursuites. Une administration technocratique fonctionne comme un système idéologique.

Mais tout n'est pas fataliste. Parfois ces idéologies sont contradictoires. Au ministère de la santé, il y a une culture qui vise à fonctionnariser les médecins. Et, sous les directives de Bruxelles, il faut transformer les pharmaciens en épiciers. Quand il y a des lignes, elles ne vont pas forcément dans le même sens.

Le grand ennemi des idéologues ce sont les grands centres anthropologiques. L'idée de droit naturel, c'est un ennemi de l'idéologie. Le règne du droit positif est le résultat de l'idéologie des facultés de Droit. Ils se méfient de la nature parce qu'ils veulent un homme nouveau. Certains voulaient supprimer le droit de propriété.

Les idéologues sont contre la culture et contre l'histoire. Cette idée de monde nouveau, d'homme nouveau qu'il faut construire suppose que ce qui avait été avant était mauvais. Marx disait qu'avant la révolution c'était la Préhistoire. Ce n'est qu'après que l'Histoire véritable commence. L'idée d'Europe supranational renvoie à ces nations qui se sont toujours fait la guerre, et là elle est disqualifiée à cause des guerres et des religions. Il y a une disqualification du passé.

La culture a un autre inconvénient. Elle développe le sens critique. Pour accepter l'idéologie, cela se fait d'autant plus facilement que les gens ont perdu le sens critique. À l'extrême, il y a la destruction de la langue. George Orwell a montré qu'il y avait toute une réforme du vocabulaire. La perte du sens du vrai et du faux. La Guerre c'est la Paix. L'Homme c'est la Femme et inversement.

Le fait que le projet soit messianique fait qu'il prime tout. Rien ne passera avant lui. Il est destructeur pour tout le reste et notamment la démocratie. Quand Junker dit qu'aucune élection ne saurait prévaloir sur les traités européens, c'est une démarche idéologique. Pourquoi vouloir la démocratie alors qu'on fait partie d'un groupe de gens ayant la vérité sur le destin de l'Humanité que les autres n'ont pas.

La déontologie est juge. Les juges deviennent idéologues, notamment ceux de la magistrature. Tout le monde a en tête le tableau du Mur des cons. Dans les médias, le journal *Le Monde* qui était avant un journal d'information est devenu idéologique et méprise la vérité.

Par exemple, sur le droit à l'avortement, quand a commencé le débat sur le Traité

constitutionnel européen, il était au Conseil Constitutionnel, donc astreint à l'obligation de réserve. À la sortie du Conseil, en disant l'enjeu est trop important, trop décisif, je mets aux orties mon obligation de réserve et il est rentré dans le débat. Sur ce sujet-là, elle était une idéologue.

Le terrorisme est très largement une idéologie. Le terrorisme contemporain est issu de la guerre révolutionnaire. Dans ses principes, tout est permis pour faire avancer la cause, d'où les crimes totalitaires. Aujourd'hui, cela peut être l'exclusion systématique des responsabilités de tous ceux qui ne sont pas d'accord, au plus grand mépris des règles.

Une question reste en suspens. Est-ce que la corruption ne s'est pas développée en partie à cause de l'idéologie ? Parce que l'idéologie justifie la transgression dans tous les domaines, ne fait-elle pas partie de ses conséquences ?

C'est destructeur du droit et notamment du droit international. Les expéditions en Irak, en Libye, et en Yougoslavie se sont toutes faites en violation du droit international. C'est la théorie de l'ingérence humanitaire, bousculant la charte des Nations Unies et ne respectant plus les textes internationaux.

L'idéologie détruit la politique. Au Parlement européen, il y a ceux qui sont populaires et les autres. Dans la moindre communauté de communes, tout se vote à l'unanimité. Il n'y a ni Droite ni Gauche.

La religion est une ennemie des idéologies. L'ultra libéralisme s'était marié avec le conservatisme sociétal. Il y a eu une mutation avec Clinton vers la philosophie libertaire, intrinsèquement anti-religieuse. La religion ordinaire pourrait être une concurrente.

Il y a aussi le refus de la transcendance dans un projet de l'Homme, pour l'Homme, pour construire une nouvelle humanité. Tout cela aboutit à la destruction des repères en créant un homme nouveau qui est atomisé, comme le dit Houellebecq, un système de particules élémentaires malléables à merci.

La destruction du tissu communal vise à la destruction des repères. Le Front National avait ses plus basses eaux dans les petites communes. Il avait un vote inversement proportionnel à la taille de la commune. La destruction des communes l'a fait monter de manière extraordinaire dans une partie de la France, qui est aujourd'hui son terrain d'élection.

Pourquoi supprimer les petites communes ? Pourquoi continuer avec l'Euro alors que tous les économistes ont démontré que

c'était destructeur pour l'économie européenne et surtout française.

Il y a une coupure. Les élites sont devenues idéologiques. Au XIX^e siècle, il y avait les pragmatiques, la bourgeoisie était vaguement libérale, elle s'accommodait du protectionnisme, d'un peu d'intervention de l'État, et elle modulait cela en fonction des circonstances. Aujourd'hui, ceux qui dirigent le monde occidental sont des idéologues. C'était les intellectuels russes en marge de la société. Aujourd'hui, l'idéologie a migré au centre de la société. C'est l'idéologie de Gauche et du Grand Capital international, notamment sur le plan sociétal. Comme elle est universaliste, elle a son principe qui est que si tout le monde se donnait la main, tout irait mieux. Mais, là, il y a le programme de la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes et au bénéfice des prolétaires de tous les pays. C'est une coupure avec un peuple resté en retrait de tout cela. Montesquieu disait qu'il y avait des gens qui n'étaient pas assez savants pour raisonner de travers. Cela s'applique encore.

Ceux qui touchent la matière, un paysan ou un ouvrier, sont moins vulnérables parce qu'il y a un contact direct avec la réalité que n'ont pas ceux qui sont dans le monde médiatisé. En tout cas, il y a une résistance populaire, dénoncée avec véhémence comme étant le populisme. Depuis trente ans le peuple n'est plus du côté du progrès. Il en est même l'ennemi.

Il y a des révoltes. L'ENA n'est pas critiquable en soi, mais avec le projet européen, une grande partie des énarques sont entrés dans cette mécanique idéologique.

Une grande question : le rapport entre les logiques idéologiques et les logiques d'intérêts. Les marxistes, ou ceux qui sont de formation marxiste, comme Alain Cotta, diraient que c'est de l'habillage des intérêts. Pas forcément. Il y a une folie idéologique au-delà des intérêts. Le jeu des intérêts et le jeu de l'idéologie sont totalement séparables mais ils coïncident au cas par cas dans tout ce qui se passe. La question mérite d'être posée.

L'idéologie est souvent contraire aux intérêts de ceux qui la promeuvent. C'est ce que dit Jiří Hájek : l'idéologie fonctionne selon la loi des effets contraire aux buts poursuivis. Dans tout domaine, lorsqu'il y a un but fixé, c'est l'effet contraire qui advient. Par exemple, pour ne pas défavoriser l'éducation des enfants en zone prioritaire, le niveau est baissé. École de masse, niveau de masse.

Le résultat est que les classes bourgeoises ont trouvé des voies parallèles. Ils

sortent du système. Lorsque l'intention est de diminuer les inégalités, c'est l'inverse qui se produit. Ce mécanisme se retrouve à tous les niveaux.

Dans l'économie soviétique, les seules choses qui marchaient étaient le lopin individuel qui avait été laissé aux kolkhoziens. Quant au secteur de la recherche spatiale et le militaire, le Parti communiste n'avait pas le droit d'y mettre les pieds.

Il donne l'impression que les gens quelconques sont très intelligents. Certains parlent de nihilisme. Cela va jusqu'à la préférence de l'autre. Il est plus facile de trouver une place de HLM en tant qu'Étranger qu'en tant que Français. Avant, ceux qui défendaient la patrie étaient félicités. Aujourd'hui, ceux qui font l'objet de l'anathème le plus haineux par ceux qui ont le pouvoir médiatique, sont ceux qui défendent la Cité et qui ont le souci de la Cité.

Pourquoi cette force de l'idéologie ? Le recul des religions et la recherche de substituts. Un deuxième facteur se trouve dans l'essor de la communication qui entraîne l'essor des concepts (Guy Debord, théoricien marxiste). C'est le prestige du modèle scientifique. Ils prétendent faire une politique scientifique. L'idée de faire une politique scientifique n'est pas nouvelle. La baisse de la culture générale. L'idéologie repose sur la simplicité. C'est fondamental.

L'idéologie renforce les pouvoirs partout. Les grands ensembles ont plus besoin d'idéologie que les petits. Il y a trois ou quatre idées simples qui sont imposées à tout le monde.

Quelques mots sur De Gaulle qui avait combattu le communisme, l'Europe supra nationale, et l'idée folle qu'il était possible d'intégrer les populations différentes (notamment en Algérie). Il parlait des chimères. Il fallait en avoir sans se laisser entraîner par elles.

Les idéologies sont le fédérateur des grands empires. Un État national est moins porté par les idéologies qu'un empire. Globalement, le modèle de politique sans idéologie est celui du général De Gaulle. C'est la raison pour laquelle il voulait s'appuyer sur le peuple. L'antidote c'est certainement en définitive le peuple et la démocratie. Les États-Unis et la Grande-Bretagne le montrent. ■

Jean-Pierre Gérard

Il manque la place qu'on donne à la vie de l'homme. Les idéologies dominantes ne tiennent aucun cas de la vie des hommes, et pourtant il y a toujours un problème moral à la base de l'idéologie.

Deuxième chose, sur les résultats dont on constate qu'ils sont souvent contraires aux objectifs poursuivis. Dans chaque action politique, et les hommes politiques n'en tiennent pas compte, il faut se méfier des effets de l'inertie, dont la maîtrise est parfois complexe. Un exemple : l'exemple même d'un système inertiel est une toupie qui tient verticalement sur son axe. Vous poussez sur le haut de l'axe dans la direction que vous voudriez obtenir. Par le mécanisme de l'inertie, contrairement à ce que l'on attend, l'axe de la toupie se déplace à 90° de la direction souhaitée. Vous pouvez vous obstiner à vouloir entraîner l'axe de la toupie dans la direction voulue (par exemple en la maintenant dans une fourche qui l'empêche d'aller à gauche et à droite). Alors vous réduirez la puissance de la rotation. En économie politique nous constatons les mêmes phénomènes. Le corps social a une très forte inertie (ce qui est la condition même de sa stabilité). Toute décision de nature à changer l'orientation du corps social devrait tenir compte de cette évidence. Ainsi pour faire quelque chose qui va transformer le corps social, il ne faut surtout pas faire une action qui aille directement dans le sens attendu, mais en faire une autre sûrement à 90° de ce qu'on aurait fait intuitivement.

Je donnerai un autre exemple dans le domaine de la réindustrialisation. On a souvent l'impression que les responsables politiques se comportent comme des jardiniers étranges qui tireraient sur la tige des fleurs pour les faire pousser plutôt que de mettre de l'engrais.

Est-il possible de réfléchir et de proposer quelque chose sur ces problèmes ?

Christian Després

Concernant l'URSS, on peut se demander si l'effondrement de son système au début des années 1990 est dû au fait que la Russie était alors communiste ou inversement au fait que le communiste était russe ! En effet, la situation était assez différente en Allemagne de l'Est où le régime communiste remportait un certain succès. Et si l'on s'intéresse à la Chine, on est poussé à la modestie. Dans cet immense pays, une certaine forme de dictature semble inéluctable.

Henri Conze

Selon un haut responsable chinois, un pays comme la Chine, étant donné sa population, son étendue, le nombre de minorités extraordinaires, entre ce qui se passe dans le nord et le sud, ne peut pas ne

pas avoir de dictature à sa tête. Si le Parti Communiste s'effondre, la Chine reviendra où elle était. Le problème de la Chine est différent de celui de la Russie. Il est compréhensible que le peuple chinois accepte une forme de totalitarisme, de dictature dans la mesure où son progrès est extraordinaire.

Frédéric Grasset

La première chose dont les Chinois parlent avant tout chose est la masse démographique. C'est un leitmotiv qui sort. Ils en déduisent des conséquences opérationnelles et organisationnelles qui font que l'Occident comprend qu'il n'est pas possible de diriger un pays comme la Chine comme la Grande-Bretagne. Il y a une prise en compte de la réalité et une sorte d'autojustification politique liée à la prise en compte de cette réalité. Il y a une déclinaison, un système de gouvernement totalement dictatorial. C'est un régime qui opère selon un mode spécifique qui a consisté, au moment des lancements des réformes, à déconnecter complètement le système politique de la gestion de l'économie.

Il y a quelque chose de profond dans la mentalité chinoise qui est présent dans le langage de la direction chinoise. Dans la hiérarchie, les gens sont libres de leurs propos.

Pour ces gens-là, la deuxième chose fondamentale après la démographie, c'est le rapport permanent à l'Histoire chinoise, à la tradition chinoise, aux erreurs qui ont accablé la Chine pendant deux siècles. C'est une description historique sans aucune coupure. L'Homme n'est pas nouveau, il est inscrit dans un territoire, une civilisation, dont le cours a été peut-être parfois interrompu mais dont les composantes fondamentales sont toujours présentes. Cela est frappant sur la problématique de l'équilibre de la Chine. Les Chinois disaient toujours que le problème de la Chine est l'équilibre permanent entre le centre et la périphérie. Elle s'est toujours développée par la périphérie et stabilisée par le centre.

La deuxième chose est que tout système a tendance à dégénérer. Et alors, le problème de la corruption va se poser. Un responsable chinois de haut niveau, à un moment ou un autre, utilisera le mot corruption dans son langage. Quand la presse en parle, cela signifie qu'il y aura une purge. Le système va s'autoréguler.

Christian Després

La démocratie, vu d'Europe occidentale, nous apparaît comme un paradigme. Mais est-il universel ? Les Chinois revendiquent-ils la démocratie ? Dans le cas de l'Égypte que je connais mieux, les attentes de la population sont plus terre à terre : les gens veulent être bien soignés, que leurs enfants bénéficient d'une bonne éducation, que leurs conditions de vie s'améliorent. En France, les trois derniers présidents ont été élus au travers l'expression de scrutins démocratiquement organisés. Cela n'empêche pas qu'ils ont été – où sont - l'objet d'un fort rejet populaire qui interroge sur le sens de la démocratie.

Frédéric Grasset

Sur la Chine, il y a un ferment démocratique important qui date de loin. Il est masqué par le système qui gère ses intérêts.

Roland Hureauux

Contre la folie idéologique, il n'y a pas d'autre solution que la *vox populi*.

Bernard Courtois

Est-ce que tout est mauvais dans les idéologies ? N'existe-t-il pas une possibilité d'aboutir à la création d'une idée de Nation ? Sont-elles hostiles à la création d'une unité ?

Roland Hureauux

Quand il y a eu une grande vague néolibérale, Régis Debray disait dans *La critique de la raison politique* que tout État est idéologique. Au sens strict du terme, partant d'un vice de raisonnement, oui, l'idéologie est négative. Mais dans un sens plus large, c'est-à-dire un système d'idées destiné à entraîner un peuple avec une vocation plus ou moins unitaire et unanime, dès lors que les idées de départ ne sont pas trop folles, non.

Bernard Courtois

Ce qui était étonnant en Allemagne, c'est de constater que les Bavarois ont une idée totalement négative de Bismarck. Pourtant Bismarck est à l'origine d'une certaine unité qui a créé l'Empire allemand. L'idéologie peut être un moyen de confisquer le pouvoir et par la même occasion la démocratie.

Jean Hernandez

Est-ce que la démocratie est faite pour tout le monde ?

Jean-Claude Werrebrouck

L'idée de mondialisation et de ses effets ravageurs sur les cultures et les territoires est une question fondamentale. Pour s'attaquer à un problème, il faut s'attaquer à la cause des causes. Et la porte d'entrée est l'idéologie mondialiste. C'est toute la question du vivre ensemble à l'échelle planétaire. Il faut restaurer finalement le vivre ensemble.

Bernard Courtois

Cela revient à Dublet. La mondialisation conduit au retour au local, « *Je suis ailleurs dans le monde et je reviens chez moi* ».

Jean-Claude Werrebrouck

Dans la France occupée en 1940, la question de l'alimentation trouvait sa solution dans l'autosubsistance. Aujourd'hui, les animaux d'élevages sont nourris avec des marchandises venues du Brésil. Avec le régime que la France avait sous l'Occupation, aujourd'hui ils mourraient et les hommes avec. La résidence, la capacité de survie s'est beaucoup affaiblie. C'est la survie de l'Humanité. Ce sont des questions fondamentales.

Gérard Lafay

La menace de la démocratie se trouve aussi dans le développement de la jurisprudence.

Dans beaucoup de domaines, ce sont les tribunaux et les juges qui décident. Macron disait qu'il voulait changer de politique migratoire mais en réalité il ne pourra pas parce que le Conseil d'État ou les tribunaux européens disent non. C'est un gouvernement des juges.

Jean Hernandez

J'ai été ahuri par la radicalisation des universités aux États-Unis.

C'est l'École de Francfort dans un développement extraordinaire. Ce sont des gens qui font le procès de la mondialisation et en même temps ils sont mondialistes. C'est un marxisme sans classe sociale. C'est très confus. Il faudrait arriver à démêler les thèmes principaux de cette radicalisation. Pourquoi les jeunes étudiants américains se radicalisent-ils à ce point ? Ils sortent d'une grande période de la philosophie analytique anglo-saxonne où les problèmes politiques sont peu traités au profit de la logique. Ce serait les limites de la spéculation logique et intellectuelle. Il faut donner une espèce de sémantique à la réflexion universitaire et que la mort des grands auteurs marque une nouvelle phase. On tombe dans un radicalisme politique.

Jean-Pierre Gérard

La problématique de la révolution les proximités s'organisent différemment.

Aujourd'hui ce sont des proximités qui peuvent s'organiser autour de sujets et non sur les proximités géographiques. Internet permet des rapprochements de cette nature. Et les hommes travaillent donc différemment.

Jean Hernandez

Prenez les théoriciens de la démocratie, une théocratie. Il suffit d'entrer dans une organisation de débats politiques et il en sortira de toutes les oppositions, la solution idéale. C'est une espèce d'utopie mais en même temps de résignation à la violence. Une démission.

3

Questions internationales 2020

par Frédéric Grasset

L'année 2019 a été, au fond, très auto-centrée avec une crise sociale, celle des Gilets Jaunes, qui a parfaitement illustré les cassures françaises. La France des ronds-points a balayé commentaires et pronostics convenus. L'entre-soi parisien a été mis à mal. En regard, le destin européen n'a pas passionné les foules. Les élections européennes sur fond de Brexit, de confrontations sur l'immigration, et d'importantes divergences franco-allemandes n'ont été qu'une parenthèse sans intérêt majeur pour l'opinion publique, mais non sans importance pour l'avenir français. La percée des Verts en est un des éléments nouveaux pour les équilibres politiques à l'échelle de l'Europe. En Allemagne la coalition encore dirigée par Angela Merkel vient d'en tirer les conclusions en présentant un plan substantiel d'investissements dits écologiques (100 milliards d'euros). La relance allemande tant souhaitée par les partenaires européens prend une direction totalement inattendue !

Fin de l'été cependant, un peu d'oxygène international avec la rencontre Poutine à Brégançon précédant le G7. On retiendra de Brégançon la reprise à haut niveau avec les Russes accompagnée de gestes symboliques, notamment la célébration du 8 mai 2020 à Moscou. On retiendra de Biarritz, outre la grogne des commerçants compensée par la satisfaction des hôteliers, un remake de David et Goliath (Macron /Trump), un impromptu iranien plutôt réussi, et un affrontement à distance entre le Brésil et la France sur fond d'Amazonie en feu. Curieusement L'Asie du Sud-Est dont la forêt pluviale brûlait au même moment - et elle brûle à

vaste échelle pour les mêmes raisons depuis des décennies - a échappé à l'opprobre du G7. Biarritz a également entériné le retour de la taxation des GAFA dans l'ordre multilatéral avec de longues négociations en perspective. Qui gagnera la prochaine manche contre les GAFA : Les régulateurs de la concurrence ou les taxateurs ? Dans les deux cas, tout en lâchant un peu de lest pour le principe, les États-Unis ont repris la main. C'est eux qui donneront le *la* quel que soit le terrain choisi. Entre-temps, Google a accepté une transaction avec l'État français. C'est un accord ponctuel qui solde un contentieux. Il n'établit pas un régime de croisière.

La question qui se pose maintenant est bien de savoir si le G7 a renforcé une certaine conception de la mondialisation, de la société internationale, en apportant une image relativement apaisée et consensuelle de ses principaux acteurs.

La réponse est d'autant plus difficile que l'ébauche de traitement de quelques dossiers urgents n'en a pas pour autant dégagé un mode de règlement efficace. Un décalage profond subsiste entre les attentes des opinions et les résultats tangibles. Il n'est pas propre à la formule du G7 ! Ce décalage a toujours existé s'agissant de la politique étrangère considérée comme un exercice à part sans influence sur la vie quotidienne. Il a tendance à s'atténuer sur les affaires européennes car on a fini par comprendre sans en tirer toutes les conséquences que ce qui se décidait à Bruxelles / Francfort avait un impact direct sur le niveau de vie des Français.

Mais ce décalage reste encore profond sur toutes les crises que le temps présent nous réserve. J'ajoute que le festival permanent de Trump fausse complètement la perspective.

Depuis son arrivée à la Maison Blanche, Trump s'est installé sur le devant de la scène. À sa manière il s'occupe de tout et de tout le monde, renvoyant institutions existantes et homologues dans un néant médiatique et dans un rôle subalterne. Il n'a qu'une seule rivale Mademoiselle Greta Thunberg ! Cette omni-présence qui se veut omnipotence est dangereuse car elle instille dans les opinions un sentiment de désintérêt voire d'impuissance acceptée. On finit par estimer de façon diffuse, insidieuse, que Trump lui seul est capable de régler les crises qu'il a délibérément provoquées. Le monde devient son affaire. À Biarritz, passant outre aux atermoiements européens sur la Russie, il annonce qu'il invitera Poutine au prochain G7 en Floride. Les divergences de fond, armes de portée intermédiaire, Ukraine, Syrie, s'effacent au profit de la posture unilatérale.

Au-delà de la méthode dont la diplomatie française tente de corriger les effets pervers, on voit bien le dessein et les défis de l'avalanche des tweets présidentiels.

Trois points :

1/ Prépondérance américaine réaffirmée, y compris l'effet dollar, socle de l'unilatéralisme, et sans lequel les sanctions économiques, arme essentielle pour les États-Unis, ne marchent pas.

2/ Remodelage complet de la relation avec la Chine, deuxième puissance mondiale.

3/ Verrouillage du Proche et Moyen Orient en adéquation avec les intérêts d'Israël confondus avec la personne de Nétanyahou.

Au fond rien de très nouveau sinon le changement de paradigme avec Pékin. Ce qui change est l'ordre des facteurs et la gestion du temps. Temps électoral prioritaire, temps stratégique plus complexe mais toujours décisif. À ce stade, pas d'aventure militaire américaine surtout en période électorale et en conflit institutionnel ouvert au Congrès. Cette retenue finit par rassurer sur les marges de manœuvre de la négociation. Elles sont réelles mais fragiles.

Néanmoins la priorité de l'administration Trump reste l'émergence de la Chine. Priorité largement amorcée par Obama mais accélérée par la vision Trump : secouer le *statu quo* s'il ne permet plus aux États-Unis d'en retirer tous les dividendes. Cette confrontation existentielle va concentrer beaucoup d'énergie. Il est donc capital

pour Washington de régler ou geler les autres sources de crise, en particulier avec l'Iran qui étale avec détermination sa volonté de puissance régionale de premier ordre. Qu'on le veuille ou non, c'est le contexte du moment et il faut prendre en compte une certaine échappée de l'Histoire avec une accélération redoutable du « *momentum* » américain qui laisse sur place partenaires et adversaires. Il n'existe pas de réponse uniforme à ce défi d'un genre nouveau. Plutôt des réalignements et il serait peut-être intéressant pour le G21 de travailler sur quelques sujets qui nous touchent directement.

Premier sujet : la forme de la réponse. Comment peser dans un monde en évolution rapide ?

Il y a une réponse européenne. L'union fait la force. Face à la Chine et aux États-Unis, aucun pays ne peut tenir. Mais comme il faut toujours peser dans un groupement quel qu'il soit, seule une nation forte peut faire entendre sa voix et influencer le cours des choses. Les grands partenaires européens sont tous confrontés à ce paradoxe dont les opinions publiques ont une prescience quasi viscérale. Ce paradoxe est au cœur des compromis précaires de l'Union.

Il y a une réponse historique : les vieux empires se réveillent. Je mets dans les vieux empires, les nations de vieille culture qui se retrouvent du fait d'équilibres nouveaux à la pointe de l'action internationale.

Deux exemples, l'Iran et la Turquie. À première vue c'est très loin et un peu exotique dans le cours de la vie intérieure. Il n'en est rien et étudier ce rien permet de combler le décalage entre diplomatie et destin national. Enjeux énergétiques, enjeux migratoires, enjeux idéologiques et religieux, enjeux stratégiques, sont rassemblés dans chacun de ces deux pays. Ils retrouvent ainsi le chemin d'une puissance particulière, suffisamment forte pour peser, mais structurellement encore limitée.

L'une, l'Iran, veut l'arme nucléaire pour se mettre à l'abri de pressions mortelles, égaler l'Inde et le Pakistan, ne pas subir le sort de l'Irak. Les Ayatollahs poursuivent la politique du Shah.

L'autre, la Turquie, veut s'imposer comme la clé de voûte des réajustements territoriaux et politiques du Proche Orient. C'est le renouveau de l'Homme malade du XIX^e. Téhéran et Ankara sont ainsi devenus des virtuoses de l'action asymétrique vis-à-vis des grandes puissances. Un point particulier sur l'Iran : La Chine l'aide massivement à contourner les sanctions

internationales - lire américaines - point de friction supplémentaire pour Trump. C'est le dossier le plus complexe et le plus dangereux. Je propose sur l'un - l'Iran, comme sur l'autre - la Turquie - l'écoute de personnalités qualifiées. J'ai déjà l'accord de l'Ambassadeur Nicoulaud incontournable sur l'Iran. J'attends une réponse pour la Turquie.

Deuxième sujet : les défis de notre environnement immédiat.

Je ne parle pas de l'environnement au sens écologique, mais de notre proximité géographique avec l'Afrique dont l'évolution démographique et politique mériterait un arrêt sur image. Afrique sub-saharienne bien sûr mais dans un premier temps, compte tenu de sa quasi-mitoyenneté, l'Afrique du Nord avec une réflexion sur l'Algérie en transition, en passe de basculer dans la diminution dramatique de ses ressources en hydrocarbures avec les conséquences qu'une telle diminution va entraîner. Il faut regarder le bloc marocain et le saillant tunisien qui restent chacun dans leur genre, des cas d'école apparemment évidents, en fait méconnus et ignorés dans leur profondeur. Sur ces sujets nous sommes à la charnière entre la politique étrangère et la politique intérieure française dans des modalités complexes qui ne sont pas sans rappeler les intrications européennes. Sans même parler d'un sujet global très sérieux, celui des circuits de production et de commercialisation de la drogue.

Nous sommes loin des Gilets Jaunes qui alimentent en permanence la machine médiatique ou de la réforme des retraites, voire des sujets sérieux que le G21 aborde, la monnaie, la maîtrise technologique et industrielle. Il n'en reste pas moins que nous sommes plongés dans un environnement volatil dont nous n'avons qu'une maîtrise partielle. Il n'est peut-être pas inutile d'en explorer les paramètres et les contraintes.

Je vous remercie de votre attention. ■

Jean-Pierre Gérard

Contrairement à l'avis général, Trump a une politique qui est continue et secrète. Ses avancées sont celles d'un vendeur allant et revenant. J'ai réalisé un scénario sur sa politique vis-à-vis de la Réserve fédérale des États-Unis qui se réalise complètement à quelques détails près.

Frédéric Grasset

C'était particulièrement en phase avec la stratégie américaine incontournable et permanente de la gestion de sa suprématie. La méthode de Trump se résumait ainsi : « *Have a deal or have not a deal* ». Il fallait secouer le *statu quo* pour en tirer des dividendes.

Jean-Pierre Gérard

Tout d'abord, ce qui caractérise sa politique est le refus du multilatéralisme, dans lequel il est mal à l'aise, au profit du bilatéralisme dans laquelle la relation acheteur-vendeur est nettement plus différente.

Deuxième chose, sur le plan international, la simultanéité des problèmes intérieurs est frappante. La désertification industrielle des États-Unis est comparable à la désertification industrielle de la France. Les États-Unis ont commencé à réagir sur le sujet. Mais, il y a un vrai problème qui correspond d'une part à l'émergence de la Chine et d'autre part à l'incompréhension des décideurs politiques du temps long pour les évolutions industrielles.

Troisième chose, les relations entre des pays de vieilles cultures sont fondamentales. Les accords entre ces pays sont beaucoup plus faciles à trouver parce qu'il est plus facile de se comprendre et de travailler ensemble.

À l'inverse, avec des pays, tels que l'Algérie - qui n'est pas un pays de vieille culture, les accords sont extraordinairement difficiles à réaliser ou alors ils ne sont jamais respectés. Sur la Tunisie et le Maroc, il y a une intrication de plus en plus forte. En regardant la liste des députés français d'origine tunisienne ou marocaine, ils sont nombreux à jouer des rôles très importants au sein de l'Assemblée nationale ou au gouvernement.

Henri Conze

Sur le sujet de la désindustrialisation des États-Unis, celle-ci n'est pas complètement un fait avéré, bien au contraire. Ils ont remplacé une certaine forme d'industrie classique par une suprématie acquise dans le numérique. Ils continuent ainsi de créer des richesses.

Ensuite, il faut relever une contradiction fondamentale. D'une part, le problème chinois serait celui de Trump qui essaierait de se sortir des autres sujets, et en particulier celui de l'Iran. Et d'autre part, la collision entre le Premier ministre Netanyahu et lui-même. Pourquoi cette contradiction ? Israël n'acceptera jamais que l'Iran devienne nucléaire. Il est donc impossible pour Trump d'évacuer le problème iranien.

Enfin, il est évident que si l'Iran devient nucléaire, la Turquie cherchera aussi à être nucléaire. Elle commence sûrement à s'y préparer. L'émergence de la Turquie date de la chute du mur de Berlin. Que les républiques ex-islamistes aient acquis leur indépendance, et malgré le fait que des décennies de régime communiste ont fait diminuer la religiosité, n'a pas empêché la Turquie de pénétrer dans ces républiques. Si elle s'est orientée vers un régime à l'antitürk c'est parce que c'est l'outil de pénétration de la Turquie pour la reconstitution de la grande Turquie au travers des républiques ex-islamiques de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

Frédéric Grasset

Un commentaire sur l'Iran, Israël, et les États-Unis. Il est évident que c'est un triangle mortel. Les Israéliens ont mesuré la capacité de nuisance de l'Iran sur le Proche-Orient en particulier sur la Syrie et le Liban. C'était Hannibal *ad portas* comme disaient les Romains. Ils ont très bien vu que la dernière étape pour l'Iran c'est l'accession à l'arme, c'est-à-dire la sanctuarisation de son territoire dans l'environnement du Proche et du Moyen-Orient. Et donc, l'incapacité immédiate d'Israël de réagir aux incursions iraniennes. Ce sont des équilibres de puissance qu'Israël ne veut pas ou ne peut pas tolérer.

La question qui se pose est de savoir jusqu'à quelle mesure et comment les Américains sont capables d'accompagner le ministre israélien dans cette politique qui n'est pas la sienne mais celle d'Israël au sens large du terme. Une direction israélienne qui n'est pas Netanyahu sera confrontée au même problème et aura certainement les mêmes réactions. La puissance de la Chine d'un côté, et ce sujet brûlant de l'autre, font qu'il y a des priorités pour l'administration Trump. La priorité du temps long, c'est la Chine, et la priorité immédiate, c'est l'Iran. Il faut absolument que le dossier iranien soit en ordre de marche dans les mois qui viennent. C'est une période de tous les dangers.

Second commentaire sur les conséquences, ou l'inconséquence qu'aurait l'accession de l'Iran à l'arme nucléaire.

Sera-t-il toujours question de rester dans une réintroduction partielle du régime de 2015 ? Dans le cas contraire, la situation serait infiniment dangereuse. L'Iran n'a pas encore l'arme, donc la Turquie ne se dévoile pas. Mais en cas d'accession, de montée du processus d'acquisition de l'arme, ou de l'arrivée à une situation non exclue par les experts que l'Iran faisant savoir qu'elle maîtrise tous les processus (y

compris les processus de simulation qui lui permettent de dire qu'elle est potentiellement une puissance nucléaire), sans avoir à démontrer qu'elle est une puissance nuisible, alors la Turquie ne pourra pas rester inactive. Il est difficile d'aller au-delà de la spéculation. Il faut regarder les processus fonctionner.

Jean Hernandez

La France se trouve toujours engagée dans une Union Européenne qui s'affaiblit. Il y a des politiques divergentes sur des sujets tels que *****???

Se pose alors la question de savoir quelle doit être la stratégie européenne française ? Faut-il revenir à une stratégie relativement indépendante ou y a-t-il une carte européenne à jour ?

Roland Hureauux

Sur quels sujets les intérêts français majeurs sont en jeu ? Et sur lesquels la France est-elle opposée à l'Allemagne ?

Jean-Claude Werrebrouck

Sur les États-Unis dans le très long terme, le président américain est en train de gérer l'affaiblissement progressif de la puissance américaine dans de nombreux domaines, tel que le domaine militaire. Alors, ils n'ont pas renoncé à l'industrialisation, mais il suffit de regarder l'effectif des ingénieurs aux États-Unis et ceux en Chine pour comprendre que c'est perdu d'avance. La guerre qu'a lancée Trump contre la 5G ne fait que retarder l'échéance.

Sur l'Algérie, le problème de la croissance démographique qui réduit une rente pétrolière déjà fragile entraîne une diminution de ses capacités d'exportations. C'est un gaspillage énorme sur le plan intérieur. La situation devient catastrophique. L'Algérie s'est lancée dans le *Quantitative Easing* d'une certaine façon. Depuis le mois de décembre, le budget est alimenté directement par la Banque centrale.

Christian Vanneste

Un élément qui m'a surpris sur le réveil des empires. Est-ce qu'en ce moment il n'y a pas plutôt un réveil des peuples à travers le réveil des identités ?

Prenons l'exemple de l'Inde, avec quelqu'un qui est parvenu à affirmer l'identité indienne sur la base de cet hindouisme. Cet hindouisme n'est pas présent chez tous les Indiens, mais il semble quand même les réunir aujourd'hui pour affirmer l'existence

d'un pays qui n'avait aucun poids international. Peut-être que demain, il sera le géant des géants puisqu'il va même dépasser la Chine sur le plan démographique.

Cela amène une question qui touche davantage Trump. Il a fait un discours aux Nations Unies et il soulignait, au même titre que Macron, la grande opposition qui domine la politique internationale, entre le populisme et le mondialisme. Trump a pris clairement position pour le populisme ou plutôt pour le patriotisme. Et l'avenir est aux patriotismes, aux peuples et aux identités.

Frédéric Grasset

C'est tweet *versus* chancellerie. C'est le *by pass* de toutes les institutions qui traditionnellement sécrète le temps long de la politique étrangère par le temps immédiat de la réponse aux soucis du peuple.

Mais la capacité des États-Unis est de pouvoir digérer pour elle-même ce qu'elle présente comme contradiction pour les autres. C'est ce qui fait le caractère de la présidence Trump. Cette capacité de digérer pour elle-même cet équilibre entre le temps immédiat des peuples (réponse, besoin, soucis, crainte, fantasme) et le temps long des intérêts installés, et celui de l'acquisition et du maintien de la suprématie globale qui est aujourd'hui menacé.

La réponse de Trump est une réponse de quelqu'un qui se sent menacé. Il a décidé de casser le système, en tout cas l'apparence du système pour pouvoir ingérer et intégrer les intérêts immédiats, les éléments qui permettent de retarder l'échéance de la fin de la suprématie absolue sur le monde.

Nicolas Terver

N'y a-t-il pas un risque avec une France qui reste dans l'UE de perdre à terme le siège permanent aux CSNU ? L'an dernier, il y a eu une déclaration allemande scandaleuse suggérant à la France de céder son siège en faveur de l'Union européenne. Il n'y a pas eu de réaction officielle de la France.

Frédéric Grasset

Sur la non-réponse française aux propositions allemandes, il y a eu des réponses. Il n'y a pas eu de réponse solennelle du président de la République. Il y a eu au fond des déclarations de la dauphine de la chancellerie, Annegret Kramp-Karrenbauer qui a commenté. La chancellerie Angela Merkel a fait savoir ensuite qu'elle était d'accord. C'était un soutien indirect.

L'analyse des niveaux auxquels les gens parlent, c'est le « *bread and butter* » de toutes les chancelleries du monde. Il faut regarder d'abord qui parle, à quel moment, et savoir qui répond et qui ne

répond pas. Et Emmanuel Macron a répondu indirectement, sur Strasbourg et sur le CSNU.

Henri Fouquereau

Ne va-t-on pas vers une redistribution des sièges au CSNU avec l'Inde, l'Afrique Sud etc. ?

Frédéric Grasset

Cela fait des années que l'Assemblée générale des Nations Unies essaie de faire passer des motions et que les États-Unis disent qu'ils vont faire quelque chose et ne font rien. Le problème est celui de l'accession des pays dotés de l'arme nucléaire au Conseil de sécurité. Pour le moment, la plupart des États dotés ne veulent pas que d'autres États y rentrent. C'est le droit de *veto* qui pose problème. Ce droit est tenu sans partage par les États-Unis, la Chine, et la Russie. Le bloc, ce n'est pas l'Union européenne, la France ou la Grande-Bretagne. Les trois grands permanents ne veulent en aucun cas de réforme du CSNU, pour des raisons qui sont les leurs. Donc, la France est dans une situation confortable où tout en étant critiquée, il est inutile de se battre.

4

Questions économiques : le Brexit, les relations E-U – Chine, les retraites

Les nouvelles liquidités offertes à la finance
sont-elles le chant du cygne de la BCE ?

par Jean-Claude Werrebrouck

La BCE a décidé, le 12 septembre dernier, de reprendre sa politique de *Quantitative Easing* en déversant mensuellement, et sans limitation dans le temps, 20 milliards d'euros sur les bilans des banques européennes. Le simple citoyen peut s'étonner de cette nouvelle « illimitation monétaire » - de nouveaux milliards d'euros distribués sans limite de temps après avoir déjà « imprimé » 2 600 milliards entre 2012 et 2018 - et ce, dans un contexte durable de grande « limitation budgétaire ». Le présent texte tente d'expliquer ce paradoxe.

La difficile distinction entre économie réelle et spéculation.

D'une certaine façon, le marché est toujours un pari. Entrepreneurs de l'économie réelle, assureurs, banquiers, sont tous des spéculateurs, sur un produit ou service pour le premier, sur la probabilité d'un événement pour le second, et sur à peu près tout pour le troisième... En effet, le banquier de la moderne « banque universelle » spéculé sur un produit ou service en accompagnant l'entrepreneur de l'économie réelle. Il spéculé aussi sur la probabilité d'un événement et, de plus en plus, spéculé sur des fluctuations de prix d'actifs réels ou imaginaires,

soit pour le compte d'autrui, soit sur son compte propre.

De fait, la distinction la plus efficace est celle qui sépare des anticipations sur une demande réelle de biens ou de services (économie réelle qui s'intéresse au volume des ventes possibles), de celles qui s'intéressent aux risques d'une très forte instabilité des prix. Ce dernier risque est aussi celui qui intéresse l'économie réelle, mais de manière plus accessoire : l'entrepreneur de l'économie réelle s'intéresse à la sécurité de son cadre d'action et pour cela se fait accompagner par des « vendeurs de sécurité » sur événements probabilisables - les compagnies d'assurances- ou des événements qui le sont moins, comme les fluctuations imprévisibles des prix des consommations intermédiaires - voire des produits finis. Cette distinction révèle clairement que pour l'entrepreneur de l'économie réelle le vrai sujet est la demande solvable pour le produit ou service qu'il génère, tandis que les fluctuations de prix sur ses consommations intermédiaires ne sont qu'un élément perturbateur potentiel. Symétriquement, les fluctuations de prix sont le vrai sujet et peut-être même le seul pour la finance. A priori, terrain de jeu ou matière première fondamentale seraient bien délimités : pari sur la

demande solvable d'un côté, pari sur fluctuations de prix de l'autre.

Pour autant le point de départ de la finance est bien le terrain de jeu de l'économie réelle. Les compagnies aériennes investissent dans des avions en risquant le pari d'une évolution positive de la demande de transport, mais sont potentiellement victimes des fluctuations du prix du kérosène, lequel constitue la dépense d'exploitation de loin la plus lourde. Ils sont prêts à s'ouvrir au marché d'un futur dans lequel ils échangent une garantie de prix alors même que l'on ignore le cours à venir du kérosène.

Les acheteurs redoutent une hausse et veulent se couvrir contre cet événement, tandis que les vendeurs anticipent une baisse et espèrent en tirer profit. Ce marché du futur fut - dans une ébauche de conceptualisation - mis en place dans la Grèce antique par Thalès de Milet qui - faisant le pari d'une récolte abondante - acheta à prix modique le service des pressoirs pour sous-louer ensuite à prix élevé le même service anormalement demandé en raison de l'abondance des olives à traiter. Cet exemple historique montre qu'effectivement la spéculation financière repose sur une réalité économique, mais que très vite elle est extériorisée par rapport à cette même réalité économique. Thalès n'était qu'un philosophe mathématicien - ni producteur d'olives, ni propriétaire de pressoir - et se trouvait transplanté dans une finance qu'il avait - de fait - engendrée. Cet exemple permet aussi de comprendre que les marchés financiers qui feront suite à cette première expérience seront massivement occupés par de purs financiers et marginalement représentés par les vrais entrepreneurs économiques. Clairement, le marché à terme du kérosène est peuplé d'acteurs très éloignés de la matière première, de ses producteurs comme de ses consommateurs. D'où l'idée que la finance est purement spéculative alors même que sa pointe repose sur l'économie réelle.

Une boursoufflure financière difficile à gérer.

Mais s'il est vrai que la pointe est étroite, le corps est de plus en plus large et va donner l'impression d'une démesure de la finance. Car le problème devient celui de la gestion du risque de marché : l'acheteur transfère le risque d'une

hausse du prix du kérosène venant pénaliser son activité, mais son contrat devient perdant si le prix futur baisse. Même chose pour le vendeur qui peut gagner si le cours baisse, mais peut perdre s'il augmente. Ainsi le vendeur de kérosène - surtout s'il n'est qu'un financier - peut perdre la totalité de son investissement s'il est obligé de livrer à terme l'acheteur à un prix plus élevé. C'est la raison pour laquelle la recherche de sécurité passe par un report permanent de risques et une recherche de davantage de sécurité. Acheteurs et vendeurs chercheront à se couvrir contre les risques du marché lui-même engendré et imaginé aux fins d'une recherche de sécurité. D'où l'apparition et la généralisation de produits dérivés et des options d'achat. D'où également les opérations de titrisation, le développement de CDS (*Credit Default Swaps*) à position nue, spéculation sur compte propre, etc.

Nous avons là la compréhension de ce fait très connu : les contrats financiers représentent des montants sans commune mesure avec les réalités physiques des échanges, une multiplication par 100 ou 1 000 voire davantage étant chose courante. La « boursoufflure » de la finance est elle-même source de confiance potentielle : plus le nombre d'acteurs est important, plus le marché est profond, plus il est liquide, et plus le transfert de risque sur le marché est facile et donc plus le marché lui-même est recherché¹...

Les choses peuvent suivre un mouvement asymptotique si la base de la finance, donc l'économie réelle, se financiarise. Ce sera tout d'abord le cas si le monde passe progressivement d'une organisation plus ou moins planifiée, avec prix plus ou moins administrés, vers une économie de marché, voire même à une société de marché. Plus le libéralisme devient le contrat social dominant et plus le moteur de la finance est alimenté par son combustible naturel qu'est la fluctuation de prix. Au plus on libère les prix, au plus ces derniers peuvent connaître des fluctuations sur lesquelles des paris peuvent se nouer.²

Ce régulateur ultime qu'est l'État peut lui-même donner lieu à des pyramides financières. Si politiquement, il lui est interdit de fabriquer sa propre monnaie et que la dette publique qui - par construction - en résulte donne lieu à des contrats (spéculation sur les taux d'intérêt, spéculation sur les changes, etc.), plus la machinerie financière prend de l'embonpoint. Plus la globalisation

¹ Ainsi la Banque des Règlements Internationaux dans son dernier rapport trimestriel souligne que le marché des changes a augmenté en volume de 30 % entre 2016 et 2017. Il serait aujourd'hui de 6 590 milliards de dollars/jour... Soit au quotidien, 2 fois le PIB annuel de l'Allemagne... et bien évidemment sans commune mesure avec la réalité des échanges de marchandises et de services.

avance et plus le combustible de la finance alimente une machine qui finit par dépasser l'ensemble de ses acteurs... d'où les étranges discours contradictoires chez les « sachants » qui ne savent plus si l'on va - ou si l'on ne va pas - vers une nouvelle crise financière. Le bon sens nous invite pourtant à observer qu'une pyramide reposant sur sa pointe (économie réelle) connaît vraisemblablement et malheureusement un centre de gravité à l'extérieur de son périmètre de sustentation...

C'est que le travail de transfert de risque est à la fois chose très simple et chose très complexe. Parce que les fluctuations de prix sont aussi l'effet de rumeurs, d'effets d'annonce, de publicité, voire de désinformations ou de mensonges, ils donnent lieu à des courants mimétiques sur lesquels peuvent être construites des stratégies ouvertement délictueuses. Tel fut le cas des surprimes dont l'investissement intellectuel correspondant n'avait rien à voir avec le difficile et honnête calcul économique que l'on rencontre dans l'économie réelle.

Sans même aborder ces questions de pure déontologie il est vrai que le risque de marché toujours transféré et partagé avec une multitude d'acteurs n'est jamais évacué, d'où des tentatives intellectuelles pour éclairer ce qui apparaît comme un immense désordre et en déduire des stratégies rationnelles.

Des modèles mathématiques seront ainsi construits pour évaluer les risques, optimiser leur couverture, calculer les coûts de gestion du risque, etc. La finesse, la qualité et la vitesse d'exécution des algorithmes deviendront un élément de concurrence entre les différents modèles et donc entre les différentes entreprises de spéculation. La fluctuation de prix, élément périphérique de l'économie réelle, devra ainsi mobiliser les meilleurs ingénieurs qu'il faudra détourner de ladite économie afin qu'ils s'investissent dans la mathématique financière pure.

Les ingénieurs désormais appelés « quants » entrent ainsi dans les salles de marchés et sont invités à délaisser les classiques préoccupations industrielles. La boursoufflure de la finance sera aussi une saignée sur les compétences mondialement connues des ingénieurs français, et - il y a à peine une dizaine d'années -

33 % des quants mondiaux provenaient des meilleures grandes écoles françaises. Le transfert de risque, simple périphérie du problème central de l'économie réelle en vient à manger cette dernière, sans même se rendre compte que l'incertitude qu'il s'agit de gérer n'est pas une affaire probabilisable... D'où les bavardages déplorables et continus « d'experts » dont l'écoute devient épuisante.

Un cadre juridique qui ne peut être celui d'un État véritablement démocratique et porteur de sécurité.

Le commerce en général est un échange de droits de propriété donnant lieu à un gain partagé entre échangistes.

L'activité correspondante peut donner lieu à des externalités. Dans le cas le plus banal, la législation intervient pour limiter les effets externes de la liberté d'échanger, et débouchera sur des mesures publiques visant à internaliser les externalités potentielles. Tel est le cas du principe du « pollueur-payeur » venant certes limiter les gains à l'échange mais garantissant le non-report d'externalités sur les tiers.

De ce point de vue, la finance fait intervenir des échanges d'une toute autre nature et les échangistes gagnent en reportant sur d'autres acteurs les risques de marché. Et c'est précisément cette activité de report qui explique le gigantisme des marchés correspondants. Alors que dans le monde traditionnel l'internalisation des externalités est possible et souvent vérifiée, le monde de la finance fait de l'échange le moyen dont le but est l'externalisation. Si le transfert de risque n'était pas possible les marchés financiers n'existeraient tout simplement pas.

Cette différence de la nature profonde de l'échange entre monde classique et finance est du reste inscrite dans l'article 1965 du Code civil français - article repris dans les mêmes termes dans nombre de codes étrangers - lequel stipule que « *la loi n'accorde aucune action pour dette de jeu ou non-exécution d'un pari* ».

De fait le législateur de l'époque n'acceptait que les actions sur le cadre d'un échange que l'on concevait comme réel : les titres de propriétés sur les biens ou services échangés sont-ils clairs ? Y

2 Cette liberté des prix atteint aujourd'hui tous les actifs et donc arraisonne les normes comptables, notamment avec la norme IFRS09 qui atteint aussi bien les bilans bancaires que les bilans des entreprises. La relation de marché n'atteignait jusqu'ici qu'indirectement l'entreprise qui conservait une enveloppe institutionnelle et un bilan comptablement peu contesté par les fluctuations de prix. Désormais l'enveloppe disparaît et la logique de la « fair value » fait que la relation de marché devient une inondation généralisée... et donc toute institution est invitée à protéger son bilan - donc elle-même - contre les fluctuations de prix. En plongeant les bilans dans le marché généralisé, on crée ainsi de nouvelles opportunités de marché pour la finance. Cette dernière se gave ainsi de la marchandisation généralisée du monde et se trouve intéressée par sa désinstitutionnalisation. Les conséquences, au-delà de l'économie, en sont anthropologiquement, culturellement, sociologiquement, et politiquement majeures.

a-t-il tromperie sur la qualité des bien échangés ? L'échange était-il libre et volontaire ? etc. Nous ignorons largement ce qui animait le législateur lors de la rédaction de cet article. On peut toutefois penser qu'il s'agissait d'un fondement construit sur nombre d'expériences historiques jugées négatives. On peut aussi penser qu'il s'agit d'un avatar de l'interdit de la chrématistique chère à Aristote : finalement on peut accepter le gain à l'échange... encore faut-il qu'il corresponde à des valeurs d'usage concrètes...

Permettre l'externalisation à échelle infinie de contrats financiers entre acteurs supposait ainsi de tordre le cou au droit classique, ce qui sera obtenu dans le cadre de la loi du 28 mars 1885 qui dans son article 1 énonçait : « *Tous marchés à terme sur effets publics et autres, tous marchés à livrer sur denrées et marchandises sont réputés légaux. Nul ne peut, pour se soustraire aux obligations qui résultent d'opérations à terme, se prévaloir de l'article 1965 du Code Civil, lors même que ces opérations se résoudraient par le paiement d'une simple différence* ».

Tous les textes modernes se rapportant aux contrats financiers, textes rassemblés dans le très volumineux Code Monétaire et Financier, devaient valider et étendre la portée de la loi de 1885. Alors que le droit classique cherche à limiter les externalités au nom du respect des droits de propriété et au final de la qualité du vivre ensemble, le droit financier ne peut assurer le fonctionnement normal de l'industrie financière que sur la base du transfert incessant de ce qui peut aussi être la « patate chaude » avec au final une logique de « *bail-out* » qu'il est de fait quasi-impossible de réduire : les contribuables doivent être au final les payeurs des catastrophes financières.

Ce qui peut apparaître comme un interdit pour l'industrie financière de rejoindre le droit commun, se vérifie en permanence dans les laborieuses tentatives de régulation. Alors que le droit classique permet par le contrôle des externalités de limiter des effets de contagion, le droit financier s'en trouve - par essence - bien incapable. La vérification de cette incapacité peut se lire, au-delà de la trop classique et bien connue Union Bancaire, en prenant l'exemple de l'*European market Infrastructure Regulation* (EMIR). Il s'agit d'un texte visant à réduire les risques de marché et de crédits généralement

associés - donc les paris dangereux sur fluctuations de prix - en rendant obligatoire le mécanisme de la collatéralisation via une contrepartie centrale. Le collatéral ou l'appel de marge est une somme déposée en chambre de compensation permettant de gager les contrats, et faire en sorte que le jeu de l'externalisation par défaut ne donne lieu à une contagion et donc une crise financière. Imaginée dès 2012, sous l'impulsion concrète du « comité de Bâle » et de « l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs³ », la directive correspondante ne se met en place que fort difficilement et son efficacité est incertaine.

Mise en place difficile car la collatéralisation et les chambres de compensation sont coûteuses, ce qui fait que dans un premier temps (2016), ne furent concernés que les acteurs les plus importants, ceux dont la valeur notionnelle des portefeuilles était supérieure à plus de 3 000 milliards de dollars. La résistance reste forte chez les acteurs plus modestes (acteurs industriels disposant d'une salle de marché) et l'obligation des marges de sécurisation vient d'être reportée à 2021... alors que la directive est publiée depuis 2012.

Mais efficacité douteuse car d'une part il s'agit d'une mesure procyclique et le collatéral consiste à dépenser de l'argent au moment où on en a le plus besoin, et d'autre part il y a report au moins partiel du risque sur les chambres de compensation qui deviennent elles-mêmes « *to big to fall* ». Avec le « *bail-out* » correspondant, c'est-à-dire la ponction du citoyen.

Nous restons ainsi dans une situation qui n'est pas véritablement celle d'un État sécurisant, c'est-à-dire - même sans parler de démocratie - un État capable de faire respecter le vivre-ensemble sur la base d'un relatif respect de la sécurité des règles du jeu.⁴

La BCE : une Banque centrale piégée dans les contraintes de la monnaie unique.

Il semble que les choses se compliquent encore davantage avec la dette publique dont on oublie trop souvent qu'elle sert et servira toujours davantage de collatéral sur tous les marchés.

Si les taux deviennent durablement négatifs sur les meilleures dettes, c'est aussi parce

³ Organisme rassemblant les principaux régulateurs boursiers mondiaux.

⁴ Le marché du « Repos » (*Repurchase Agreements*) qui est un lieu d'échanges de liquidités à court terme entre institutions financières s'effectue très largement de gré à gré, donc sans chambre de compensation. Marché gigantesque (12 000 milliards de dollars selon la BRI) il est pourtant fortement consommateur de collatéral et en particulier de dette publique. Il donne souvent lieu à des embardées peu expliquées, (par exemple celle du 17/09/2019 qui voit la FED intervenir massivement) et constitue l'un des trous noirs de la finance.

que la dette publique correspondante est fortement demandée, que l'on accepte de payer pour en disposer... aux fins de disposer de la matière première devenue indispensable sur les marchés financiers. Sans dette publique quel collatéral serait-il accepté sur les marchés aux fins de continuer à spéculer sur des fluctuations de prix ? On comprend ainsi que la remontée des taux n'est guère envisageable pour les banques centrales car cela aboutirait à des difficultés insurmontables sur le marché du collatéral et l'équilibre de l'industrie financière. Mieux, la spéculation sur l'approfondissement des taux négatifs rend plus solides les contrats financiers... Avec des conséquences inverses sur la rentabilité des banques et la difficulté d'y attirer du capital aux fins de renforcer leurs bilans.

Il faut aider les banques qui ne gagnent plus d'argent avec des taux ridiculement bas et sont en outre ponctionnées par la BCE avec son taux négatif sur les dépôts excédentaires. Mais cette même BCE sait aussi que les liquidités déversées sont mal utilisées : rachats d'actions, immobilier, investissements ne générant pas de gains de productivité, entreprises zombies couplés à des banques zombies... bref des actifs qui ne sont plus sérieusement évaluables. Pour autant il faut garantir leur valeur apparente si l'on veut que les actifs bancaires assurent la solvabilité desdites banques. Avec un rendement très faible, toute baisse de la valeur des actifs pondérés signifie le grignotage du capital et une possible insolvabilité aux effets contagieux en raison de l'interconnexion généralisée des bilans. À cet égard le ratio « *price-to-book* » (valeur boursière de banques de la zone euro rapportée à leur valeur comptable) n'est que de 0,75 (à comparer à 1,25 pour les banques américaines)⁵, ratio qui signe la fragilité extrême du système financier de l'euro zone. Ainsi ayant plongé - sans doute malgré elle - dans la zone des taux négatifs, la BCE doit nager encore plus profond : maintenir la valeur apparente de l'actif pondéré des banques. Et un actif qui ne cesse de grossir au rythme du grossissement des dettes publiques et privées... fertilisées par le QE de la banque centrale⁶... Au-delà il lui faut aussi garantir le collatéral (coûteux par son taux négatif) devenu la matière première fondamentale des marchés

financiers. Ce collatéral est essentiellement de la dette publique qu'il faut donc soutenir, pour les marchés financiers et pour les Trésors nationaux.

Mais, à l'inverse des banques centrales nationales classiques, la BCE se doit dans ses politiques d'achats de titres publics de respecter les contraintes de la zone euro, en particulier la non-mutualisation des dettes, qui fait que les achats de titres doivent respecter la structure du capital de la banque centrale.

Concrètement, le déversement de liquidités sur les banques se fera en achetant beaucoup de dette publique allemande (25 % du capital de la BCE), relativement rare en raison de sa qualité, et beaucoup moins de dettes publiques des pays du sud (poids plus faible et parfois négligeable dans le capital de la BCE), abondantes car non recherchée. De ce point de vue le QE de la zone euro est beaucoup plus handicapé et handicapant que celui mobilisé par les autres banques centrales : il provoque un puissant effet de rareté⁷ sur les titres déjà les plus recherchés et se trouve incapable de procéder à l'homogénéisation des taux entre les pays de la zone.

Ainsi l'effet de rareté qui plonge durablement les taux déjà négatifs de la zone relève de plusieurs origines : d'abord le relèvement des ratios de liquidité sous l'emprise de « Bâle 3 », ratios mobilisant de la dette publique ; ensuite la mise en place progressive de la réglementation EMIR sur le collatéral ; enfin et surtout le handicap structurel de l'interdit de mutualisation qui oblige à des enveloppes QE très élevées pour des effets modestes sur les titres les plus fragiles.

On comprend ainsi toute la gêne du gouverneur de la BCE. Par le retour du QE annoncé le 12 septembre 2019 :

- Il élargit potentiellement le champ de la finance avec ses effets pervers, à savoir une aggravation des inégalités, les patrimoines importants détenus par les seuls rentiers s'accroissant encore avec l'accroissement général des dettes publiques et privées ;

- Il ne permet pas l'allocation optimale du capital, favorise massivement les dangereux rachats d'actions, maintient des activités obsolètes, et autorise des investissements de faible efficacité ;

5 Sources : Banque de France, repris dans *Les Echos* du 11 septembre 2019.

6 La dette mondiale se monterait aujourd'hui à 246 000 milliards de dollars soit 320 % du PIB mondial. Elle ne se montait qu'à 305 % de ce même PIB en 2012. Sources : *Institut of International Finance* (IIF).

7 L'effet de rareté et l'apparition des taux négatifs est facile à comprendre à partir d'un exemple. Soit une obligation de valeur faciale 100, à échéance de 5 ans et assortie d'un taux de 2 %. Si l'effet de rareté impulsé par le QE fait monter le cours à plus de 110, il en résultera un rendement négatif : la somme rassemblée à l'issue de l'opération (100 + 5 fois 2 = 110) est inférieure à la somme investie (plus de 110 à l'achat). Concrètement, la dette publique allemande à 10 ans enregistre aujourd'hui un rendement de - 0,5%. L'effet de rareté devrait s'accroître encore avec le nouveau QE et des cadres de la BCE pensent que certains titres deviendraient difficiles à trouver.

- Il affaisse dangereusement le rendement des banques⁸ et des compagnies d'assurances voire des systèmes de retraites, avec le risque de taux négatifs sur les dépôts classiques et une possible fuite devant la monnaie⁹, voire un attrait nouveau pour l'or ;

- Arrivé dans les taux négatifs, il ne maintient le coûteux système qu'en répandant l'idée que ces mêmes taux vont encore diminuer.

Les administrateurs de la BCE font état de leurs divergences de points de vue. On comprend leur inquiétude, mais aussi leur volonté de dissimuler la réalité. ■

⁸ Affaïssement sans doute partiellement modéré par une flexibilisation du taux négatif sur les excédents de réserves des banques au bilan de la BCE. Ainsi la procédure dite du "Tiering" devrait réduire les coûts de ces excédents (7 milliards d'euros pour les banques de la zone euro en 2018) et baisser de 2,7 milliards pour l'année 2020. Ce chiffre donne lieu à contestation.

⁹ Au 15 septembre 2019, 107 des 162 banques et caisses d'épargne allemandes répercutent au moins partiellement les taux négatifs sur les dépôts des entreprises. Le ministre des Finances Olaf Scholz souhaite interdire cette pratique sur les dépôts inférieurs à 100 000 euros. On peut se poser la question d'un risque de fuite vers les billets... qu'il faudrait aussi interdire... Ajoutons que selon la BCE sur les 1 260 milliards d'euros sous la forme de billets en circulation, 600 milliards seraient stockés dans les ménages. La BCE signale aussi que la demande de billets a beaucoup augmenté, passant de 820 milliards en 2009 à 1 260 aujourd'hui.

5

Comment sortir du cercle vicieux de la finance ?

par Gérard LAFAY

Alors que l'économie réelle stagne dans beaucoup de pays, on observe une hypertrophie de la finance, avec la multiplication des produits dérivés et des effets de levier, ainsi que le *trading* à haute fréquence sur les marchés internationaux. La superclasse mondiale abrite des fortunes gigantesques dans les paradis fiscaux afin d'échapper à toute solidarité nationale. Dans l'ensemble du monde, les dettes publiques et privées ont désormais atteint un niveau historique. C'est pourquoi beaucoup craignent une déflagration financière pire que celle de 2008.

Si la financiarisation a été facilitée par une vague de déréglementations, son origine tient à la nature même de la création monétaire, dont la masse est devenue extravagante. Cette création fut d'abord le fait des banques privées qui, depuis de nombreuses années, créent de la monnaie *ex nihilo* par le moyen du crédit bancaire, selon l'adage bien connu « *Les crédits créent les dépôts* ».

À partir de 2008, pour tenter de relancer l'économie, les Banques centrales ont mis en œuvre des mécanismes d'« assouplissement quantitatif » (*Quantitative Easing*), consistant à racheter régulièrement des titres de dette, et en particulier de la dette souveraine détenue par les banques privées.

Cette solution a créé de la liquidité pour celles-ci, encourageant la spéculation sur les actifs existants, et donc la montée de leurs prix. En revanche, elle n'a eu aucun effet favorable sur l'économie réelle. Les taux d'intérêt sont devenus

nuls, voire même négatifs, ce qui fragilise maintenant l'ensemble du système bancaire. La BCE persiste dans cette politique, par une sorte de « chant du cygne » comme le qualifie Jean-Claude WERREBROUCK dans le papier qu'il présente en même temps que le mien.

Partout, la question centrale est de savoir comment sortir de l'impasse dans laquelle tous les pays sont engagés.

Dans l'ensemble du monde, la seule solution serait d'appliquer une véritable réforme monétaire, telle qu'elle a été préconisée par Maurice Allais et proposée sous des formes diverses par des ténors de la science économique. Cette réforme est, dans son principe, une « vieille idée », mais elle n'a jamais été autant d'actualité. Dans la formulation présente, la création monétaire serait le fait de la seule Banque Centrale, tandis que les « banques universelles » seraient scindées en trois catégories d'établissements strictement indépendants :

- **des compagnies de services monétaires**, n'ayant à leur passif que des dépôts à vue, et à leur actif que des créances sur la Banque Centrale (billets en circulation et monnaie électronique émise par celle-ci) ;

- **de banques de crédit**, qui récolteraient les dépôts d'épargne à différents termes pour les replacer sur des échéances légèrement inférieures, sans effectuer de « transformation » ;

- **des banques de marché.**

La Banque Centrale aurait à son passif

les billets en circulation, la monnaie électronique, et le compte du Trésor public ; à son actif les avoirs et titres, ainsi que les créances sur les compagnies de services monétaires. Les dépôts de nature monétaire seraient complètement couverts par de la monnaie de base et circuleraient comme par le passé, la monnaie électronique circulant comme la monnaie fiduciaire, et les agents économiques effectueraient toutes leurs opérations comme par le passé.

Une telle réforme, qualifiée de « monnaie pleine », a été proposée en juin 2018 à la Suisse, où elle n'a malheureusement pas été ratifiée, le référendum ayant systématiquement suscité l'hostilité de la finance toute-puissante. Il convient néanmoins de la proposer de nouveau pour la France, où cette réforme permettrait de retrouver la souveraineté monétaire, confisquée par la Banque Centrale Européenne et les banques privées. Le Franc français serait recréé, cependant que la monnaie unique serait remplacée par une monnaie commune, unité de compte équivalente à l'ancien Écu. La dette souveraine de l'État français, émise pour 97 % en droit français, serait convertie en notre nouvelle monnaie nationale, selon le principe de la *lex monetae*, puisqu'en vertu du droit international, chaque pays a droit à sa souveraineté monétaire.

Au lieu de recourir à la finance internationale, tout nouveau déficit budgétaire serait financé monétairement sans aucune inflation, par la mise à disposition des ressources résultant de l'augmentation souhaitée de la masse monétaire en circulation. Ce serait la seule voie d'injection monétaire, la source bancaire étant tarie du fait de la réforme. Pour être crédible, et afin d'éviter toute dérive démagogique, le principe d'indépendance de la Banque Centrale nationale serait affiché clairement, dans le cadre d'un mandat assurant une croissance raisonnable de l'offre de monnaie (taux annuel de l'ordre de 4 % à 5 %, correspondant à l'augmentation du volume de production et d'une hausse modérée des prix).

La France donnerait ainsi au reste du monde un exemple novateur, qui serait rapidement imité ensuite par de nombreux autres pays. Au slogan creux : « *Mon ennemi, c'est la finance* », on proposerait un slogan plus rassembleur : « *Nationalisons la monnaie et pas les banques* », pour faire de la monnaie ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : un bien commun. ■

Henri Fouquereau

La réforme du système monétaire international sur de nouvelles bases devrait être une priorité. Sur le sujet de l'Euro, et du risque de son explosion, il faut trouver des réponses à la question de la souveraineté monétaire.

Est-ce que les États vont décider d'abandonner l'Euro ? Cela paraît être inenvisageable. Il faut regarder attentivement la qualité des banques allemandes d'où peut surgir un réel problème. Concernant l'endettement des États de la zone Euro, dans quelle monnaie devrait-elle être remboursée ? Parce que lorsqu'un agent économique emprunte de l'argent à un autre agent économique, et qu'il ne lui rembourse pas la totalité de la somme, alors il ne trouvera pas de marchés.

Une décision concertée concernant la survie de l'Euro n'est pas possible. Il n'est pas possible de changer les règles du jeu et stigmatiser les Allemands n'y changera rien. Ils ont peur car cela fait quelques dizaines d'années que leurs exportations ne sont pas payées. Si un bateau quitte le port d'Hambourg et qu'il coule, c'est à peu près la même chose. Les Allemands surveillent comme le lait sur le feu les comptes « Target 2 ». En cas d'explosion, l'Allemagne se retrouverait sans rien. Malgré tout, cela fait partie des croyances et non pas des réalités car les exportateurs allemands sont payés. En revanche, ça serait l'effondrement idéologique de l'Allemagne qui considère qu'une banque centrale est un agent comme un autre. Or, ce n'est pas vrai puisque c'est le payeur en dernier ressort. Donc, cette peur allemande n'est pas légitime.

C'est en raison de cette peur qu'il n'y a pas de réforme et la seule chose qui puisse advenir est l'effondrement. Or, avec les taux négatifs, il y a un système financier qui n'est pas rentable, pas rémunéré. Comment se pose ce problème en termes bancaires ? Le compte d'exploitation n'apporte pas de valeur ajoutée. Alors il y a du bricolage.

Un autre problème vient du fait que les taux faibles voire négatifs ne peuvent être changés. Pourquoi ? Parce qu'il y a l'actif des banques qui s'effondre. D'un côté le compte d'exploitation ne marche plus et le bilan. Il y a une contradiction.

Pour le moment, le choix fait est à l'enracinement dans les taux négatifs parce qu'ils assurent des collatéraux très solides pour faire des paris sur les marchés financiers. Donc logiquement il y a une tendance vers des taux de plus en plus négatifs. Calivi, qui est économiste, en a parlé dans les années Trente dans un article.

Le phénomène des taux négatifs vise plus l'Europe que les États-Unis en raison des règles du jeu du côté de la zone Euro et que 25 % des capitaux appartiennent à l'Allemagne. La logique est alors l'effondrement. Si ce scénario advenait, alors se poserait la question du dollar qui est le moyen de l'impérialisme américain.

Jean-Pierre Gérard

Il faut prévoir que les taux négatifs engendrent les taux négatifs, c'est-à-dire que les obligations à taux négatifs se valoriseront si les taux deviennent encore plus négatifs. Les banques ont intérêt à prendre à des taux négatifs, en se disant que ces taux deviendront encore plus négatifs par la suite. Il y a un paradoxe. L'argent est prêté à taux négatifs, mais des obligations prises peuvent se valoriser lors que les taux deviennent encore plus négatifs.

Jean Hernandez

La sortie de l'Euro est très peu probable. D'abord parce que les banques centrales font tout pour sauver l'Euro d'une façon ou d'une autre. Ensuite, il y a un facteur culturel. Les nouvelles générations n'imaginent pas un futur sans Euro. Il y a donc une espèce de défense culturelle.

L'effondrement de la zone Euro pourrait avoir lieu, mais il ne sera pas immédiat. Enfin, le processus dans lequel les États sont engagés et l'accroissement de la dette est catastrophique pour la croissance future. Par exemple, deux économies sur deux planètes identiques diffèrent sur un point : le degré d'endettement des entreprises. Il est absolument certain que le taux de croissance de la planète la plus endettée sera nécessairement moins important que le taux de croissance de la planète la moins endettée. Parce que faire un risque sur son avenir se fait également en fonction de la nature du patrimoine possédé et de l'équilibre des dettes et des finances à un moment donné. Donc cet accroissement de la dette pèse sur le taux de croissance futur. C'est une des raisons pour lesquelles les taux de croissance ont baissé. Peut-être dans le monde, c'est l'accroissement de l'endettement mondial. Sans compter que les taux négatifs rentabilisent des investissements à rendement nul ou même négatif, ce qui est dramatique.

Quand bien même, l'Euro ne s'effondrera pas immédiatement.

Frédéric Grasset

Il y a eu des déclarations des deux responsables allemands de la Banque centrale européenne, assez claires, en expliquant qu'il n'est plus question de raser gratis. La politique de Mario Draghi est suicidaire et il faut y mettre fin. Il y a eu, sur le même sujet, une déclaration de François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France, et qui allait dans le même sens.

Jean-Claude Werrebrouck

La panique allemande se porte sur l'épargne. Il y a un débat important en Allemagne d'autant qu'il y a plus d'une centaine de banques nationales qui ont décidé d'assortir les dépôts de taux négatifs. D'où certains effets pervers tels que la préférence pour le liquide.

Jean-Pierre Gérard

La situation bancaire allemande est très différente de la situation bancaire des autres pays. L'Allemagne finance plus son industrie et son développement par de l'autofinancement alors que la France utilise le système bancaire.

Pour compenser cette insuffisance de financements, les banques allemandes se sont tournées vers des produits dérivés et des prêts assez mystérieux. La Deutsche Bank et la Commerzbank sont dans des situations difficiles aujourd'hui parce qu'elles n'ont pas la possibilité de se refinancer facilement.

Roland Hureaux

Une remarque sur le projet de monnaie pleine. Il y a deux sujets. Le premier est de rendre aux États le droit de monnayage déferé aux banques. Le second est de contrôler l'inflation, en anglais le *Quantitative Easing*, et la création monétaire à tout va.

Cela ne peut marcher parce que les gens qui créent de la monnaie ou qui prêtent le font parce que c'est ce qui leur est demandé.

La racine de l'inflation se trouve dans les déséquilibres. Il en a deux :

- Le déséquilibre qui tient à la politique des États-Unis et de la Chine.
- Celui qui tient à la zone Euro.

La question du cours de l'or doit également se poser dans ce contexte.

Jean-Claude Werrebrouck

Sur le métal précieux, le cours de l'or ne dépend pas d'une voie de cause de l'offre de métal et d'insuffisance. Il y a une bonne production. Elle ne se trouve pas non plus dans la demande bijoux, elle est stable. Il faut aller la chercher dans la demande des banques centrales. En 2018, 650 tonnes d'or ont été achetées. Le tiers l'a été par la Banque centrale russe. Parce qu'une façon de gêner les Américains est de convertir les réserves de dollars en métal précieux. Le cours de l'or augmente ainsi. La Chine fait la même chose.

Jean-Pierre Gérard

Il faut se méfier des produits dérivés et de leur croissance. Les produits dérivés ne peuvent que croître parce qu'aucune banque ne peut prêter à aucune autre. Ils sont tellement pourris et indétectables que finalement c'est la banque centrale qui joue ce rôle d'équilibrage et de compensation entre les banques. Il est impossible d'en sortir. On est passé de 500 000 milliards de dollars il y a six ou sept ans au niveau mondial, à environ 750 000 à 1 million de milliards de dollars aujourd'hui. Et cela a une conséquence très directe sur le prix des actifs. .

Cela entraîne des exigences de rentabilité qui ne peuvent pas être satisfaites à l'intérieur du tissu industriel européen et conduit au développement de la mondialisation et de l'implantation des industriels en Chine, ou dans les pays du Sud-est asiatique.

6

Questions climatiques : y voir clair

par **Christian Després**

Le débat sur les questions climatiques se propage aujourd'hui comme une traînée de poudre.

Cette image – avec la poudre – est assez pertinente, car ce débat tend à devenir explosif.

Il enflamme les réseaux sociaux et les médias.

J'ai été personnellement troublé par un débat, en mai dernier, sur une chaîne de télé, où une militante écologiste est sortie de ses gonds qualifiant ses contradicteurs de « dingues » et de « tarés ».

Ce n'est pas la première fois que des mots d'oiseaux sont échangés sur un plateau de télé. Mais on était là bien loin du contexte qui opposait un Georges Marchais à un Jean-Pierre Elkabach. Dans le deuxième cas, on était dans des débats de fin de mois, dans l'autre, de fin de monde...

Si une fracture s'opère sur une telle échelle de temps, elle risque d'être durable, et profonde. On peut même craindre que les dégâts provoqués par le débat soient pires que la substance du débat elle-même.

Justement, dans ce débat est apparue la question de la légitimité pour s'exprimer en tant que climatologue. Revenait la question du pouvoir des experts. Sur le plateau de télé : un écologiste, un politique, un militant associatif, un journaliste... personne ne pouvait se revendiquer expert. Mais tous se prononçaient.

Ce débat a eu l'intérêt pour moi de revivifier ma mémoire. Celle d'un météorologiste, ancien expert de l'organisation météorologique mondiale, rapporteur sur certaines situations sensibles comme la sécheresse au Sahel, et

bénéficiant d'une expérience de terrain... j'ai pensé que je pouvais apporter un témoignage utile.

Sur ces aspects propres au climat, un autre élément a déclenché ma curiosité. Si je ne suis pas un chercheur dans ce domaine, ma carrière m'a amené à être familier de ceux qui s'impliquent dans de telles recherches. Mais quand j'entendais certains « experts » s'exprimer sur les ondes – plus souvent qu'à leur tour d'ailleurs – je ne reconnaissais pas dans leur mode d'expression la culture du monde de la recherche, faite de retenue, de prudence, d'objectivité.

J'entendais plutôt des militants, voire des prédicateurs. D'ailleurs, la dernière fois que j'ai entendu l'un des plus visibles d'entre eux, c'était au cours d'une émission religieuse...

Après tout, il n'est pas interdit à un scientifique de croiser les débats de la physique avec ceux de la métaphysique, c'est d'ailleurs une histoire vieille comme la Renaissance.

Mais cette coïncidence a cependant donné du crédit à d'autres sources qui dénoncent l'apparition d'une « Religion de la catastrophe ». Vous en trouverez facilement les références.

Les mots sont lourds de sens. Et si nous ne déjouons pas le mécanisme de ceux-ci, quelle guerre de religion ne risquons-nous pas de subir !

Malraux se serait juste trompé sur les termes : « *Le XXI^e siècle sera climatique ou ne sera pas !* »

Cela nous amène à un sujet controversé, celui de la vérité scientifique, ou celui de la vérité dont se prévalent certains au motif que leur discours serait construit de sciences et pourrait

ainsi se parer d'une objectivité maximale.

Si je n'avais pas croisé le contenu de travaux scientifiques au travers de ma propre expérience, avec des éléments factuels, objectifs...

... si je n'avais pas approché de près, sociologiquement, le monde de la science, celui de la recherche, et compris qu'il est parfaitement conforme à ce qu'est la vie des hommes : faite d'idéaux, de volonté, d'expérience, d'orgueil, d'intérêt... je ne me permettrais pas de l'aborder.

Aussi, je veux me contenter d'affirmer un élément clef qui fait consensus :

- pour élaborer des études crédibles, il faut un échantillon de données suffisamment représentatif et que ces données soient fiables.

Or,

- même en restreignant à 1 000 ans notre prise de recul sur le climat,
- en rappelant que pendant ces 1 000 ans, le climat a quand même montré des oscillations portant sur plusieurs siècles,
- il apparaît que la série de données fiables dont nous disposons est très courte (guère plus de 50 ans) et surtout lacunaire au plan géographique et en altitude.

Des progrès spectaculaires ont bel et bien été faits au cours des dernières décennies pour la mesure du climat et l'objectif d'obtenir une grille globale en 3D – qui aurait fait rêver les pères de la météorologie et de la climatologie – est en passe d'être atteint.

Mais ce résultat est récent. Il ne nous permet que de disposer d'une série de données ultracourte qui ne peut avoir la prétention d'anticiper le siècle à venir.

C'est un peu comme si on utilisait les sondages de l'opinion publique des dernières années pour déterminer le résultat des élections présidentielles de 2097 !

On va me répondre que ce n'est pas seulement de cela qu'il s'agit. Les modèles sur lesquels s'appuient certains « experts » font appel à d'autres mécanismes qui n'ont pas forcément besoin d'une source historique, comme le calcul des émissions de carbone.

Outre le fait que cette affirmation est surprenante au plan historique, en permettant d'affirmer que l'avenir peut se concevoir sans lien avec le passé... je suis toujours circonspect en matière de modélisation.

Les modèles sont en effet des concepts très obéissants, pleinement dévoués à ceux à qui ils doivent la vie.

Sur le plan technique, les modèles imposent d'être paramétrés. Et la paramétrisation conditionne le résultat.

On me répondra, qu'en l'espèce, la paramétrisation résulte de la plus large consultation possible d'experts internationaux – qui constituent un panel – .

Je répondrai avec Descartes « *L'unanimité des opinions ne peut pas tenir lieu de preuve* ».

Les scientifiques préoccupés par le réchauffement localisent ce phénomène dans une période qui partirait de la fin du XIX^e : le nouvel anthropocène.

Cette période récente et actuelle serait une création du néerlandais Paul Crutzen, Prix Nobel de climatologie en 1995.

J'ai connu son nom en 1984 quand il fut invité en France par la Météorologie Nationale, dans un contexte très particulier, celui de la crise des Euromissiles.

La guerre froide avait repris de la vigueur. François Mitterrand avait pris fermement position contre le déploiement des SS20 soviétiques. À l'inverse, le parti communiste restait aligné sur les partis frères. Il animait le fameux « Appel des Cent ».

La Météorologie Nationale, dirigée par un communiste nommé par le ministre communiste Charles Fitermann, se révélait pour le PCF l'instrument approprié pour développer son activisme.

Les dirigeants de la Météorologie invitèrent ainsi Paul Crutzen à Paris en mars 1984.

À l'époque, Crutzen professait la thèse de « l'hiver nucléaire ». Cette thèse, opportunément réutilisée par le mouvement pacifiste, pronostiquait qu'une explosion nucléaire aurait des effets de grande envergure sur le climat. Les nuages d'aérosols qui en résulteraient réfléchiraient le rayonnement solaire vers l'espace et engendreraient le refroidissement généralisé de notre planète.

L'invitation faite à Crutzen par la Météorologie Nationale allait lui permettre, tous frais payés, de participer à une rencontre internationale organisée par le mouvement pacifiste, autrement dit, par le parti communiste.

De cet événement, qui à l'époque ne manqua pas de provoquer un certain émoi chez les météorologistes non-communistes, deux leçons peuvent être tirées :

- Sur le plan scientifique, sur la variabilité des thèses des experts les plus réputés. La thèse de « l'hiver nucléaire »

professée par Crutzen est cohérente avec des épisodes climatiques importants comme l'éruption du Tombora en Indonésie en 1815.

Ce qui est paradoxal, c'est qu'un tel événement – objectivement redoutable – n'est aujourd'hui pas pris en considération par le panel international auquel continue d'appartenir Crutzen.

Sur le plan politique, Crutzen savait où il mettait les pieds en 1984 et quelle était la consistance de sa démarche. Ce scientifique a le droit d'avoir des convictions, mais il est difficile d'imaginer qu'au sein d'un même individu, la composante politique ne contamine pas la composante scientifique. Lyssenko n'est jamais loin.

Pour conclure je veux partager une anecdote dont je garantis l'authenticité.

Début novembre 2018, le GIEC venait de rendre un nouveau rapport qui semblait s'accompagner de pessimisme. Sur la chaîne de radio que j'écoutais alors, l'expert autorisé qui rendait public ce rapport déclarait : « *C'est désespérant !* ».

Juste quelques minutes après, parce qu'il faisait un temps très agréable ce jour-là, en ce milieu d'automne, la même chaîne de radio s'est livrée à un « radio-trottoir » en demandant à des clients à la terrasse d'un bistrot de réagir à cette anomalie climatique.

Au désespoir exprimé par le GIEC, il reçut en écho un spontané « *C'est inespéré* ». ■

Henri Conze

Il faudrait relever trois points essentiels :

- En analysant les évolutions des températures et les variations du CO₂, il faut constater que les secondes suivent les premières plus que l'inverse. Cela veut dire que la cause suit l'effet. Il apparaît alors que c'est autre chose que le CO₂ qui joue sur le réchauffement de la planète.

- Concernant le GIEC, tous les experts ne sont pas représentés, en particulier ceux qui ont une analyse sur le long terme. Les spécialistes des émissions du soleil, par exemple, sont absents. Cela ne veut pas dire que le GIEC a tort. Seulement, il y a des gens qui n'ont pas voix au chapitre dans les analyses.

En outre, pour comprendre certaines conclusions du GIEC, il faut être probabiliste. Par exemple, la probabilité pour que l'humanité soit responsable d'au moins 50 % de la variation de température est de 60 %. Cela se traduit par l'affirmation catégorique suivante : « L'homme est responsable de l'augmentation des températures globales ».

Si la cause était différente, alors les solutions qu'il faudrait prendre pour lutter contre le réchauffement climatique ne seraient pas les bonnes.

Concernant le fonctionnement du GIEC, il est organisé en trois niveaux :

- Un niveau d'expert au sein duquel il y a des échanges de données et de rapports.

- Un niveau d'expert nommés par les États. Les données et rapports sont traités et élaborés.

- Un niveau politique qui rédige le rapport final du GIEC.

Il convient de se poser la question de savoir si tout le monde est d'accord. Dans les faits, un certain nombre d'experts au sein même du GIEC ont des avis qui divergent sur telle conclusion, ou telle donnée. L'ancien président de l'Académie des sciences a même dit que leur approche n'était pas scientifique.

Tout cela est publié et écrit. Ont-ils tort ou raison ? Il n'y a nulle part des critiques. Il s'établit, alors, une pensée unique.

Christian Vanneste

Le terme « idéologie » est essentiel. Il y a cette supercherie dans la pensée écologique et climatique qui est de présenter ces conclusions comme des vérités indiscutables. Or, lorsqu'une science dit qu'elle est indiscutable, alors elle n'est pas une science. Elle ne l'est que si elle est falsifiable.

Cela se voit dans les débats télévisés où l'un des membres défendant la thèse du réchauffement climatique interdit à l'autre de parler, voire menace de quitter l'émission. Comment imaginer qu'une théorie scientifique soit fondée sur le refus du débat. Il y a là un présupposé qui n'est pas respecté : celui qui refuse le débat a forcément tort.

Le problème n'est pas de savoir s'il y a un changement climatique. Il peut y en avoir un. Il est cyclique, il s'est reproduit à de nombreuses reprises dans l'histoire de l'Humanité. Emmanuel Le Roy Ladurie faisait, par exemple, un lien entre les évolutions climatiques et les grandes invasions. Si le Groenland signifie littéralement « Terre verte », c'est qu'il devait faire plus chaud à cette époque-là, et il ne produisait pas plus de CO2 qu'aujourd'hui. Il y a des cycles naturels qu'il faut affronter.

Quelle est la différence avec la thèse qui est développée ? C'est celle de la culpabilité humaine. C'est l'Homme qui est responsable. Or, le carbone a des effets positifs puisqu'il favorise la végétation, la culture. On lutte contre la faim.

Frédéric Grasset

Le socle de la revendication écologiste est parti du nucléaire. Le thème du nucléaire dans la paix serait fondamental. C'est paradoxal parce que s'il y a bien quelque chose qui protège le CO2, c'est le nucléaire. Et donc, la critique du nucléaire a été au centre de la construction de l'idéologie écologiste. Elle a un peu tendance à disparaître.

Dans l'accusation de Greta Thunberg, il y a un pays qui a renoncé au nucléaire, l'Allemagne ; un pays dont les émissions de CO2 sont modélisables, la France, et deux autres pays qui, fondamentalement, ne comptent pas.

Henri Conze

Derrière le mouvement écologiste, apparaît un mouvement représenté par le véganisme, pour lequel ce qui importe c'est la planète. Elle n'ira mieux que lorsqu'elle se sera débarrassée de l'Homme.

Bernard Courtois

C'est le mouvement anarcho-trotskyiste. Il faut aussi relever le problème de la pollution de l'air qui nourrit les courants politiques sur le sujet du réchauffement climatique. Ils ont besoin de faire peur à l'opinion publique.

Le drame absolu est l'absence de débat et la responsabilité des médias. Plus personne n'a le droit de contester la pensée unique.

Henri Conze

L'ONU, dès le début, a constitué un groupe d'experts comme le GIEC - qui est de création postérieure - chargé d'étudier toutes les conséquences du développement de l'énergie nucléaire sur la planète. Il a écrit des rapports sur Tchernobyl et Fukushima avec des conclusions originales sur le nombre de décès hors les effets immédiats. Comme il est en dehors de l'idéologie actuelle, personne n'en parle jamais.

Jean-Pierre Gérard

Quel est le besoin d'énergie en fonction du niveau de vie que peut souhaiter une partie de la population ? À partir du moment où il y a un milliard d'individus satisfaits et trois ou quatre milliards qui veulent le même niveau de vie, alors la question énergétique est cruciale.

7

Proposition de programme

par Henri Conze

Si les débats du G21 sont très enrichissants pour chacun de ses membres, se pose de façon récurrente la question de la diffusion de leurs contenus et, le cas échéant, de leurs conclusions, malgré des prises de position relativement nombreuses, publiées ou projetées, en réaction à chaud à tel ou tel événement.

Pour essayer de remédier à ce constat, ne faut-il pas essayer de faire évoluer, au moins partiellement, l'activité du G21, c'est-à-dire consacrer moins de temps à l'actualité immédiate et un peu plus à des questions de fond ?

L'objectif serait de profiter des spécificités du G21 pour qu'il puisse, plus qu'il ne l'a fait jusqu'à présent, d'une part, apporter une réelle contribution aux réflexions sur les grandes questions auxquelles notre pays doit répondre et, d'autre part, le faire connaître.

En effet, le G21 rassemble un certain nombre de personnes de qualité, d'une solide expérience, rodées à la réflexion et aux échanges, de formation, de vie professionnelle et de culture variées et complémentaires, partageant au moins deux valeurs : leur attachement à la France en tant que nation et le constat pour notre pays d'un bilan négatif d'au moins trente ans, conséquence de sa propre politique et des conditions dans lesquelles s'est construite l'Europe, en particulier dans le domaine monétaire.

Les grands défis auxquels est confrontée la France sont nombreux. Il ne peut en être autrement dans un monde qui évolue à un rythme qu'il n'avait jamais connu jusqu'à présent, ainsi l'émergence aujourd'hui de l'Asie et demain

de l'Afrique, la surpopulation de la planète, les migrations, le réchauffement climatique, les révolutions technologiques dont le numérique est le dernier avatar, etc.

Chacune de ces ruptures a des conséquences sur toutes les autres ce qui, étant donné en outre la rapidité avec laquelle elles se développent, rend toute prospective incertaine, aléatoire, voire non crédible. Mais cela ne doit pas nous faire renoncer à en tenter !

Il va de soi que le traitement de quelques thèmes précis devrait se faire en trois temps : une compréhension étayée et partagée par l'ensemble du groupe ; puis l'audition de quelques experts extérieurs ; enfin, l'élaboration et la diffusion d'un document.

Dans un premier temps, trois grandes questions demandant l'ensemble de ses compétences pourraient être abordées par le G21 :

- *Quelle pourrait être l'évolution réaliste de la France la plus souhaitable ?*
- *Quelles conséquences du développement de l'économie numérique sur notre société et sur la place de la France dans le monde ?*
- *Peut-on et comment introduire de la raison et de l'ordre dans notre politique énergétique ?*

1/ Quel avenir souhaitable et réaliste pour la France ?

Il y a juste un siècle, le monde avait Versailles comme éphémère capitale et la France retrouvait un court instant son lustre d'antan. Mais le prix de la victoire était trop élevé pour que

cela soit durable et un siècle plus tard, les contraintes apparues depuis et qui pèsent sur notre pays limitent terriblement toute ambition.

Il s'agit d'abord de la situation de notre industrie :

- une désindustrialisation galopante depuis un peu plus de trente ans (aujourd'hui l'industrie génère à peine 10 % de notre PIB contre plus de 20 % en Allemagne)

- des échecs rencontrés dans des domaines qui furent d'excellence (nucléaire, télécom)

- un déficit abyssal de notre commerce extérieur, indice d'une compétitivité très faible

- l'absence de sociétés françaises parmi les grands de l'économie numérique

- la prise de contrôle rampante d'une grande partie de notre tissu industriel par les Anglo-Saxons ou Chinois, fruit de nos déficits générateurs d'emprunts (un PIB seulement pour les finances publiques !)

- une industrie totalement dépendante de ses fournisseurs ou sous-traitants étrangers, essentiellement européens

- un secteur bancaire frileux à l'égard des industriels

- des Français encore plus frileux que leurs banques (syndrome du livret de Caisse d'Épargne et du bas de laine)

- la victoire du loisir face au travail depuis les 35 heures

- l'image négative de l'industrie chez les jeunes

La conséquence première de ce constat est la très grande difficulté pour notre pays à créer suffisamment de richesses, la condition qui serait indispensable à la résolution de nos problèmes (chômage, fracture sociale, innovation, déploiement international, influence en Europe, etc.).

Mais l'état de notre industrie n'est pas le seul drame qui nous mine:

- une agriculture qui a perdu en quelques années la suprématie qu'elle avait en Europe

- un multiculturalisme rampant ;

- l'ambiguïté de notre politique européenne partagée entre le refus officiel d'autre chose que l'Europe des Nations et la recherche, par exemple, d'une Europe de la Défense et du renforcement de la coopération d'armement

- etc.

Que faut-il privilégier ?

Une évolution dans le cadre européen, actuel ou restreint, à condition de tout mettre en

œuvre pour y renforcer notre poids, notre influence... ? A l'opposé, un repli « à la Suisse » ? De nouvelles alliances (par exemple avec la Russie) ? Etc.

En réalité, tout passe d'abord par le lancement et l'aboutissement d'un effort sans précédent pour créer de nouvelles richesses pérennes, le niveau de nos ambitions et l'éventail des choix possibles se mesurant à l'aune des résultats de cet effort.

Cela signifie une nouvelle politique industrielle, une réforme de l'Éducation Nationale donnant la priorité aux sciences et à la formation professionnelle, une réforme des financements de l'innovation, de ses débouchés et des investissements correspondant aux phases de production : regardons comment sont nés et se sont développés les GAFAs !

Car la France a des atouts : sa capacité de réaction et de renversement des tendances comme nous l'avons réussi en 1958 ; la présence des maths dans nos gènes ; notre situation géographique en Europe ; les opportunités qu'offre le développement de l'économie numérique ; la pérennité d'une certaine influence résiduelle dans certaines régions du monde...

2/ Conséquences sociétales et politiques de l'explosion de l'économie numérique

En moins d'un quart de siècle, l'apparition d'Internet et de toutes les applications qu'il a générées a profondément bouleversé la vie des individus, la vie économique de nos nations, les outils de création de richesses, les hiérarchies entre nations et entre groupes industriels, etc. ; dans les prochaines décennies, voire années, seront radicalement transformés les domaines comme la santé, la culture, l'éducation, l'exercice de la démocratie, etc. Jusqu'à présent, la plupart des retombées d'Internet ont été subies par les Pouvoirs publics, les entreprises, les citoyens, faute de pouvoir les prévoir, les canaliser ou les contrôler. Qu'en est-il pour la France ? Devons nous baisser les bras, nier ou faire semblant d'ignorer les réalités, subir, ou, au contraire, profiter de cette formidable rupture dans l'histoire des hommes pour en tirer un nouvel espoir pour notre avenir ?

Un constat s'impose :

Sur le plan politique, nous dépendons totalement des États-Unis (et un peu de la Chine)

dans toutes les activités amont de l'économie numérique. Cette dépendance, qui complète et renforce les conséquences de la suprématie du dollar dans le commerce mondial, a conduit *de facto* à la mise sous tutelle juridique américaine des entreprises françaises, européennes et d'autres ; il en sera de même demain des États et des citoyens.

Par ailleurs, la France, mais aussi l'Europe, sont pratiquement absentes des outils, des moyens, qui sont nécessaires au développement de cette économie ; or une partie du pouvoir réel dans la conduite des affaires du monde est en passe d'être transférée aux GAFA ou à de futurs entrants dans ce club restreint, aux dépens des États, hormis les États-Unis et la Chine.

Sur le plan sociétal, beaucoup de questions se posent : la vulnérabilité de tous (Pouvoirs publics, entreprises, citoyens) vis-à-vis d'une cybercriminalité d'origine très diverse (dictatures, terrorisme, mafias...) que nous avons du mal à appréhender à son juste niveau ; la mise à l'écart d'une partie de la population, incapable de suivre les évolutions techniques, commerciales... ; l'addiction des jeunes... et des autres ; les dérives de l'information, l'avenir de la démocratie...

Peut-on réagir et comment ?

Il s'agit d'abord pour tous, Pouvoirs publics, entreprises et citoyens, de bien comprendre et de prendre en compte une réalité : l'économie numérique est le premier domaine dans lequel nous pouvons et devons créer les richesses qui nous manquent : notre seul véritable espoir passe sans doute par elle. C'est là où nous devons investir en priorité, non seulement dans les entreprises innovantes qui se créent, mais surtout en les aidant par tous les moyens, financiers comme législatifs, à aller jusqu'au bout, c'est-à-dire au stade de production, et non de se vendre dès lors qu'elles deviennent crédibles à des investisseurs anglo-saxons ou chinois. Il est navrant de constater le nombre considérable de jeunes pousses françaises, la qualité de leurs résultats techniques et scientifiques, la valeur de leurs idées, leur niveau international exceptionnel, et le trop petit nombre d'entre elles qui atteignent la maturité !

Il nous faut aussi mettre en place des structures chargées de proposer et promouvoir une politique, définir une stratégie à l'instar de ce qui s'est passé et se passe aux États-Unis avec la DARPA et les conseils rassemblant des

experts reconnus et de grands industriels comme le *Defense Science Board*, sans oublier les instances juridiques visant à réguler des domaines qui ne demandent qu'à être chaotiques et à limiter les dérives des géants du NET !

Mais il faut aussi que le marché accessible à nos entreprises soit suffisamment important, à l'échelle de celui des USA. Ce marché ne peut être que celui de l'Europe, or le Marché Unique n'est pas encore réalisé en économie numérique : ce doit être là notre priorité dans les évolutions éventuelles de l'Union.

Enfin, il appartiendrait à l'Éducation Nationale de participer à la préparation de l'avenir, d'aider à la formation des centaines de milliers, voire des millions d'ingénieurs et de techniciens dont nous aurons besoin demain en économie numérique. Mais elle devrait aussi être actrice dans une formation des jeunes dédiée à la prévention des conséquences sociétales négatives que nous commençons à constater et qui ne peuvent que s'amplifier.

3/ Notre politique énergétique

Il ne s'agit pas pour le G21 de prendre position pour ou contre l'énergie nucléaire, l'éolien, le solaire, l'usage du bois ou toute autre alternative aux combustibles fossiles. Il s'agit souvent là de débats que l'on peut qualifier de nombrilistes et qui occultent totalement les vraies questions qui se posent. Dans une large mesure, les orientations prises ou proposées sont malheureusement le fait de groupes de pression, voire de groupuscules, presque des sectes, ayant conquis le statut de gourous : au nom du réchauffement climatique, une pensée unique est en passe de faire la loi.

On ne peut que le regretter dans la mesure où, d'une part, une énergie propre, abondante et financièrement abordable est un des plus grands défis qui se posent à l'Humanité et où, d'autre part, le coût des politiques suivies, le plus souvent de façon erratique, est de plus en plus considérable.

Que peut être une politique raisonnable dans ce domaine ?

Nous devons, d'abord, bien comprendre les contraintes incontournables que ne peut ignorer toute politique énergétique.

Ainsi : le temps, il s'agit de décennies, qu'il faut pour faire évoluer les choix, les structures ; le montant des investissements pour aboutir à

une nouvelle économie de l'énergie succédant à celle du pétrole se chiffre en années de PIB ; le difficile compromis entre les réalités écologiques et celles économiques et sociétales, comme l'a montré, par exemple, la crise des Gilets Jaunes ; les conséquences dramatiques que peuvent avoir des choix techniques ou industriels prématurés, mal étayés ou fondés sur des critères politiques ou des ambitions personnelles, le cas de l'EPR étant l'exemple frappant de ces dérives ; l'existence de réserves prouvées de combustibles fossiles sans cesse croissantes, ce qui n'incite pas les décideurs et les consommateurs au changement ; etc.

D'autre part, il faut être bien conscients des incertitudes physiques, technologiques et économiques qui doivent être levées avant toute décision ou orientation sur laquelle il sera difficile de revenir en cas d'échec, ou cela à un coût insupportable. Elles concernent, par exemple, les questions de stockage dans des conditions satisfaisantes de sécurité, de masse, de disponibilité, de coûts, etc. de l'électricité et de l'hydrogène ; la production et le transport de l'hydrogène ; le cas particulier du transport aérien.

L'existence de ces incertitudes devrait inciter l'État à reporter, pour le moment, toute décision pouvant marquer les prochaines décennies. C'est le cas, par exemple, du choix entre les batteries et les piles à combustible hydrogène pour le transport automobile, ou de la priorité à donner à l'éolien par rapport au solaire ou vice versa.

Un certain nombre de questions pourraient être abordées par le G21, par exemple :

- *Où mène la politique actuellement suivie, si tant est qu'elle puisse être définie ?*
- *Peut-on concilier (et comment) les impératifs écologiques et économiques ou faut-il faire un choix ?*
- *Faut-il une politique européenne ou peut-on se contenter d'une politique nationale voire la privilégier ? Avantages et inconvénients de ces orientations possibles.*
- *Avons-nous encore les moyens scientifiques et industriels pour conduire à bon port une politique raisonnable mais dynamique et pour peser sur le marché international ? Comment essayer de remédier aux lacunes apparues ces deux dernières décennies ?*
- *Quel calendrier raisonnable adopter pour les prochaines prises de décision ?*
- *Ne faut-il pas donner la priorité aux efforts de recherche et développement afin de lever les incertitudes actuelles ?* ■

8

Gilets Jaunes : contestation éphémère ou révolution en germe ?

Par Jacques Aurin

On ne va pas remonter le temps et remettre la montre à l'heure sans regarder ce qui s'est passé. Nous sommes en catastrophe aggravée. Les scandales industriels ne manquent pas, les cas d'Alstom et d'Alcatel en sont des exemples criants. Dire que demain nous réfléchirons à telle ou telle chose ne suffit pas.

Aujourd'hui, le problème de fond est simple. Si nous n'arrivons pas à convaincre l'opinion publique de ce que l'on doit entreprendre en proposant un vrai projet, tel que le président CONZE le propose, alors nous n'avons aucune chance.

Attendre l'effondrement parce qu'on ne peut pas faire autrement n'est pas un projet.

J'ai eu la chance de sillonner la France depuis des années. J'étais à Cosne-sur-Loire où j'ai rencontré un certain nombre d'acteurs économiques. J'ai eu le plaisir de déjeuner avec un élu local à huis clos pour savoir quelles sont les difficultés et comment organiser l'avenir. S'il avait été autour de cette table, il n'aurait rien compris. L'élite plane par moments. Nous avons parlé de l'avenir à un niveau qui n'est pas compatible avec l'électorat français aujourd'hui.

C'est à nous maintenant d'ajuster ce tir. Le G21 doit continuer à réfléchir mais il doit aussi avoir une courroie de transmission sur le terrain. Il doit pouvoir se réunir ailleurs que seulement à Paris. Il doit organiser un tour de France et aller au contact de ceux qui demain se présenteront

aux élections. C'est ce débat qu'il faut lancer avec nos compatriotes. Sinon, il n'y aura pas de démocratie et nous aurons des élections de hasard sans projet et sans avenir.

Et puis, il y a le problème de fond. Dans quel milieu voulons-nous vivre ? Dans l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui ? Ou dans quelque chose de repensé et d'organisé avec en tête les intérêts de la France ? Défendre les intérêts de la France est une chose sérieuse et aujourd'hui, on ne se fait pas respecter.

Je prépare une mission au Japon et en Ouzbékistan. Pour l'organiser, il est difficile de motiver des gens compétents parce qu'il n'y a pas tellement le goût au niveau de PME et des PMI pour y aller. Les grands groupes savent faire. Ils n'ont besoin de personne. Leur égoïsme leur permet de vivre où ils le veulent et quand ils le veulent.

Donc, comment diffuser les articles que nous publions ? Comme les faire connaître ? Mais d'abord, nous voulons vivre dans quelle Europe ? Est-ce que nous retrouvons notre autonomie financière, culturelle et industrielle ou alors devient-on mêlé à une masse sans forme où il n'y a plus d'identité, et où les meilleurs gagneront.

Il y a un autre débat puisque nous sommes à la veille d'élection considérables que sont les municipales, le maillage communal. Il faut inciter tous nos amis à partir à ces élections. C'est un début et ensuite viendra le sujet du Parlement. De quel parlement voulons-nous demain ? Il faut un projet politique. Sans cela, il n'y a pas d'avenir.

Je me réjouis de savoir que le président Asselineau a délégué quelqu'un pour assister à nos débats. J'ai le souvenir d'avoir vu assister Jacques Cheminade aussi. Il faut qu'il y en ait d'autres. Nous vous écoutons, mais à l'inverse, il faut aussi que vous nous écoutiez, que vous compreniez comment on s'organise.

Si vous voulez organiser un tour de France, il faut commencer par les grandes villes mais aussi par les villes moyennes qui cherchent à se développer et qui sont l'avenir.

Il se trouve que j'ai eu le privilège de recevoir chez moi près de 1 500 personnes venant de tous les horizons. Je fais visiter ma maison pour pouvoir financer les travaux et je dis à mes visiteurs au bout d'une heure s'il y a des questions d'actualité. J'ai eu des doutes en posant ces questions à des touristes en vacances. Mais finalement c'est une réussite puisqu'après une heure de visite, on reste deux heures à parler. J'ai le témoignage à 90 % de gens venant de partout qui sont en demande de message. Pas le message momentané au moment de l'élection mais de message en profondeur. Et c'est là que le G21 a un rôle à jouer.

Cette défaillance est le fruit d'une certaine décadence de la classe politique qui n'est plus organisée, et qui devient une classe politique de hasard. Le parlement d'aujourd'hui est un panachage de gens qui n'ont plus de colonne vertébrale. Il faut donc des positions et rassembler les gens qui ont à cœur l'intérêt du pays dans un maillage européen à revoir.

Nous sommes à la veille d'événement grave. Trahir son pays c'est choisir un premier confort, et il sera sans espoir. Donc il faut partir à la bataille pour le pays et pour les hommes. ■

Jean-Pierre Gérard

Le gaullisme c'est de l'action, mais fertilisée par une réflexion très profonde sur l'état du monde. Cette réflexion doit être faite au sein du G21 qui doit ensuite la faire diffuser.

Christian Vanneste

Le G21 ne pourrait-il pas passer de la théorie à la pratique en lançant une modélisation d'ordre politique ? Il y a tant de mouvements qui ont en point commun le gaullisme.

Ils sont tous politiques sauf le G21 qui est un mouvement de réflexion.

Ne serait-il pas intéressant de lancer une convention gaulliste ? Une grande séance de réflexion pour agir ?

Henri Conze

L'idée de la convention est excellente encore faut-il qu'il y ait une trame d'idées, de propositions à mettre au départ pour que cela soit acceptable par ceux qui y participeront.



GROUPE DE RÉFLEXION
POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
